

OCDE  
ETUDES ECONOMIQUES

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

YUGOSLAVIE

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

MAI 1980

# STATISTIQUES DE BASE DE LA YUGOSLAVIE

## LE PAYS ET LA POPULATION

Superficie totale (1 000 km <sup>2</sup> )	256	Accroissement net de la population, 1968-1978 (1 000), moyenne annuelle	193
Superficie cultivée (1 000 km <sup>2</sup> ) 1977	99.5	Emploi rémunéré, total (1979, 1 000)	5 617
Superficie forestière (1 000 km <sup>2</sup> ) 1974	90	dont :	
Population (30-6-1978, 1 000)	21 968	Industries manufacturières	2 102
Républiques :		Construction	602
Serbie	9 028	Agriculture (secteur socialisé)	188
Croatie	4 578	Personnes employées dans les exploitations agricoles individuelles (recensement du 31-3-1971, 1 000)	3 892
Bosnie et Herzégovine	4 133		
Macédoine	1 835		
Slovénie	1 812		
Monténégro	582		
Villes principales (recensement du 31-3-1971) :			
Belgrade	1 209		
Zagreb	602		
Skoplje	389		
Sarajevo	292		
Ljubljana	258		

## LA PRODUCTION

PNB au coût des facteurs (1978, milliards de dinars)	962.8	Origine du PIB en 1978 (pourcentage du PIB) :	
PIB par habitant (1978, dollars E.-U.)	2 140	Agriculture, forêts, pêche	14.7
Formation brute de capital fixe : en 1978 (milliards de dinars)	357.3	Industries extractives et manufacturières	37.9
en 1978 (pourcentage du PNB)	33.7	Construction	11.0
		Divers	36.4

## LES INSTITUTIONS

Consommation publique (1978, pourcentage du PIB)	17.4	Recettes de l'Etat, y compris la Sécurité sociale (1978, pourcentage du PIB)	37.8
Recettes courantes de l'Administration fédérale (1978, pourcentage du PIB)	7.1		

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

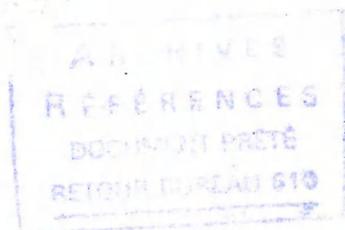
	Structure des exportations en 1979 (en pourcentage)	Structure des importations en 1979 (en pourcentage)
Produits alimentaires, boissons et tabac	10.6	7.0
Matières premières et produits semi-manufacturés	46.1	52.8
Produits manufacturés finis	43.3	40.2

## LA MONNAIE

Unité monétaire : le dinar	Unités monétaires par dollar des Etats-Unis, moyenne journalière :	
	Année 1979	18.98
	Mars 1980	20.14

NOTE On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE



# YOUGOSLAVIE

MAI 1980

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), qui a été instituée par une Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion possible de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que non membres, en voie de développement économique;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire, conformément aux obligations internationales.

Les Membres de l'OCDE sont : la République Fédérale d'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie.

La République Socialiste Fédérative de Yougoslavie est associée à certains travaux de l'OCDE, et notamment à ceux du Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement.



*L'examen annuel de la situation de la Yougoslavie  
par le Comité d'Examen des Situations Économiques  
et des problèmes de Développement de l'OCDE  
a eu lieu le 17 avril 1980.*

© OCDE 1980

Les demandes de reproduction ou de traduction doivent être adressées à :

M. le Directeur de l'Information, OCDE

2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, France.

## TABLE DES MATIERES

<b>Introduction</b>	5
<b>I Evolution récente</b>	7
Demande et production	9
Tendances de l'emploi	15
Tendances inflationnistes	18
Commerce et paiements extérieurs	22
<b>II Politique économique</b>	28
Evolution monétaire	30
Evolution budgétaire	37
Politique des revenus	40
Politique extérieure	43
Tendances et politiques dans le domaine de l'énergie	45
<b>III Objectifs économiques pour 1980 et perspectives à court terme</b>	50
<b>IV Conclusions</b>	59
<b>Annexe statistique</b>	67

## TABLEAUX

### *Texte*

1	Demande et production	8
2	Comptes des ménages	10
3	La structure de l'emploi	17
4	Prix et gains	20
5	Balance des paiements	23
6	Commerce extérieur ventilé par produits	24
7	Commerce extérieur ventilé par zones	26
8	Masse monétaire	31
9	Principales sources de création monétaire	35
10	Taux d'intérêt	36
11	Dépenses et recettes consolidées du secteur public	38

12	Budget fédéral	39
13	Gains mensuels dans certaines branches d'activité	42
14	Consommation d'énergie en 1979	46
15	Prévisions officielles pour 1980	56

*Annexe statistique*

A	Produit social	67
B	Produit national et dépenses	68
C	Produit brut au coût des facteurs par branches d'activité	69
D	Formation brute de capital fixe	70
E	Le revenu national et le compte des particuliers	71
F	Agriculture	72
G	Production industrielle	73
H	Population active et emploi	74
I	Prix et salaires	75
J	Bilan du système bancaire	76
K	Importations et exportations par groupes de produits	77
L	Importations et exportations par zones	78
M	Balance des paiements	79

GRAPHIQUES

1	Indicateurs de la consommation des ménages	11
2	Emploi et demandeurs d'emploi	19
3	Volume des échanges de marchandises	25
4	Indicateurs de la liquidité	32
5	Actifs financiers des ménages	34
6	Taux de change effectif du dinar	43
7	Taux de change au comptant du dinar vis-à-vis de quelques monnaies	44
8	Consommation d'énergie dans l'industrie	47
9	La structure de la consommation d'énergie primaire	48

## INTRODUCTION

Malgré le net ralentissement du taux moyen de croissance du PIB de la zone de l'OCDE et des échanges mondiaux depuis 1974, l'économie yougoslave a conservé un rythme de croissance presque aussi rapide que celui enregistré avant la crise du pétrole de 1973 (plus de 6 % par an), avec une expansion particulièrement soutenue de l'investissement. La vive progression de l'emploi non agricole qui en a résulté a contribué à freiner l'augmentation du chômage au moment où l'important mouvement d'émigration de main-d'œuvre précédemment observé s'inversait en partie. La poursuite de politiques axées sur le développement a permis une amélioration des niveaux de vie moyens (encore que des écarts considérables subsistent entre les régions) et entraîné d'importantes transformations socio-économiques. Aujourd'hui près de la moitié de la population vit dans les zones urbaines et l'emploi dans l'agriculture représente un tiers environ de l'emploi total, contre plus des deux tiers dans les premières années de l'après-guerre. La production industrielle a connu une très forte expansion et a été considérablement diversifiée. L'enseignement ainsi que les services sanitaires et sociaux ont été largement développés. En outre, du fait de l'amélioration des niveaux de vie, de nouvelles formes d'activités tertiaires à forte proportion de main-d'œuvre ont acquis une importance macro-économique ces dernières années<sup>1</sup>.

Dans le passé, la croissance rapide de l'économie s'est parfois heurtée à la contrainte de la balance des paiements, mais les périodes de stabilisation et d'ajustement n'ont jamais été trop prolongées, tant que le taux de croissance de moyenne période des pays industrialisés restait élevé. La contrainte extérieure s'est toutefois exacerbée après les premières années de la décennie 70 en raison du ralentissement de l'expansion sur les principaux marchés extérieurs de la Yougoslavie et de la forte augmentation des prix de l'énergie. Les importants déficits courants de 1974 et 1975 et la montée des tensions inflationnistes ont conduit à la mise en œuvre de politiques restrictives et à un fléchissement sensible de la croissance de la production totale en 1975 et 1976. Toutefois, dès que le déficit courant a été éliminé (en 1976), l'expansion a repris un rythme rapide. Au cours des trois années allant jusqu'à 1979, la croissance moyenne du produit social a dépassé quelque peu l'objectif assez ambitieux de 7 % fixé par le Plan pour 1976-1980 et la demande intérieure totale a progressé en moyenne de près de 9 %. Il était inévitable, dans ces conditions, que des tensions apparaissent, tant sur le plan extérieur que sur le plan intérieur. Le volume des exportations a

---

1 On trouvera une description quantitative succincte des tendances économiques de moyenne période dans l'Etude économique de la Yougoslavie publiée par l'OCDE en 1979, pages 5 à 7.

diminué légèrement au cours des trois dernières années, alors que celui des importations augmentait de façon appréciable. Des goulets d'étranglement sont apparus dans certains secteurs. En outre, la hausse des prix du pétrole a contribué à la fois à aggraver le déficit extérieur courant et à accélérer l'inflation.

Les politiques économiques ont été progressivement ajustées pour faire face aux déséquilibres qui apparaissaient. Une série de mesures ont été prises dans le courant de 1979 et au début de 1980 pour réduire les pressions de la demande intérieure et empêcher des augmentations trop importantes des revenus nominaux. En outre, l'objectif de croissance pour 1980 a été fixé à 5 % — taux nettement inférieur à celui enregistré ces dernières années mais néanmoins assez élevé compte tenu du ralentissement de l'expansion aussi bien dans les pays de l'Europe de l'Est, qui absorbent près de 40 % des exportations de marchandises de la Yougoslavie, que dans la zone de l'OCDE. Certains signes permettent déjà de penser que le déficit important accusé l'an dernier par la balance des opérations courantes pourrait diminuer en 1980, cette évolution devant être facilitée par l'accord sur les relations commerciales intervenu récemment avec la Communauté Economique Européenne. Toutefois, les effets favorables que les mesures récentes devraient normalement exercer sur le taux d'inflation pourraient mettre du temps à se faire sentir. Mis à part les ajustements à court terme opérés pour tenir compte de l'évolution de la situation, les politiques économiques ont continué d'être axées sur la réalisation d'objectifs à moyen terme. Comme dans les autres pays, des mesures importantes ont été ou vont être prises dans le domaine de l'énergie. De nouvelles réformes institutionnelles ont été introduites conformément aux principes généraux d'une large décentralisation des décisions économiques et d'un renforcement du rôle des mécanismes du marché dans le fonctionnement de l'économie. En outre, un nouveau plan à moyen terme est en cours de préparation ; il devrait tenir compte des changements intervenus au cours des dernières années dans l'environnement économique mondial.

La première partie de la présente Etude est consacrée à l'analyse de l'évolution économique intérieure et des tendances de la balance des paiements observées récemment. La deuxième partie traite des mesures monétaires, budgétaires et autres et présente un bref examen de certains des aspects institutionnels de la formation des revenus ainsi que des tendances et des politiques dans le domaine de l'énergie. Les objectifs et les politiques officiels pour 1980 ainsi que les perspectives à court terme de l'économie font l'objet de la troisième partie. Les derniers paragraphes de l'Etude présentent des considérations concernant la politique à court et à long terme.

## I EVOLUTION RECENTE

En 1979, pour la troisième année consécutive, le produit social a connu une croissance rapide, qui s'est traduite par un accroissement de 8 % de la production industrielle et une forte progression de l'emploi (4½ %). Ces évolutions favorables ont toutefois été ternies par l'accélération de l'inflation et l'aggravation du déficit extérieur courant. Dans l'étude sur la Yougoslavie de l'an dernier<sup>2</sup>, l'attention avait été attirée sur le fait qu'en raison de la puissance des forces inflationnistes et du rythme particulièrement soutenu de la croissance au début de 1979, les objectifs modérés fixés dans la Résolution économique pour 1979 seraient probablement dépassés<sup>3</sup>. Les derniers paragraphes de l'Étude mettaient plus particulièrement l'accent sur les délicats problèmes posés par l'inflation et la situation de la balance des paiements aussi bien à court qu'à long terme. En 1979, la hausse des prix de détail a été de 24 %, c'est-à-dire supérieure des deux tiers environ à celle de l'année précédente, et le déficit extérieur courant a plus que doublé, pour atteindre 3.4 milliards de dollars. La forte augmentation du prix du pétrole explique en partie la dégradation intervenue dans ces deux domaines, mais des facteurs intérieurs ont également joué un rôle.

La croissance du produit social<sup>4</sup>, s'est accélérée pour atteindre un peu plus de 7 % l'an dernier, taux qui — en partie en raison du redressement de la production agricole — était supérieur à celui prévu dans la Résolution. Mais ce qui est plus important encore, la structure de la demande a été en fin de compte défavorable. L'expansion a été essentiellement fondée sur la demande intérieure, et quoiqu'un certain ralentissement se soit produit par rapport à l'année précédente, toutes les principales composantes de la demande intérieure finale ont progressé rapidement. Cette évolution, conjuguée à une formation de stocks importants, s'est traduite par un accroissement prononcé (8 %) de la demande intérieure totale. Depuis 1977, la croissance de la demande intérieure (9 % en taux annuel) est beaucoup plus rapide que la croissance tendancielle du potentiel de production<sup>5</sup>, ce qui explique en grande partie l'aggravation des déséquilibres que reflète la hausse sensible du taux d'inflation observée récemment. En outre,

2 Etude économique de l'OCDE sur la Yougoslavie, juin 1979, Parties IV, « Perspectives et problèmes de politique économique », pages 44 à 52.

3 Chaque année, les autorités adoptent une résolution économique dans laquelle elles fixent des objectifs précis en matière de croissance, d'investissement, de consommation, de production, d'inflation, de balance des paiements, de commerce, etc. et indiquent également les politiques à mettre en œuvre pour les atteindre. En principe, les objectifs et les politiques définis dans les résolutions économiques successives doivent être compatibles avec le Plan quinquennal.

4 La principale différence entre le produit social et le PIB sur la base SCN (utilisé par l'OCDE) est que dans le premier, ne sont inclus ni les dépenses publiques au titre des salaires et traitements, ni les autres paiements effectués à des particuliers pour services rendus. La consommation collective et commune ne portant que sur les dépenses au titre de l'achat de biens, la consommation générale et collective est inférieure à la consommation de l'administration centrale calculée sur la base SCN. En outre, la consommation privée calculée sur la base des définitions yougoslaves est un peu inférieure à celle calculée sur base SCN. Certaines divergences existent également entre les estimations des exportations et des importations de biens et de services. Au total, le niveau du PIB sur base SCN est de 15 % environ plus élevé que celui du produit social.

5 Compte tenu du léger ralentissement observé en 1976, le taux annuel de croissance de la demande intérieure totale a été de 6.8 % au cours des quatre premières années du Plan quinquennal pour 1976-80, soit près de ½ point de plus que prévu.

Tableau I Demande et production

	Milliards de dinars aux prix courants		Pourcentage de variation aux prix de 1975					
	1977 <sup>1</sup>						1979	
	Définitions du SCN	Définitions yougoslaves	1975	1976	1977	1978	Résolution Economique	Résultats <sup>2</sup>
Consommation privée	429	398	3.4	4.4	7.0	7.0	4.1	5.5
Consommation des administrations publiques	148	73	1.8	3.4	7.4	5.3	5.0	5.9
Formation brute de capital fixe	268	267	12.3	6.2	11.0	11.2	6.5	9.2
Secteur économique			14.3	6.1	14.1	11.9		9.4
Secteur non-économique			9.4	6.5	6.4	10.1		8.9
Demande intérieure finale	845	739	6.0	4.9	8.4	8.2	5.0	6.8
Formation de stocks	59	59	-2.3	-4.7	3.6	-1.5	0.4	0.4
Erreurs et omissions	-14	-4	0.2	-0.2	1.1	-0.05		1.3
Demande intérieure totale	890	794	3.2	-0.4	12.8	5.9	5.3	8.1
Balance extérieure	-55	-55	0.1	4.2	-4.8	0.2	0.5	-1.4
Exportations	136	130	2.5	10.6	-4.4	0.4	—	-0.3
Importations	191	189	-0.6	-5.0	12.5	-1.0	—	8.2
Produit social	835	734	3.6	3.9	7.9	6.6	6.0	7.1
Agriculture		114	-3.3	7.4	5.7	-5.1	5.0	6.1
Autres activités		620	5.0	3.2	8.3	8.9	6.2	7.3
Industrie		283	5.1	3.6	9.5	8.6	7.0	7.9
Electricité		19	12.8	-4.3	12.6	5.9		
Industries extractives		25	4.4	0.7	4.9	4.0		
Industries manufacturières		239	4.6	4.5	9.6	9.2		
Construction		79	11.0	4.9	9.5	11.2	5.5	7.5
Services divers		258	3.5	2.4	6.7	8.7		6.6

1 On ne dispose pas pour 1978 de comptes nationaux établis sur la base des définitions du SCN utilisées par l'OCDE.

2 Estimations provisoires.

Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

le volume des importations a diminué légèrement en 1979, tandis que celui des exportations s'est accru de 8½ %. La faiblesse des exportations n'est pas un phénomène nouveau, puisqu'au cours des quatre années allant jusqu'à 1979, leur volume a augmenté à un taux annuel moyen de 1½ % environ, alors que l'objectif correspondant figurant dans le plan quinquennal pour 1976-80 est de 7½ %. Cette insuffisance des exportations, en partie la conséquence inévitable de l'expansion rapide de la demande intérieure et pose l'un des problèmes les plus importants à résoudre à moyen terme.

Les autorités, conscientes des fortes tendances déstabilisatrices se manifestant depuis le deuxième semestre de 1978, ont orienté leur action dans un sens plus restrictif au début de 1979. En particulier, des objectifs inférieurs à ceux de 1978 ont été fixés en matière monétaire et de crédit dans la Résolution économique pour 1979 et la politique budgétaire a été sensiblement resserrée. Face à une accélération de la hausse des coûts intérieurs et des prix à l'importation qui risquait de donner un coup de frein trop brutal à l'activité économique, les plafonds imposés à l'expansion du crédit et de la masse monétaire ont toutefois été progressivement ajusté en hausse au premier semestre. Néanmoins, ni la tendance de la balance des paiements ni celle de l'inflation ne montrant de signes d'amélioration jusque vers le milieu de l'année, la politique a été durcie et au deuxième semestre, les autorités ont mis en œuvre des mesures de stabilisation supplémentaires. A la suite de ces mesures, l'activité s'est ralentie sensiblement et le taux d'inflation a baissé quelque peu<sup>6</sup>.

### *Demande et production*

Après le ralentissement intervenu en 1976-1977, les gains moyens nets ont progressé de 20½ % (taux annuel) en 1978 comme en 1979, soit une croissance légèrement plus rapide seulement que celle enregistrée en moyenne pendant les années 70. Mais, alors qu'au cours des trois années précédentes, leur croissance en termes réels avait été sensible, surtout en 1978 (environ 5½ %), les gains nets moyens sont restés stationnaires, en termes réels, sur l'ensemble de l'année 1979 et pourraient même avoir légèrement diminué. De même, tout en restant forte, la croissance des envois de fonds des travailleurs expatriés, qui représentent à peu près 10 % du revenu disponible, s'est ralentie par rapport à 1978. Toutefois, les autres revenus des particuliers dans le secteur socialisé<sup>7</sup>, les revenus du secteur privé (en grande partie en raison de la vigueur de la production agricole et de la forte hausse des prix agricoles) ainsi que les transferts sociaux ont continué d'augmenter à un rythme rapide<sup>8</sup>, et plus rapidement que les prix. Au total, le revenu réel disponible s'est accru de près de 4 % en 1979, taux

6 Le taux annuel de croissance de la production industrielle est tombé d'un peu plus de 9 % au premier semestre de 1979 à 4½ % au deuxième semestre.

7 Indemnités, primes, subventions alimentaires, allocations de voyage et de logement, etc. versés aux travailleurs par les entreprises, les unités socio-politiques et les communautés d'intérêt autogérées.

8 Entre 1974 et 1978, les pensions de retraite se sont accrues à un taux annuel de 24½ %, tandis que le nombre de bénéficiaires augmentait de 3 % par an. Ces chiffres font apparaître une augmentation sensible en termes réels bien plus importante que celle des gains moyens. Les remboursements au titre de l'assurance-maladie ont augmenté encore plus vite (31½ % en taux annuel) au cours de cette période et le nombre de bénéficiaires a progressé de 2½ % par an.

Tableau 2 **Compte des ménages**  
Milliards de dinars, aux prix courants

	1976	1977	1978	1979 Estima- tions
Traitements nets et autres revenus des particuliers dans le secteur socialisé	238.5	300.6	364.5	458.6
Transports sociaux	63.5	79.1	99.6	125.9
Salaires et traitements nets dans le secteur privé	42.5	47.7	49.2	59.0
Consommation en nature	30.8	35.7	39.5	49.7
Envois de fonds des travailleurs expatriés	34.6	37.5	58.6	76.0
Autres revenus	15.6	20.9	49.0	57.0
<b>REVENU TOTAL</b>	<b>425.6</b>	<b>521.4</b>	<b>660.3</b>	<b>826.9</b>
Moins impôts et taxes	9.6	13.0	16.4	20.6
<b>REVENU DISPONIBLE</b>	<b>416.0</b>	<b>508.3</b>	<b>643.9</b>	<b>806.3</b>
Consommation courante	351.5	428.9	525.2	666.0
Épargne	64.5	79.4	118.8	140.3
Encaisses et dépôts d'épargne	40.3	52.2	86.9	80.0
Épargne-logement	30.2	35.4	43.9	55.9
Divers	7.4	0.0	-1.2	10.4
Moins crédit net à la consommation	13.4	7.8	10.6	6.0
Taux d'épargne (pourcentage)	15.5	15.6	18.5	17.3

Sources : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

inférieur de plus de moitié à celui enregistré en moyenne les trois années précédentes. En 1978, la vigoureuse croissance du revenu réel disponible (11½ %), combinée à des facteurs spéciaux<sup>9</sup>, avait entraîné une forte augmentation (3 points) du taux d'épargne des ménages, qui était passé à 18½ %. La légère diminution de celui-ci observée en 1979 est imputable au décalage avec lequel les ménages ont ajusté leurs dépenses sur l'importante augmentation du revenu réel disponible enregistrée l'année précédente. Les restrictions imposées en 1979 en matière de crédit à la consommation ont peut-être également contribué à la diminution du taux d'épargne<sup>10</sup>, qui est néanmoins resté beaucoup plus élevé que son niveau moyen des années 70.

Soutenue par la diminution du taux d'épargne, la croissance de la consommation privée a été de 5½ % en 1979, taux légèrement inférieur à celui des deux années précédentes. Du fait de la souplesse des conditions d'accès au crédit jusqu'au printemps de 1979, la croissance d'une année sur l'autre de la demande de biens durables a été beaucoup plus rapide en 1979 que celle de la consommation privée totale. La croissance de la consommation a été particulièrement rapide au premier semestre<sup>11</sup>. Au cours des quatre premiers mois de l'année, les fortes anticipations inflationnistes et le caractère libéral de la politique de crédit ont entraîné

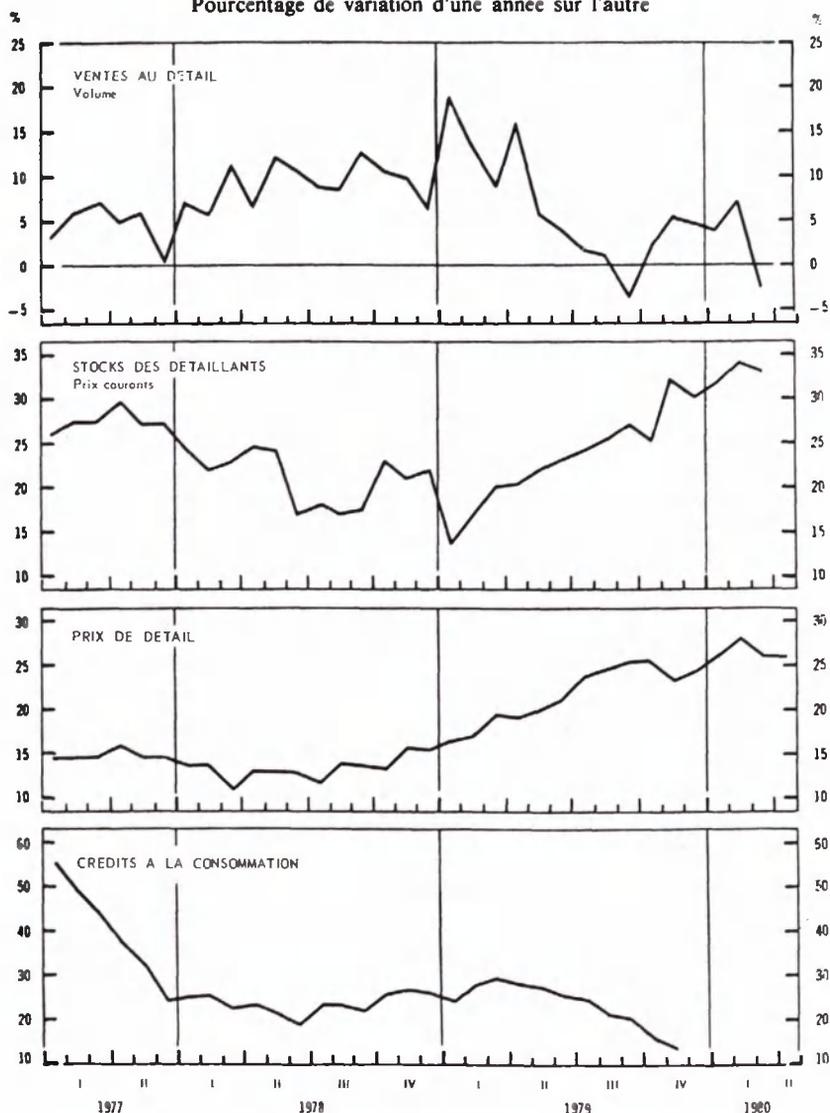
9 Voir l'Étude économique de l'OCDE sur la Yougoslavie, juin 1979, page 11.

10 Cette proposition repose sur l'hypothèse selon laquelle les restrictions en matière de crédit n'ont eu qu'un effet minime sur la demande globale de consommation et que, de ce fait, les consommateurs ont été contraints de puiser dans leurs avoirs financiers pour financer une plus grande part de leurs achats.

11 Sauf indication contraire, on entend par croissance semestrielle ou trimestrielle, la croissance enregistrée entre le semestre ou le trimestre précédent et celui indiqué.

un gonflement du volume des ventes de détail, qui se sont accrues au taux annuel de 10 % au premier semestre de 1979. Au cours de la même période, le volume du crédit à la consommation a dépassé de 28 % environ son niveau de la période correspondante de 1978<sup>12</sup> et les autres crédits bancaires aux ménages ont peut-être progressé encore plus vite. Après le premier trimestre de 1979, les autorités

**Graphique 1 Indicateurs de la consommation des ménages**  
Pourcentage de variation d'une année sur l'autre



Sources : Indeks.

<sup>12</sup> Pendant cette période, les prix de détail des produits industriels ont augmenté de 194 %, soit 74 % en termes réels.

ont pris progressivement des mesures destinées à freiner la croissance de la consommation. Des restrictions ont été imposées au crédit à la consommation et la proportion des versements initiaux pour l'achat à crédit de la plupart des biens de consommation durables a été portée de 20 à 30 % du prix total, puis à 45 %<sup>13</sup>. Au cours des cinq mois terminés fin novembre, le montant net du crédit à la consommation n'a dépassé que de 19 % celui enregistré au cours de la période correspondante de 1978, ce qui implique une diminution en termes réels. Les restrictions de crédit, conjuguées à l'accélération de l'inflation qui a freiné la croissance des revenus réels, ont entraîné une baisse importante du volume des ventes de détail entre les deux semestres de l'année.

La croissance de la consommation générale et collective<sup>14</sup> s'est accélérée pour atteindre 6 % en 1979. Cette évolution a probablement été due à une augmentation des dépenses de l'Etat fédéral, la progression des dépenses des unités socio-politiques et des communautés d'intérêt autogérées au titre des services sociaux (enseignement, santé, etc.) s'étant peut-être un peu ralentie en termes réels par rapport à 1978. La croissance de l'investissement fixe a été un peu plus lente qu'au cours des deux années précédentes (tableau 1) et a été alimentée pour une bonne part par un important report d'investissements décidés en 1978 et réalisés en 1979 ; la progression en 1979 a été relativement modérée. La construction de nouvelles centrales électriques a été différée et le léger ralentissement de l'expansion du crédit, conjugué à la forte augmentation des prix des matières premières et des importations, a considérablement réduit les liquidités des entreprises, ce qui semble avoir été à l'origine d'une importante compression des dépenses d'équipement. Les programmes en cours ont été poursuivis, mais le nombre de nouveaux projets a fortement diminué. Comme les années précédentes, l'investissement productif a de nouveau progressé un peu plus vite que l'investissement total, mais cela est essentiellement imputable au taux d'investissement élevé dans le commerce, les services de restauration et les activités artisanales.

Les investissements dans les secteurs prioritaires (définis dans le Plan quinquennal pour 1976-1980)<sup>15</sup> ont aussi augmenté plus rapidement que l'investissement total. Toutefois, depuis 1976, le montant cumulé des investissements dans ces secteurs a pris un certain retard par rapport aux prévisions<sup>16</sup>. L'écart a été particulièrement important dans les secteurs du pétrole et du gaz (y compris les raffineries), des produits chimiques de base, des produits minéraux non métalliques, de l'agriculture et de la transformation des produits alimentaires, du tourisme et de la restauration et des transports, alors que le total des investissements dans les secteurs de l'électricité, du charbon, de la sidérurgie, des métaux non ferreux, de la construction de machines et dans quelques autres secteurs a été plus importante que prévu. La croissance rapide des investissements dans ces derniers

13 Pour les automobiles, la proportion a été portée de 30 à 45 % en avril et à 67 % en juillet.

14 La consommation générale et collective correspond à la consommation de l'administration centrale sur base SCN, à l'exclusion des salaires et des traitements versés aux fonctionnaires et agents du secteur public.

15 Les principaux secteurs prioritaires sont la production d'électricité, le charbon, le pétrole et le gaz, la sidérurgie, les métaux non ferreux, les produits minéraux non métalliques, la construction de machines, les industries agricoles, les transports et le tourisme.

16 Leur part dans l'investissement total est passée toutefois de 55 % entre 1971 et 1975 à 59,4 % entre 1976 et 1979.

secteurs, qui sont essentiellement des industries lourdes, s'explique par le dynamisme des entreprises (Organisations du travail associé), ainsi que par leur forte propension à investir, qui tient en partie au fait qu'elles ont facilement accès à des crédits intérieurs peu onéreux ainsi qu'aux prêts extérieurs consentis par les fournisseurs de biens d'équipement. En outre, dans plusieurs de ces secteurs, la participation étrangère sous forme de co-entreprises s'est accrue au cours des dernières années, ce qui a contribué à l'introduction de nouvelles techniques et à la croissance des investissements. Dans d'autres secteurs, en revanche, tels que les transports, l'infrastructure et l'agriculture, où les délais d'exécution sont longs et dépendent en partie de la promptitude avec laquelle les institutions locales acheminent les fonds nécessaires, la croissance des investissements a été moins rapide.

Conformément à la politique officielle, la croissance des investissements dans les secteurs « non économiques » (essentiellement logement, services sociaux, enseignement, culture et santé) a été un peu plus lente (8½ %) que celle du total des investissements. Les investissements dans le logement sont toutefois restés dynamiques, pour la deuxième année consécutive. Au cours des deux premières années de la période du Plan pour 1976-1980, la croissance des investissements dans ce secteur avait été bien inférieure au taux de 8 % fixé comme objectif. Ce retard a été toutefois largement rattrapé en 1978 et 1979, où elle a atteint 10½ % en moyenne. Il ressort des statistiques du crédit bancaire qu'au cours de chacune de ces deux années, les investissements résidentiels privés ont progressé plus vite que les investissements résidentiels financés par les entreprises ou d'autres institutions pour leurs propres travailleurs. Malgré la reprise des investissements résidentiels en 1978 et 1979, le nombre de logements achevés a légèrement diminué en 1978 et n'a vraisemblablement que très peu augmenté en 1979 par rapport à son bas niveau de 1978<sup>17</sup>. L'écart entre la croissance des investissements résidentiels et celle du nombre de logements achevés s'explique par un allongement des délais de construction, par la construction de logements plus grands et par l'amélioration de la qualité des appartements. Globalement, le nombre de logements achevés en 1979 a été de 10 % inférieur (100 000 unités) aux objectifs fixés par le Plan pour 1976-1980. L'un des principaux goulets d'étranglement dans ce secteur a été, pendant plusieurs années la pénurie de matériaux de construction et surtout de ciment.

Le taux de croissance de la demande intérieure finale est tombé à 6½ % en 1979, contre 8½ % en moyenne les deux années précédentes. Il s'est produit toutefois un important revirement de la contribution de la formation de stocks à la croissance du PIB (tableau 1). Compte tenu de l'écart statistique, poste qui recouvre aussi une partie de la formation de stocks<sup>18</sup>, le revirement a été d'un peu plus de trois points, ce qui a contribué à porter la croissance de la demande intérieure totale à 8 % l'an dernier. En Yougoslavie, la formation de stocks enregistre généralement d'assez larges fluctuations, en raison essentiellement de l'importance de l'agriculture dans le PIB (environ 17 %) et des fortes variations de la croissance de la production. Il semble qu'en 1979, une grande partie de la production agricole supplémentaire, particulièrement dans le secteur agricole privé,

17 Le nombre de logements achevés en 1978 était le plus faible jamais enregistré depuis 1973.

18 L'écart statistique recouvre notamment la formation de stocks dans le secteur agricole privé.

ait été stockée. En outre, les stocks des détaillants ont, semble-t-il, considérablement augmenté ; vers la fin de l'année surtout, il s'est produit une formation de stocks involontaires du fait de la stagnation ou de la diminution de la demande de consommation. Le niveau des stocks dans l'industrie ne semble pas s'être beaucoup modifié entre 1978 et 1979.

Le volume des exportations est resté à peu près stationnaire, alors que, du fait de la vigueur de la demande intérieure, le volume des importations a augmenté de 8½ %, ce qui a entraîné une dégradation importante de la balance extérieure réelle, équivalant à une perte de 1¼ % du PIB. Au total, le produit social s'est accru d'un peu plus de 7 %, ce qui correspond à peu près à la moyenne enregistrée les deux années précédentes. Grâce aux bonnes conditions atmosphériques, la production agricole a augmenté de 6 %, alors qu'elle avait diminué de 5 % en 1978. En raison d'une récolte record de maïs<sup>19</sup>, la production végétale a été particulièrement dynamique (augmentation de 9 %). L'expansion de toutes ses principales composantes s'étant ralentie, la croissance de la production non agricole a légèrement fléchi et s'est établie à 7¼ %, ce qui correspond à peu près aux tendances de longue période. Le taux de croissance de la production industrielle a légèrement baissé pour s'établir aux alentours de 8 %, taux moyen fixé dans le Plan pour 1976-1980. Dans l'industrie extractive et dans presque toutes les principales branches de l'industrie manufacturière, la production a augmenté plus lentement en 1979 qu'au cours des deux années précédentes, la principale exception étant la production de l'industrie textile, dont le taux de croissance a plus que doublé pour atteindre près de 9 % en 1979<sup>20</sup>. Une partie de la production supplémentaire a été stockée.

En raison de la structure de la demande, et notamment de la forte expansion des investissements, c'est la production de biens d'équipements qui a enregistré le plus fort taux de croissance (11 %), suivie par la production de biens de consommation (9 %), alors que la production de matières premières et de biens intermédiaires n'a progressé que de 6 %. La production industrielle s'est accrue essentiellement au cours des huit premiers mois de l'année et est restée stationnaire entre octobre et décembre. Ce fléchissement est dû surtout à l'affaiblissement de la demande, mais aussi, semble-t-il, à l'apparition, au deuxième semestre, de goulets d'étranglement au niveau de l'offre, qui ont freiné la production de certains secteurs. Il ressort d'enquêtes réalisées dans certaines industries que le taux moyen d'utilisation des capacités a progressé légèrement en 1977 et en 1978 par rapport à son bas niveau de 1976, mais est resté inchangé, à 85 % environ, en 1979. Dans quelques secteurs produisant des produits semi-finis (tels que les métaux de base), l'utilisation des capacités est assez faible. Etant donné que l'investissement dans certains secteurs produisant des matières premières a progressé moins rapidement que la demande et que des restrictions ont été imposées aux importations de matières premières, des pénuries sont apparues, qui ont limité l'expansion de la production des secteurs en aval. En raison du fléchissement de la demande, il semble que le taux d'utilisation des capacités dans la construction navale soit de l'ordre de 75 %. Toutefois, dans le secteur du ciment et certains

19 La production de maïs a augmenté d'environ un tiers en 1979, alors que celle de blé a diminué de 17 %.

20 C'est le plus fort taux de croissance enregistré depuis 1972.

secteurs produisant des matériaux de construction, c'est le manque de capacités qui a été la cause essentielle du ralentissement du taux de croissance de la production, qui s'est établi à 8 % en 1979.

En raison des pénuries de certains matériaux de construction, mais aussi du ralentissement de la croissance des investissements dans le logement et l'infrastructure, le taux de croissance de l'activité dans le secteur de la construction est tombé à 7½ % en 1979. L'expansion des services a été freinée par la diminution du nombre total de touristes (2½ %), notamment de touristes étrangers (7½ %). En outre, le ralentissement de la demande de consommation a influé sur la croissance des services commerciaux, notamment au deuxième semestre. Ce sont les services bancaires et financiers qui ont en général continué de connaître la plus forte expansion. Dans l'ensemble, la croissance des services s'est établie à 7½ %.

### *Tendances de l'emploi*

Du fait de l'expansion continue et rapide de la production depuis 1977, l'emploi non agricole a continué de progresser au taux de 4½ % en 1979, ce qui correspond au taux de croissance de longue période enregistré dans les années 70. Les tendances de l'emploi se sont nettement améliorées dans les années 70, par rapport aux années 60. D'une part, le taux moyen de progression de l'emploi non agricole a dépassé de près de 1½ point celui des années 60 ; d'autre part, les taux annuels de progression de l'emploi ont été assez réguliers. Les écarts par rapport au taux tendanciel ont été relativement minimes, alors que dans les années 60, les taux annuels de progression de l'emploi non agricole avaient marqué d'amples fluctuations. L'amélioration des tendances de l'emploi non agricole, et notamment la progression plus rapide de l'emploi observées dans les années 70, tiennent en partie à la plus grande régularité de la croissance de la production non agricole pendant cette période<sup>21</sup>, qui a compensé le ralentissement de son taux tendanciel par rapport aux années 60. Dans les années 70, la croissance de la productivité non agricole a légèrement fléchi, mais ce fléchissement est difficile à mesurer<sup>22</sup>.

La progression plus rapide de l'emploi dans les années 70 a été due également à la vive expansion de la demande de services à forte proportion de main-d'œuvre. Dans les dernières années 60, l'économie yougoslave avait atteint un stade de développement nécessitant l'élargissement de la base de la croissance. Sans un développement accéléré des services financiers et des services commerciaux, des transports, des communications, etc., il aurait été difficile de maintenir un taux de croissance rapide et durable. En outre, le relèvement appréciable des niveaux de vie est allé de pair avec un accroissement proportionnellement plus rapide de la demande de services des ménages. L'emploi dans les services a progressé de 3½ % en moyenne chaque année dans les années 60, et de 4½ %

21 Les taux annuels moyens de croissance de la production non agricole ont été de 8½ % dans les années 60 et de 7 % dans les années 70 et les coefficients de variation par rapport au taux tendanciel, respectivement de 0.5 et 0.3.

22 Les statistiques yougoslaves des comptes nationaux ne tiennent pas compte de la production des activités suivantes : services d'enseignement et activités culturelles, services sociaux, une partie des services gouvernementaux (administration publique, etc.), activités artistiques et artisanat.

environ dans les années 70. En outre, dans les activités de services, où la croissance de la productivité mesurée est généralement très faible (culture, enseignement, santé et protection sociale, administration publique, etc.) et qui représentent un peu moins d'un cinquième de l'emploi total, le taux annuel moyen de croissance de l'emploi est passé de moins de 3 % dans les années 60 à près de 5½ % dans les années 70.

La progression de l'emploi privé non agricole s'est sensiblement ralentie, pour ne s'établir qu'à un peu plus de 1¾ % par an ces dernières années, contre un taux annuel de longue période proche de 4¾ % avant 1973<sup>23</sup>. Ce ralentissement est intervenu en dépit de l'intention du Gouvernement de favoriser l'emploi dans le secteur privé, et bien que, après 1975, un grand nombre de travailleurs expatriés soient rentrés dans le pays, en général en rapatriant leur épargne, et que certains d'entre eux se soient installés à leur propre compte. La progression rapide et continue de l'emploi dans le secteur socialisé, conjuguée à un léger fléchissement de la production non agricole, a entraîné un ralentissement de la croissance de la productivité dans le secteur non agricole, dont le taux s'est établi à 2¾ % en 1979, contre à peine moins de 4 % au cours des deux années précédentes. Du fait que l'emploi réagit avec un certain retard aux variations de la production, la progression d'une année à l'autre de l'emploi dans l'industrie a été un peu plus forte en 1979 qu'en 1978, ce qui, conjointement avec une légère décélération de la production, a aussi entraîné une diminution du taux de croissance de la productivité, qui s'est établi à 4 % en 1979 contre 5 % en 1978 (et plus de 4½ % en moyenne au cours des trois années précédentes). Dans le secteur de la construction, du fait du fléchissement de la production, la progression de la productivité s'est ralentie de façon encore plus sensible et son taux est tombé de 4½ % en 1978 à 1¾ % en 1979 (l'emploi a progressé respectivement de 6¾ % et de 5¾ %). A l'exception du secteur bancaire et financier et des services connexes, où l'emploi a continué d'augmenter à peu près aussi rapidement qu'au cours des quelques années antérieures, la progression de l'emploi dans les autres services s'est ralentie, pour s'établir à 3¾ % en 1979 contre 4½ % l'année précédente.

En raison notamment de la légère augmentation des revenus agricoles l'an dernier, la population active dans le secteur agricole privé a diminué en 1979 à un taux légèrement inférieur au taux tendanciel de longue période enregistré dans les années 70 (2.1 % contre 2¾ %). Dans les années 60, le taux annuel de diminution avait été inférieur à 1 %. L'accélération intervenue dans les années 70 s'est produite malgré le renversement du mouvement de migration extérieure et est liée au vieillissement de la population agricole, à l'attrait exercé par l'augmentation rapide du niveau de vie dans les zones urbaines et à l'amélioration des perspectives d'emploi dans le secteur socialisé. En chiffres annuels nets, ce dernier a absorbé 225 000 personnes environ au cours des quelques dernières années, contre 143 000 dix ans auparavant. Si le secteur socialisé est aujourd'hui en mesure d'absorber un plus grand nombre d'actifs, c'est surtout parce qu'il est beaucoup plus étendu qu'il y a dix ans<sup>24</sup>, et aussi, accessoirement, parce que le

<sup>23</sup> La part de l'emploi privé non agricole dans l'emploi total non agricole n'est que de 6¾ %.

<sup>24</sup> En 1979, le secteur socialisé employait à peu près 50 % de personnes de plus que dix ans auparavant.

Tableau 3 La structure de l'emploi  
Milliers de personnes

	1955	1960	1970	1975	1976	1977	1978	1979 <sup>1</sup>
Population totale	17 519	18 402	20 371	21 365	21 573	21 775	21 968	22 107
<i>Emploi :</i>								
Personnes employées dans le secteur socialisé	2 159	2 903	3 765	4 667	4 833	5 065	5 280	5 506
<i>dont</i> : Femmes	538	784	1 169	1 586	1 663	1 751	1 840	
Activités économiques <sup>2</sup>	1 799	2 415	3 059	3 869	3 999	4 182	4 364	4 558
<i>dont</i> : Industrie <sup>3</sup>	722	1 054	1 418	1 802	1 872	1 961	2 022	2 102
Activités non économiques <sup>4</sup>	360	488	706	798	834	870	916	950
Secteur privé non agricole	170	205	300	363	366	373	381	391
Emploi total dans le secteur non agricole	2 329	3 108	4 065	5 030	5 199	5 425	5 661	5 879
Secteur agricole privé	5 180	4 757	4 300	3 851	3 771	3 691	3 600	3 525
Emploi intérieur total								
Travailleurs employés à l'étranger <sup>5</sup>	—	8	783	940	870	825	815	800

1 Chiffres provisoires.

2 Toutes les activités à l'exception des activités non économiques ; à raison d'une rupture dans les séries, les données avant et après 1970 ne sont pas strictement comparables.

3 Non compris la construction.

4 Services sociaux et activités culturelles (y compris les services de santé et les activités scientifiques), organismes sociaux, chambres économiques, banques, établissements financiers et compagnies d'assurance, organismes sociaux, chambres économiques, banques, établissements financiers et compagnies d'assurance, sécurité sociale et administrations.

5 Chiffre maximum atteint en 1973 (1 100 000).

Sources : Statisticki Godisnjak Jugoslavije, 1979 et renseignements communiqués directement à l'OCDE.

taux de progression de l'emploi y est plus rapide. Malgré ces importants changements structurels, la proportion de la population active totale employée dans le secteur agricole privé est encore de 36 % (48 % en 1969), ce qui permet de penser qu'elle pourra encore fortement diminuer à long terme.

Le nombre annuel moyen de travailleurs yougoslaves expatriés revenant dans le pays a progressivement diminué, pour tomber à 80 000 environ au cours des trois années allant jusqu'en 1976 à 15 000 environ au cours des deux années allant jusqu'en 1979. Actuellement, il reste un peu moins de 800 000 travailleurs yougoslaves à l'étranger, contre un chiffre record de 1 100 000 en 1973. Compte tenu des retours de travailleurs expatriés, de l'exode agricole et de l'accroissement naturel de la population, les secteurs non agricoles devraient créer environ 5 % d'emplois de plus chaque année pour faire face à la progression nette de la demande d'emplois. C'est là un chiffre élevé qui, eu égard aux tendances actuelles de l'investissement, des coefficients de capital et de la productivité, semble difficile à réaliser dans un proche avenir. Ainsi, à l'exception de deux périodes (1963-1966 et 1970-1973), qui ont coïncidé avec d'importants mouvements d'émigration, le chômage n'a cessé de progresser depuis le début des années 70. En 1979, le nombre de demandeurs d'emploi recensés a augmenté d'un peu moins de 4 %, soit le taux le plus faible enregistré depuis 1972. Sur

765 000 demandeurs d'emploi<sup>25</sup> recensés en 1979, environ le tiers exerçaient déjà un emploi mais cherchaient à en changer. Ces quelques dernières années, la progression du chômage a été due exclusivement à une augmentation du nombre de personnes cherchant un emploi pour la première fois, alors que le nombre de personnes souhaitant changer d'emploi a légèrement diminué. Dans le cadre de ces tendances globales, en 1979 comme en 1978, le nombre des femmes parmi les demandeurs d'emploi a augmenté beaucoup plus vite que celui des hommes ; celui des personnes instruites et qualifiées et celui des jeunes se sont aussi accrus plus vite que la moyenne. En 1979, le nombre d'offres d'emploi non satisfaites a augmenté de 11 % (contre 14 % en 1978) et leur nombre total est passé de ce fait à 82 000 (soit 16 % du nombre de chômeurs effectifs). L'augmentation du nombre des offres d'emploi non satisfaites alors que le chômage global s'aggravait donne à penser qu'il existe d'importantes inadéquations entre l'offre et la demande surtout au niveau régional<sup>26</sup>. Les tendances du chômage comme celles du nombre des offres d'emploi non satisfaites font apparaître un affaiblissement considérable du marché du travail vers la fin de l'année. Entre novembre 1978 et novembre 1979, le nombre d'offres d'emploi non satisfaites est resté stable, alors que le rythme annuel de progression du nombre de demandeurs d'emploi est passé de 3½ % d'une année à l'autre à un peu plus de 4½ % en 1979, et que le taux de croissance de l'emploi dans l'industrie a baissé de ½ % environ.

### *Tendances inflationnistes*

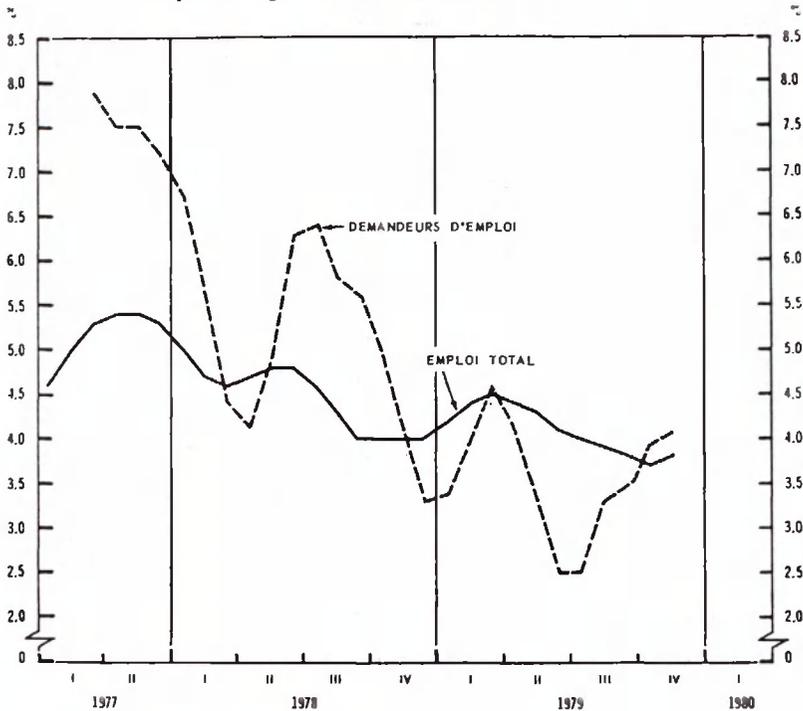
Après être restée modérée pendant trois années, l'inflation<sup>27</sup> s'est accentuée vers la fin de 1978, pour atteindre 26 % environ en taux annuel pendant l'été de 1979, et son rythme n'a guère changé ensuite. Tous les principaux indicateurs de prix se sont fortement accélérés en 1979, surtout celui des prix à l'importation, qui avaient exercé une influence modératrice notable sur le taux d'inflation pendant les quatre années précédentes. Les prix à la production des biens industriels ont augmenté de 13½ % en 1979, contre 8 %, en moyenne, les trois années précédentes. Toutes les principales composantes ont participé à cette accélération, et notamment les prix des biens intermédiaires qui ont augmenté deux fois plus vite en 1979 (16 %) qu'en 1978. Cet emballement des prix est dû dans une large mesure au renchérissement du pétrole et aux hausses par contagion des prix des autres formes d'énergie, encore qu'elles aient été beaucoup moins fortes. La hausse des prix des métaux non ferreux, imputable à l'évolution du marché mondial, a également joué un rôle. Il s'est produit également une nette accélération de la hausse des prix des produits pour lesquels la demande intérieure était forte, tels

25 Ce chiffre représente à peu près 8 % de la population active totale et 13 % de la population totale non agricole.

26 En Sloveenie, la république ayant le niveau de vie le plus élevé, le chômage dont le taux est d'environ 1½ %, revêt uniquement un caractère frictionnel ; de ce fait, c'est dans cette république qu'il y a le plus grand nombre d'offres d'emploi non satisfaites, qui ne peuvent en général être pourvues qu'en faisant appel à des personnes venant d'autres républiques. Par ailleurs, dans les républiques de Macédoine et de Serbie, les demandeurs d'emploi représentent respectivement un cinquième et un quart environ des effectifs du secteur socialisé.

27 Deux indices peuvent être utilisés pour mesurer le taux d'inflation : l'indice des prix de détail et l'indice du coût de la vie. Le Secrétariat a utilisé ce dernier comme indicateur principal car il a une couverture plus large.

Graphique 2 Emploi et demandeurs d'emploi  
pourcentage de variation d'une année sur l'autre<sup>1</sup>



1 Moyennes mobiles sur trois mois.

Source : Indeks.

que les matériaux de construction, les machines électriques, les fourrures et les articles en cuir. Essentiellement sous l'effet de la diminution de la production agricole en 1978, et malgré l'augmentation sensible de celle-ci en 1979, les prix agricoles à la production se sont accrus de 25½ % en 1979, contre 12 % environ les trois années précédentes. La hausse du prix du blé (44 % en 1979), due en partie à la médiocrité de la récolte, a été la cause essentielle de cette accélération, encore que, dans le but de relancer l'élevage et la production laitière, les prix réglementés du bétail, du lait et des produits laitiers aient aussi été sensiblement relevés en 1979 (22 %, contre 11 % en 1978).

La hausse de près de 22 % des prix de détail en 1979 a été, abstraction faite de la flambée d'inflation de 1974-1975, la plus forte jamais enregistrée depuis 1966 et supérieure d'un quart à la hausse moyenne des années 70. Comme les quatre années précédentes, les prix de détail des biens industriels ont augmenté beaucoup plus vite que les prix à la production, l'écart en valeur absolue, qui tend régulièrement à s'élargir chaque année depuis 1976<sup>28</sup>, s'étant chiffré à 8½ points en 1979, soit près de 40 % de la hausse des prix de détail des biens

28 Au cours de la première moitié de la décennie 70, les prix à la production n'avaient augmenté qu'un peu plus lentement que les prix de détail (respectivement 18½ % et 20 %, en taux annuels).

Tableau 4 **Prix et gains**  
 Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente

	1976	1977	1978	1979	Déc. 1979	Jan. 1980	Mar. 1980
					Déc. 1978	Jan. 1979	Mar. 1979
Prix à la production							
Produits industriels, total	6.1	9.5	8.3	13.2	14.9	17.1	22.2
Biens d'équipement	11.2	9.5	5.3	6.1	5.3	7.6	9.3
Produits intermédiaires	6.1	8.8	7.9	16.1	17.8	19.8	27.9
Biens de consommation, total	5.3	10.7	9.7	11.1	13.1	15.5	17.4
Produits agricoles, total	14.4	12.1	10.0	25.6	27.3	28.5	..
Prix de détail							
Total	9.4	13.3	13.4	21.9	23.9	26.1	25.8
Produits agricoles	13.5	17.3	15.3	20.4	25.8	33.3	28.0
Services	8.0	13.0	13.3	22.9	24.0	25.5	26.6
Produits industriels	13.0	13.4	13.9	21.7	24.0	23.5	22.5
Coût de la vie							
Total	11.6	15.0	14.3	20.4	23.0	26.2	25.8
Biens	11.5	15.2	14.2	20.4	23.2	26.9	26.9
Alimentation	14.1	18.3	15.2	18.3	22.7	28.6	25.4
Biens de consommation durables	7.8	11.6	17.6	22.1	24.4	25.9	26.7
Services	12.4	13.4	14.5	20.5	21.6	21.4	19.7
Prix à l'exportation	4	13	9	15	18.6	17	19
Prix à l'importation	3	14	5	19	27.9	21	20
Gains moyens nets dans le secteur socialisé	15½	18¼	21	20½	24	19¼	..

Sources : *Saopstenje*, n° 13/1980, 37/1980 ; *Indeks* et renseignements communiqués directement à l'OCDE.

industriels. Une partie de cet écart, probablement pas plus de 3½ points, s'explique par l'augmentation sensible (40 % par rapport à 1978) des impôts sur les ventes, la structure des dépenses des ménages s'étant modifiée au profit des biens plus fortement taxés (voitures, postes de radio et télévision, appareils électriques), ainsi que par un léger relèvement de certains taux de l'impôt sur les ventes l'an dernier. Le reste de l'écart est vraisemblablement imputable à l'importance croissante attachée aux activités commerciales et tertiaires, qui a conduit les commerçants à élargir leurs marges bénéficiaires brutes, en partie pour couvrir l'augmentation de leurs dépenses publicitaires, pour améliorer les locaux de vente et les services aux clients ainsi que pour accroître leurs marges bénéficiaires nettes<sup>29</sup>. Probablement en raison du souci des autorités d'atténuer l'effet de la hausse des prix sur les groupes à faible revenu et également du délai qui s'écoule entre la hausse des prix à la production et celle des prix de vente, l'augmentation d'une année à l'autre des prix alimentaires a été moins importante au niveau du détail qu'au niveau de la production. Toutefois, une forte accélération s'étant produite au

29 Il y a quelques années, les marges bénéficiaires nettes des commerçants étaient beaucoup plus faibles que celles des producteurs.

niveau du détail au second semestre de 1979, la hausse des prix de détail de fin d'année à fin d'année a été plus forte que celle des prix à la production.

Pour freiner la consommation de pétrole, les hausses successives des prix du pétrole ont été répercutées assez rapidement sur les consommateurs, de sorte que de toutes les composantes de l'indice des prix de détail, ce sont les prix du carburant pour automobiles et des lubrifiants qui ont le plus fortement augmenté (54 %). Les hausses par contagion des prix des autres énergies ayant été modérées initialement et n'étant intervenues qu'après un délai considérable, les prix de l'électricité et du chauffage domestiques n'ont augmenté qu'un peu plus rapidement que l'ensemble des prix de détail (25 % et 22 % respectivement). A la suite de la réforme économique et des mesures de stabilisation, entre le milieu des années 60 et jusqu'en 1975, la hausse des prix des services s'était considérablement ralentie et était restée un peu inférieure à celle des autres prix de détail ; mais, depuis, son rythme est un peu plus rapide. Cette accélération relative depuis 1976 est due en partie à un effet de rattrapage, mais aussi à la plus grande autonomie dont jouissent les secteurs tertiaires autogérés. La politique de fixation des prix a vraisemblablement été moins tempérée, afin d'améliorer la qualité des services offerts et de faire en sorte que la progression des gains moyens dans ces secteurs soit parallèle à celle des gains moyens dans le reste du secteur socialisé.

Au cours des quatre années allant jusqu'en 1978, les prix à l'importation avaient augmenté beaucoup plus lentement que les coûts intérieurs (respectivement 6½ % et 15½ % en moyenne). L'écart s'est réduit l'an dernier et la forte hausse des prix à l'importation (19 % contre 5 % en 1978) a été le principal facteur de l'accélération de l'inflation en 1979, en ajoutant 4 points environ au taux d'inflation, contre 1½ point en moyenne au cours des quatre années précédentes. La hausse d'une année à l'autre du prix du pétrole et du gaz importés a été de 45 % en 1979 et de près de 90 % entre décembre 1978 et décembre 1979. Compte tenu de la hausse parallèle du prix du pétrole et du gaz produits dans le pays, l'augmentation des prix du pétrole et du gaz a contribué pour un peu moins de la moitié à l'accélération du taux d'inflation, qui a été de 7 points environ entre 1978 et 1979. La hausse des prix alimentaires, qui est passée de 15 % en 1978 à 19 % en 1979, a contribué pour un peu plus d'un point à cette accélération et le relèvement de certains taux de l'impôt sur les ventes a aussi accentué un peu l'inflation.

En 1979, les gains moyens nets ont augmenté à peu près au même rythme qu'en 1978 (20½ %) mais, en raison du ralentissement de la croissance de la production non agricole, l'augmentation des coûts unitaires de main-d'œuvre (18 à 19 %) a été un peu plus forte (1½ point de plus) qu'en 1978 et même plus forte qu'entre 1975 et 1978. Abstraction faite de l'augmentation des bénéfices due à la hausse des prix de l'énergie d'origine intérieure, la contribution des bénéfices nets au taux d'inflation a probablement un peu diminué.

Au début d'août 1979, les autorités ont pris une série de mesures destinées à freiner la forte hausse des prix, qui sont restées en vigueur jusqu'à fin décembre. Un blocage temporaire et généralisé des prix des biens et services a été imposé. D'une part, les prix d'environ 10 % des produits relevant directement de l'administration fédérale ont été bloqués à leur niveau du 3 août. Les autorités se sont engagées à examiner chaque cas séparément jusqu'à la fin de 1979, et à

accorder des hausses sélectives des prix (compte tenu essentiellement de l'augmentation des prix des matières premières et autres moyens de production). D'autre part, il a été décidé que les prix des produits et services déterminés sur la base des accords d'autogestion et des contrats sociaux conclus entre les producteurs étaient aussi bloqués, et que le blocage ne pourrait être levé que si intervenait, entre un nombre donné de producteurs, un accord unanime de relever tel ou tel prix. Cette dernière disposition visait, semble-t-il, à retarder les augmentations des prix et à faire en sorte que la hausse moyenne des prix s'aligne sur celle des prix des producteurs les plus efficaces. En troisième lieu, le montant absolu des coûts de distribution, essentiellement dans le commerce de gros et de détail, a été bloqué, ce qui impliquait une diminution en termes réels. Enfin, le montant absolu des bénéfices commerciaux a aussi été bloqué. Ces mesures, qui avaient pour but de restreindre les bénéfices commerciaux bruts et de modérer les augmentations de salaires et de prix, ont contribué à ralentir l'inflation au cours des quatre derniers mois de 1979 : la hausse sur douze mois de l'indice des prix de détail est tombée de 26 % en août 1979 à 24 % en décembre.

#### *Commerce et paiements extérieurs*

Des facteurs spéciaux (la hausse des prix du pétrole et la médiocrité des récoltes) et la surchauffe de l'économie à la suite des trois années de croissance rapide ont contribué à peu près dans les mêmes proportions à la dégradation marquée de la position de la balance des opérations courantes observée en 1979. Le déficit commercial, qui était resté stable en 1977 et en 1978, aux alentours de 4,3 milliards de dollars, a atteint près de 6,4 milliards en 1979. A peu près le tiers de cette augmentation est dû à l'accroissement de la facture pétrolière, qui s'est chiffrée à un peu plus de 700 millions de dollars. Les deux autres tiers (environ 1,5 milliard de dollars) sont imputables, à peu près dans les mêmes proportions, à deux facteurs : premièrement, le fait qu'étant donné que le volume des importations de marchandises est plus élevé que celui des exportations, toute hausse des prix du commerce extérieur entraîne automatiquement, même si les termes de l'échange ne se modifient pas, une augmentation du déficit, et, deuxièmement une dégradation prononcée de la balance extérieure réelle, due au manque de vigueur des exportations de marchandises (en volume) et à une très forte progression du volume des importations de marchandises. Si l'on ne tient pas compte de la hausse du prix du pétrole, les termes de l'échange se sont légèrement améliorés. Après avoir augmenté modérément mais régulièrement pendant quelques années, l'excédent de la balance des invisibles a marqué le pas en 1979. Au total, le déficit extérieur courant est passé de 1,3 milliard de dollars en 1978 à 3,4 milliards en 1979 (respectivement 2½ % et 4½ % du PIB)<sup>30</sup>.

Le rythme tendanciel de croissance en volume des exportations, qui avait été relativement rapide (8 % par an en moyenne) au cours des dix années allant jusqu'en 1973, s'est ralenti depuis pour s'établir à peine au-dessus de 1 %. Après avoir baissé de près de 3 % (taux annuel) en 1977 comme en 1978, le volume des exportations de marchandises s'est stabilisé en 1979 à son bas niveau de 1978.

30 Afin de faciliter la comparaison avec les pays de l'OCDE qui utilisent les comptes nationaux sur base SCN, le produit social yougoslave a été majoré de 15 % environ, de façon à calculer l'estimation du PIB utilisée pour déterminer la proportion du déficit extérieur courant.

Tableau 5 **Balance des paiements**  
Millions de dollars des Etats-Unis

	1976	1977	1978	1979 <sup>1</sup>	1980 <sup>2</sup>
Balance commerciale	-2 489	-4 380	-4 317	-6 371	-5 665
Importations, caf	7 367	9 634	9 988	12 862	13 082
Exportations, fob	4 878	5 254	5 671	6 491	7 417
Services et transferts, net	2 654	2 798	3 061	3 005	3 665
Entrées	4 404	4 820	5 775	6 585	7 385
Envois de fonds des travailleurs expatriés et des émigrants	1 884	2 097	2 645	3 280	3 790
Tourisme	802	841	1 050	1 000	1 150
Transports	894	1 051	1 150	1 250	1 315
Intérêts	90	123	155	155	110
Divers	734	708	775	900	1 020
Sorties	1 750	2 022	2 714	3 580	3 720
Envois de fonds des travailleurs expatriés et des émigrants	469	670	1 176	1 550	
Tourisme	77	90	120	130	
Transports	466	488	565	620	
Intérêts	369	381	455	720	
Divers	369	393	398	560	
Balance des opérations courantes	165	-1 582	-1 256	-3 366	-2 000
Mouvements de capitaux à long terme	1 093	1 402	1 350	1 360	
Mouvements de capitaux à court terme, y compris les erreurs et omissions	-243	67	-108	304	
Financements exceptionnels	50	75	350	250	
Variation des réserves (net)	1 065	-38	336	-1 452	
dont :					
Devises	1 203	51	257	-1 172	
Utilisation des crédits du Fonds	-189	112	74	-280	

1 Données préliminaires.

2 Prévisions officielles.

Sources : Banque Nationale de Yougoslavie et renseignements communiqués directement à l'OCDE.

La médiocrité des résultats obtenus à l'exportation ces dernières années est due autant aux conditions extérieures (notamment le ralentissement des échanges mondiaux, la récession dans la construction navale et les mesures protectionnistes appliquées dans plusieurs pays industrialisés) qu'aux conditions intérieures créées par la surchauffe de l'économie, qui a distraité des ressources au profit du marché intérieur, et probablement aussi à une certaine perte de compétitivité. Le fait que les exportations de navires ont continué de se contracter fortement explique de nouveau en partie la faiblesse de la croissance des exportations en 1979. Ayant diminué de 40 % en 1979, le volume des exportations de navires a été de 75 % environ inférieur à celui de 1974, ce qui a eu une incidence négative de près de trois points sur les exportations totales en 1979. Il s'est produit en outre une diminution sensible du volume des exportations de produits végétaux, essentiellement de blé et de maïs, dans le cas du blé, cette diminution est imputable à la médiocrité de la récolte et, dans celui du maïs, vraisemblablement au fait que les agriculteurs ont préféré garder leur production pour l'alimentation animale plutôt que de la vendre sur un marché où les prix n'étaient pas suffisamment élevés. Même

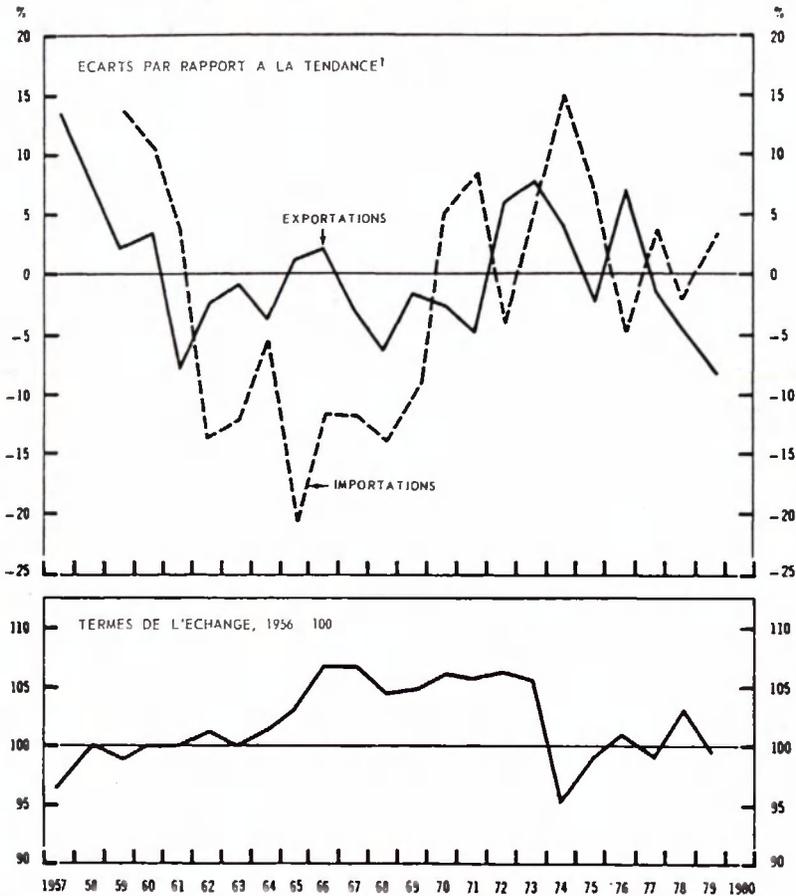
si l'on ne tient compte ni des navires, ni des produits de l'agriculture et de la sylviculture, la croissance en volume des exportations de tous les autres produits n'a été que de 5 % environ, ce qui, par rapport aux tendances de l'expansion des échanges mondiaux observées l'an dernier, n'est guère satisfaisant. Il convient de noter toutefois que parmi ces exportations, celles de biens de consommation — en partie en raison de la vigueur de la demande de consommation intérieure — ont diminué de 4 % environ en termes réels.

Tableau 6 Commerce extérieur ventilé par produits  
Pourcentage de variation

	1974	1975	1976	1977	1978	1979
<b>EXPORTATIONS, TOTAL</b>						
Valeur	33.4	7.0	19.8	7.8	7.8	14.5
Volume	1.1	-1.8	15.2	-4.6	-1.1	-0.4
<b>Métaux non ferreux</b>						
Valeur	73.5	-22.1	0.2	-21.1	-4.9	36.8
Volume	6.9	-8.4	6.8	-28.2	-6.8	6.1
<b>Machines</b>						
Valeur	74.5	20.8	38.5	43.8	3.1	28.5
Volume	42.8	4.4	23.3	30.9	-2.7	16.9
<b>Ouvrages en métal</b>						
Valeur	64.9	36.7	22.3	8.3	12.9	9.1
Volume	43.5	9.9	15.7	-0.4	5.5	-7.5
<b>Construction navale</b>						
Valeur	38.9	23.0	-5.8	44.7	1.7	-37.4
Volume	51.5	-11.2	-15.2	-13.2	-29.8	-41.5
<b>Machines et appareils électriques</b>						
Valeur	20.1	18.5	16.3	13.3	7.6	17.9
Volume	-6.9	10.7	10.2	8.8	-10.3	8.1
<b>Bois d'œuvre et meubles</b>						
Valeur	12.7	-13.3	63.6	15.2	-3.4	12.3
Volume	-20.0	-9.6	53.4	1.9	-4.8	-2.3
<b>IMPORTATIONS, TOTAL</b>						
Valeur	66.7	2.4	-4.3	30.8	3.6	28.8
Volume	19.6	-2.8	-7.2	14.7	-1.3	8.2
<b>Pétrole et gaz</b>						
Valeur	208.9	-5.0	19.7	26.9	9.1	66.0
Volume	-9.5	-0.6	11.9	16.7	9.1	13.6
<b>Métaux ferreux</b>						
Valeur	79.7	35.2	-31.6	20.6	0.6	27.3
Volume	17.4	23.7	-26.8	19.4	-5.1	6.1
<b>Machines</b>						
Valeur	39.2	45.2	-4.7	31.8	10.1	22.8
Volume	19.3	26.3	-7.3	5.4	-9.8	9.6
<b>Matériel de transport</b>						
Valeur	32.1	19.6	-7.5	29.5	9.7	35.2
Volume	19.7	8.9	-14.1	8.8	13.1	17.6
<b>Produits chimiques</b>						
Valeur	110.5	-2.6	-4.9	26.7	11.0	32.5
Volume	37.5	-4.5	-4.9	25.4	6.7	6.0
<b>Produits végétaux</b>						
Valeur	163.7	-59.0	84.7	1.5	4.4	75.2
Volume	94.7	-50.2	61.6	-18.8	4.4	70.1
<i>Pour mémoire :</i>						
Formation brute de capital fixe	8.9	9.6	8.1	11.1	11.2	9½

Sources : SGJ, Soapstenja, n° 8/1980, 29/1980.

Graphique 3 Volume des échanges de marchandises



1 Écart en pourcentage par rapport à la tendance linéaire.

Source : SGJ.

L'augmentation en valeur des exportations a été de 15 % en 1979 contre 7 $\frac{1}{2}$  % en moyenne les deux années précédentes, en raison surtout d'une accélération de la hausse des prix à l'exportation, dont le taux est passé de 10 % environ en 1977 et 1978 à 15 % l'an dernier. Cette accélération a touché les prix de presque toutes les principales catégories d'exportations, et surtout ceux des matières premières et des biens intermédiaires — notamment les métaux ferreux et non ferreux et les matériaux de construction — qui ont bénéficié de la vigueur de la demande mondiale. Contrairement à ce qui s'était passé les deux années précédentes, la valeur des exportations à destination de la zone de l'OCDE a augmenté, en 1979, de près de deux fois plus que celle des exportations à destination des pays à économie planifiée, ce qui donne à penser que le volume des premières a fortement augmenté alors que celui des secondes est resté stationnaire ou a peut-être légèrement diminué. La valeur des exportations à destination de l'Union Soviétique, qui est le plus important marché extérieur de la Yougoslavie et qui absorbe un peu plus du cinquième de ses exportations totales, a plafonné, ce qui

implique une diminution en volume (la plupart des échanges avec l'Union Soviétique se font sur une base bilatérale). L'accroissement de la valeur des exportations à destination des pays en développement a été assez faible (2 %), la diminution en volume que cela implique étant due à un fléchissement des exportations de navires.

Tableau 7 Commerce extérieur ventilé par zones<sup>1</sup>  
Millions de dollars

	1960	1970	1975	1976	1977	1978	1979 <sup>2</sup>
	Exportations						
OCDE	297	939	1 450	2 036	1 952	2 132	2 567
<i>dont :</i>							
Etats-Unis	39	90	265	353	276	363	355
Pays européens de l'OCDE	257	841	1 152	1 641	1 636	1 728	2 155
CEE	190	655	930	1 326	1 296	1 279	1 625
Pays à économie planifiée	183	545	1 918	2 066	1 960	2 384	2 624
<i>dont :</i> URSS	53	242	1 012	1 142	1 058	1 365	1 346
Pays en développement	86	195	704	763	970	1 035	1 045
TOTAL	566	1 679	4 072	4 886	4 882	5 551	6 236
	Importations						
OCDE	502	1 948	4 675	4 039	5 094	5 506	7 080
<i>dont :</i>							
Etats-Unis	89	160	416	370	507	603	1 008
Pays européens de l'OCDE	397	1 732	3 958	3 494	4 252	4 660	5 798
CEE	319	1 334	3 160	2 877	3 537	3 752	4 638
Pays à économie planifiée	212	594	1 893	2 190	2 580	2 916	3 397
<i>dont :</i> URSS	57	193	807	1 002	1 209	1 345	1 723
Pays en développement	112	332	1 129	1 138	1 276	1 355	1 879
TOTAL	826	2 874	7 697	7 367	8 950	9 777	12 356

1 En grande partie du fait de légères différences entre les taux de change mensuels utilisés et aussi en raison de divergences entre les définitions des statistiques douanières et celles de la balance des paiements, les totaux relatifs aux importations et aux exportations diffèrent légèrement de ceux figurant dans le tableau 5.

2 Chiffres provisoires.

Sources : Statistiques du commerce extérieur de l'OCDE, Bulletin mensuel, Série A et Indeks, Savezni zavod za statistiku.

L'augmentation en valeur des importations a été de 29 % en 1979, un peu plus des deux tiers de ce chiffre étant imputables à la hausse des prix. En volume, les importations se sont accrues de 8½ %, taux qui ne paraît guère rapide si l'on tient compte du taux de croissance du produit social (7 %) et du rattrapage inévitable de la baisse du volume des importations intervenue en 1978. Les restrictions imposées aux crédits à l'importation ont peut-être contribué à freiner la croissance des importations en 1979. Les importations de biens de consommation ont progressé à un rythme rapide (20 % en volume), d'une part, parce que les importations de blé ont dû être considérablement accrues (70 % en volume) à cause de

la médiocrité de la récolte et, d'autre part, parce que la demande de consommation globale est restée vigoureuse pour la quatrième année consécutive. La rapidité de la croissance de la production industrielle a entraîné une nouvelle augmentation sensible du volume des importations de matières premières et de biens intermédiaires (7½ %). Compte tenu de la diminution de leur volume en 1978 ainsi que de la vigueur continue de l'investissement en 1979, l'augmentation de 5 % du volume des importations de machines et outillages paraît d'une faiblesse assez surprenante, qui s'explique peut-être par une plus grande couverture des besoins par la production intérieure, conformément aux objectifs fixés par les autorités.

Le renchérissement du pétrole a contribué pour un peu plus d'un quart à la hausse totale des prix à l'importation. Comme les deux années précédentes, la hausse des prix des importations de machines et d'outillages a été beaucoup plus forte que celle des prix des autres catégories d'importations (non compris le pétrole). Cela s'explique en partie par la dépréciation du dollar<sup>31</sup> vis-à-vis des monnaies des principaux pays européens industriels de l'OCDE, qui sont de loin les plus importants fournisseurs de machines et d'outillages de la Yougoslavie. Les importations en provenance de la zone de l'OCDE ont augmenté de 30 % environ en valeur. Du fait des importations de blé, la valeur des importations en provenance des Etats-Unis s'est accrue de 70 %. Pour chacun des principaux pays européens de l'OCDE qui sont des partenaires commerciaux de la Yougoslavie — Allemagne, Italie, France et Autriche —, l'accroissement a été d'environ 30 %. La progression en valeur des importations en provenance de l'Union Soviétique a également été importante, mais cela est imputable en partie à l'enchérissement du pétrole ainsi qu'aux quantités supplémentaires de pétrole qui ont dû être importées pour remplir les nouveaux oléoducs et non pour la consommation directe.

La faible diminution de l'excédent de la balance des invisibles en 1979 a eu pour causes essentielles une forte augmentation des paiements nets d'intérêts à l'étranger et un léger fléchissement des recettes touristiques. Alors qu'ils n'avaient augmenté que modérément pendant trois ans, les paiements d'intérêts à l'étranger se sont accrues de 60 % environ en 1979, à cause, surtout, de la hausse très sensible des taux d'intérêt dans la zone de l'OCDE l'an dernier, et aussi, dans une moindre mesure, de la croissance rapide de la dette extérieure nette en 1978 et 1979. Les tremblements de terre du Monténégro et les importants dommages qu'ils ont causés dans l'une des plus importantes zones touristiques ont été la cause principale de la diminution de 7½ % du nombre de touristes étrangers en 1979 (contre une augmentation de 13½ % en 1978) et de la diminution de 4 % du nombre de nuitées. Les recettes brutes au titre du tourisme ont fléchi de 5 %, ce qui donne à penser qu'en 1979, les dépenses des touristes par nuitées ont beaucoup plus diminué en termes réels que l'année précédente. Le taux de croissance du montant brut des entrées de fonds imputables aux travailleurs expatriés et aux émigrés, qui s'était légèrement ralenti au cours des trois années allant jusqu'en 1978 (9 % en taux annuel), s'est toutefois considérablement accéléré en 1978 (26 %) et en 1979 (24 %). La poursuite de cette forte progression s'explique en partie par le retour d'émigrés rapatriant leur épargne ainsi que par la possibilité

31 Au cours des quelques dernières années, le dinar a pratiquement suivi l'évolution du dollar.

offerte aux Yougoslaves d'ouvrir des dépôts en devises, qui procurent à leurs titulaires d'importants avantages<sup>32</sup> et leur permettent de se protéger contre l'inflation. Du fait de la stagnation des recettes nettes au titre des invisibles et de l'accroissement du déficit commercial, la proportion du déficit commercial couverte par les recettes invisibles nettes a sensiblement diminué et est passée de 70 % en 1978 à 50 % en 1979.

L'augmentation du déficit extérieur courant a été dans une large mesure financée par une réduction de 1.5 milliard de dollars du montant brut des réserves, dont 1.2 milliard de dollars de réserves en devises et en or. Ces dernières ayant augmenté de 1.5 milliard de dollars au cours des trois dernières années précédentes. Le montant des réserves en devises s'élevait à la fin de 1979, à 1.3 milliard de dollars et le montant total des réserves à un peu plus de 2 milliards de dollars. Les entrées de capitaux à long terme sont restées à peu près au même niveau qu'au cours des trois années précédentes, mais, du fait de l'inflation, les mouvements nets de capitaux à long terme ont diminué en termes réels depuis 1977, et n'ont financé que 40 % environ du déficit annuel en 1979, soit moins de la moitié de la proportion enregistrée en 1977. L'augmentation du déficit extérieur courant en 1979 est imputable pour une bonne part à un déficit des comptes bilatéraux résultant de la forte hausse inattendue des prix de certaines matières premières et de certains combustibles ; de ce fait, l'accroissement du déficit a été financé à raison de 15 % environ par des entrées de capitaux à court terme (y compris le règlement des soldes bilatéraux). A la fin de 1979, le montant net de la dette extérieure était de 12½ milliards de dollars environ.

## II POLITIQUE ECONOMIQUE

Dans l'ensemble, les résultats économiques ont été satisfaisants, en dépit des très grandes difficultés engendrées par les ajustements structurels et institutionnels<sup>33</sup> du processus de développement ainsi que par les contraintes extérieures. Tous les principaux objectifs à long terme ont été plus ou moins atteints et l'économie a connu une expansion rapide. En outre, bien que le développement de l'économie ait été caractérisé par des fluctuations périodiques à court terme de l'activité, celles-ci n'ont pas été très différentes de celles enregistrées au cours de la majeure partie des années 60 dans les pays de l'OCDE et, depuis la fin des années 60, la variation du taux réel de croissance du PIB par rapport à la tendance a été inférieure à la variation moyenne pour la zone de l'OCDE<sup>34</sup>. Par ail-

32 Les titulaires de ces comptes sont exemptés du paiement de certains impôts sur les ventes lorsqu'ils convertissent leurs devises en dinars pour acheter certains biens (automobiles particulières, certains biens de consommation durables, machines agricoles et autres, par exemple).

33 Des changements institutionnels importants ont été opérés depuis le début des années 50, y compris deux grandes réformes au milieu des années 60 ainsi qu'au milieu des années 70, qui visaient en grande partie de promouvoir la décentralisation.

34 Le coefficient de variation du taux de croissance du PIB entre 1968 et 1978 a été de 0.36 en Yougoslavie, de 0.54 dans la zone de l'OCDE, de 0.60 dans les pays de la CEE, de 0.81 aux Etats-Unis, de 0.61 au Japon, de 0.60 en Grèce, de 0.45 en Irlande, de 0.83 en Italie, de 0.84 au Portugal et de 0.52 en Espagne.

leurs, le ralentissement de la croissance du PIB réel depuis la crise du pétrole de 1973-1974 a été beaucoup moins accentué que dans la zone de l'OCDE. Dans le passé, les fluctuations de l'activité économique ont résulté, dans une grande mesure, de la mise en œuvre de mesures de stabilisation vigoureuses.

Aussi longtemps que la rapidité de la croissance n'a pas entraîné la surchauffe de l'économie, et notamment qu'elle n'a pas posé de difficultés de balance des paiements, la pratique a été d'appliquer une politique budgétaire de caractère assez neutre, et une politique monétaire d'accompagnement souple. Les interventions en matière de formation des revenus se sont généralement limitées à l'inclusion dans les conventions sociales (une pour l'ensemble du pays et une pour chacune des républiques et des provinces autonomes) de directives en accord avec les objectifs des Résolutions Annuelles. Ce système est toutefois très peu contraignant et, à l'exception des décisions concernant les rémunérations du petit nombre de personnes travaillant pour l'administration fédérale et les administrations provinciales, qui peuvent être imposées, les décisions en matière de traitements sont en fait prises au niveau des entreprises (Organisations de Travail Associé), des unités socio-politiques et des unités autogérées, qui ont toute latitude pour accorder des augmentations de traitements dont le pourcentage peut varier assez largement en fonction de leur situation particulière. De ce fait, les augmentations effectivement accordées ont été assez peu conformes aux directives figurant dans les accords sociaux. L'influence des autorités sur les prix est plus importante, mais là aussi un glissement s'est généralement produit et les prix ont fréquemment augmenté plus que ne le prévoyaient les Résolutions Economiques. Certains prix relèvent directement de la compétence du Gouvernement Fédéral et des administrations des républiques, alors que d'autres, sous réserve que leur évolution soit plus ou moins compatible avec les objectifs globaux des autorités, sont déterminés librement sur la base des critères du marché, ce qui donne une grande latitude d'interprétation aux différents producteurs<sup>35</sup> et infléchit l'ensemble du processus de formation des prix dans le sens de la hausse.

Lorsqu'elles jugent que les tensions inflationnistes sont devenues trop fortes et la position de la balance des paiements critique, les autorités réagissent généralement en imposant des mesures destinées à faire mieux respecter les objectifs de la Résolution Economique et, le cas échéant, en recourant à des mesures directes de stabilisation. A la suite de quoi, les entreprises, les unités socio-politiques et les communautés d'intérêt autogérées conviennent de signer des accords de revenus et de prix, dont l'application peut être rendue obligatoire. En dernier recours, des blocages des prix et des traitements sont imposés, une politique plus restrictive est appliquée en matière de crédit et des directives sont promulguées en vue de restreindre les programmes de dépenses, généralement dans le secteur public mais aussi dans les entreprises. L'évolution intervenue dans l'économie en 1978 et 1979 et les mesures prises par les pouvoirs publics l'an dernier et dans les premiers mois de 1980 se sont en général inscrites dans le schéma décrit ci-dessus, la différence la plus importante étant le renforcement de l'inflation importée. Dans les derniers mois de 1978, des signes de surchauffe sont devenus évidents et la Résolution Economique pour 1979, qui fixait les objectifs économiques et sociaux

---

35 Pour une analyse plus détaillée des mécanismes de formation des prix et des arrangements institutionnels, voir l'Etude économique de l'OCDE sur la Yougoslavie, juin 1979, pp. 34-35.

pour l'année ainsi que les politiques qu'il convenait de mettre en œuvre pour les atteindre, visait à réduire quelque peu le taux de croissance du produit social et à atténuer les tensions inflationnistes. Toutefois, au moment où la Résolution a été votée, les autorités sous-estimaient l'ampleur des tensions inflationnistes existantes, qui ont en outre été grandement renforcées en 1979 par la forte hausse inattendue des prix du pétrole. C'est pourquoi, surtout lorsqu'il est devenu évident que la position de la balance des opérations courantes serait profondément dégradée, l'action des pouvoirs publics a été orientée dans un sens légèrement plus restrictif en 1979 et beaucoup plus restrictif encore dans la Résolution Economique pour 1980<sup>36</sup>.

### *Evolution monétaire*

Dans le but de lutter contre l'inflation, qui avait été en partie alimentée par l'application d'une politique monétaire fortement expansionniste les années précédentes, les autorités ont adopté un programme monétaire à peu près neutre pour 1979, qui était compatible avec un taux de croissance prévu du PIB de 6 % et une augmentation des prix de 13 %. Les mesures de plafonnement du crédit prévoyaient une augmentation graduée du volume des crédits bancaires (y compris des autres investissements bancaires) à compter de décembre 1978, à concurrence de 10 % jusqu'en juin 1979, de 13 % jusqu'en septembre 1979 et de 19 % jusqu'en décembre 1979. En 1978, le volume total du crédit a progressé de 29½ %. Selon les prévisions, la croissance de M1 devait se ralentir de 28 % en 1978 à 18 % environ en 1979 et la création de monnaie centrale ne devait pas dépasser 24 milliards de dinars, soit un peu moins qu'en 1978. Au début de 1979, des mesures ont été prises à l'appui de ces objectifs : les possibilités de financement offertes par la Banque Nationale sous forme de réescompte des effets de commerce et d'avances garanties sur ces mêmes effets ont été limitées à 40 % de la valeur nominale des effets et, aux termes d'une directive de la Banque Nationale, les crédits à l'importation ont été réduits de 20 %. Comme suite à ces mesures, la croissance de la plupart des agrégats monétaires s'est considérablement ralentie au premier semestre de 1979. Le taux annuel de croissance du crédit bancaire a atteint 21 % au premier semestre de l'année, soit deux points de plus que prévu, mais beaucoup plus faible que celui enregistré en 1978. En outre, la création de monnaie centrale a connu un tassement, mais a été probablement plus importante que l'objectif prévu. Toutefois, en raison de l'importante augmentation inattendue du déficit extérieur courant et de la diminution des dépôts bancaires à court terme au profit des dépôts à long terme, la croissance de M1 s'est ralentie au premier semestre de l'année pour s'établir à 3 % en taux annuel.

Du fait du ralentissement de la croissance du crédit et de M1 au premier semestre de l'année, ainsi que des effets de l'accélération de l'inflation<sup>37</sup>, plusieurs entreprises ont connu de graves problèmes de trésorerie, notamment celles qui consomment de grandes quantités de combustibles et de matières premières, dont les

36 La politique économique pour 1980 est décrite en détail dans la partie III.

37 La cause principale de cette accélération a été une augmentation de 40 % des dépenses des entreprises en biens et services (non compris les coûts de main-d'œuvre), due en grande partie au renchérissement des matières premières et des biens intermédiaires.

Tableau 8 **Masse monétaire**  
Milliards de dinars

	Position juin 1979	Variations au cours de la période						
		1977		1978		1979		1980 <sup>1</sup>
		I	II	I	II	I	II	
Crédits bancaires	1 210.3	63.8	82.1	101.0	115.1	95.5	157.7	255.0
Avances aux clients	1 118.5	58.5	72.3	85.6	99.0	91.8	139.4	..
Titres	82.8	5.3	9.8	15.4	16.1	3.7	18.3	..
<i>Moins</i> : Dépôts non-monétaires	702.9	39.7	29.3	63.3	61.2	57.2	60.4	149.0
Opérations en devises	-112.0	-10.5	-7.4	-5.6	-13.8	-33.5	-45.1	-20.5
Masse monétaire (M1)	386.4	13.6	29.3	32.1	40.1	4.8	52.2	85.5

1. Prévisions.

Sources : Renseignements communiqués directement à l'OCDE ; estimations de l'OCDE.

prix ont le plus fortement augmenté. C'est pour cette raison que, vers le milieu de l'année, les autorités ont relâché quelque peu les restrictions imposées au crédit aux entreprises, ce qui a entraîné une augmentation du volume du crédit au deuxième semestre, les engagements de crédit au logement existants<sup>38</sup> et les crédits de reconstruction consentis après les tremblements de terre du Monténégro accentuant cette évolution. Au deuxième semestre, les avances bancaires ont progressé de presque plus de 32 % en taux annuel, soit 11 points environ plus rapidement qu'au cours des six mois précédents. En 1979, le volume du crédit s'est accru au total de 26½ %, alors que l'objectif initial était de 19 % et l'objectif révisé (en trois étapes au cours de l'année) de 25 %.

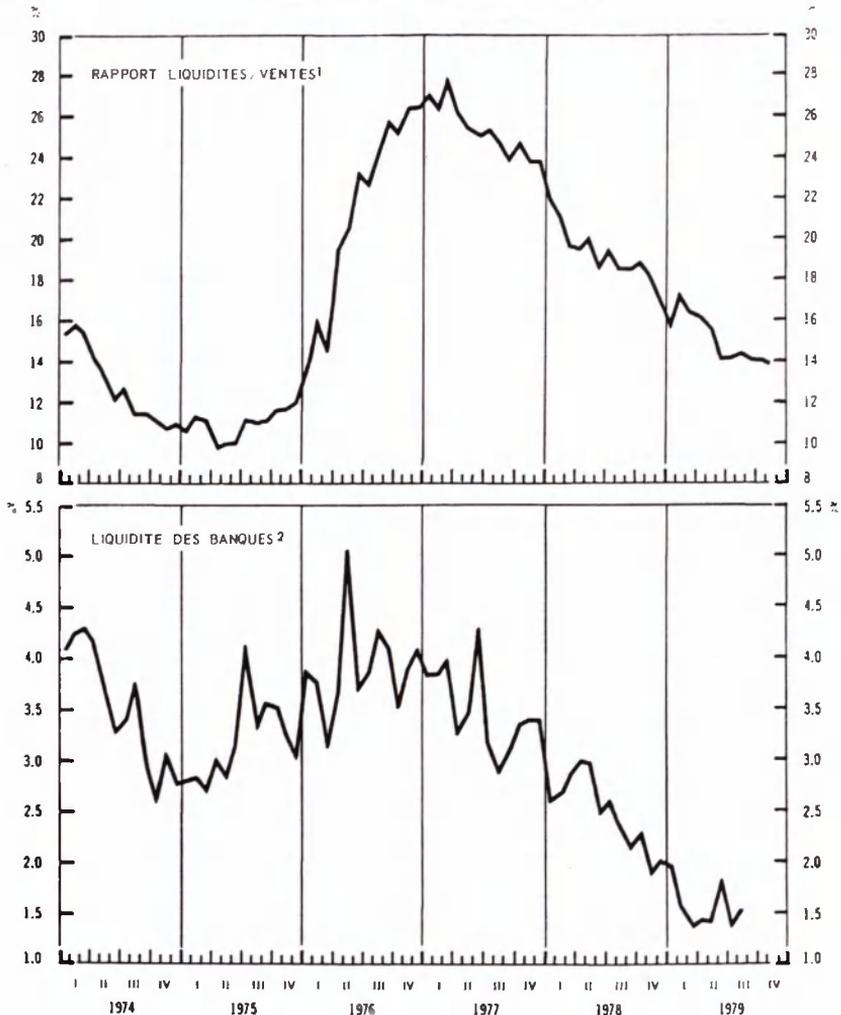
L'écart de 7½ points entre l'expansion effective du crédit et celle initialement fixée pour objectif a été toutefois moindre que l'écart entre l'augmentation des prix fixée comme objectif et leur augmentation effective (9 points environ). En outre, les avances bancaires ont augmenté un peu moins que le PIB normal (en 1978, elles avaient augmenté de 7 points environ plus vite que le PIB). Comme en 1978, les crédits à court terme ont progressé un peu plus rapidement que les crédits à long terme, évolution imputable en partie à l'accélération de la croissance des crédits octroyés aux entreprises pour leur permettre de faire face à leurs difficultés de trésorerie. De même, les crédits accordés par les banques aux ménages pour l'acquisition d'un logement ont continué de progresser à peu près deux fois plus vite que le volume total des crédits bancaires en 1979. Toutefois, comme suite à l'augmentation sensible du montant des versements initiaux, la croissance du crédit à la consommation est tombée de 26½ % en 1978 à 15 % en 1979.

Du fait de la forte augmentation des crédits bancaires et d'une certaine contraction des dépôts, les liquidités des banques ont été sensiblement réduites. Le coefficient de liquidité<sup>39</sup> n'avait cessé de diminuer pour tomber de 6 % à la fin de

38 Les particuliers et les entreprises titulaires de dépôts spéciaux d'épargne-logement sont habilités à obtenir des prêts pour l'achat et la construction de logements.

39 Selon la définition des autorités, le coefficient de liquidité est le rapport en pourcentage, entre d'une part, les avoirs en comptes courants des banques auprès de la Banque Nationale et, d'autre part, leurs dépôts à court terme.

**Graphique 4 Indicateurs de la liquidité**  
(Données mensuelles désaisonnalisées)



1 Rapport entre les soldes des comptes courants et le produit des ventes.

2 Rapport entre le montant des comptes courants et des réserves des banques commerciales et montant total des engagements à court terme.

Sources : Statisticki bilten SDK ; OCDE.

1976 à 3.7 % à la fin de 1978 et à moins de 1½ % au début du printemps de 1979, ce qui était un des taux les plus bas, sinon le plus bas, enregistré dans les années 70. Pour remédier à cette situation, les autorités ont décidé de réduire le coefficient de réserve obligatoire auprès de la Banque Nationale. Le coefficient de réserve<sup>40</sup> a été abaissé d'un point au début de l'année, de 3½ points entre juin

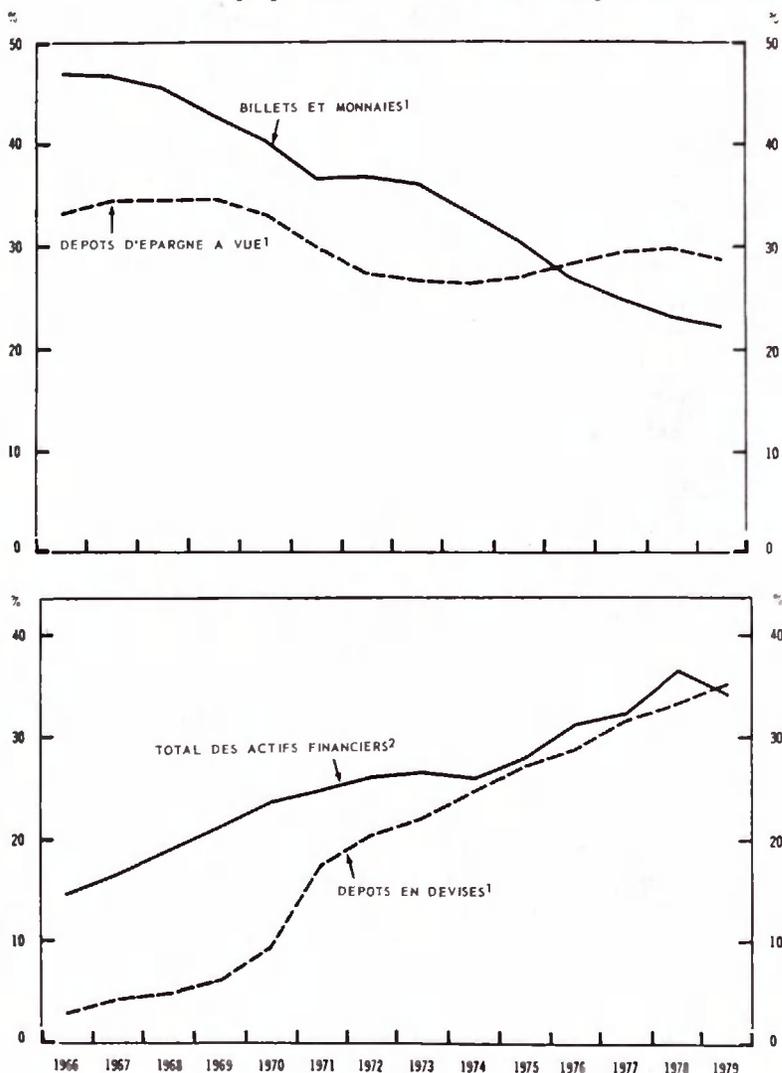
40 Le coefficient de réserve ne s'applique qu'aux dépôts à vue, donc pas aux dépôts d'épargne, et est calculé sur la base des dépôts à vue, des dépôts à terme d'un an au plus, des dépôts avec préavis d'un an au plus, ainsi que des ressources requises pour l'émission de valeurs à échéance d'un an au plus, à l'exclusion des dépôts d'épargne-logement.

et septembre et d'un autre point à la fin de décembre. Au total, cette réduction a permis aux banques de disposer de 14 milliards de dinars environ de ressources supplémentaires, soit près de 6 % de l'expansion nette du crédit en 1979. Au cours de l'été 1979, d'autres mesures ont été prises pour améliorer la situation de trésorerie des banques : le pourcentage de la valeur nominale des bons du Trésor pouvant donner lieu à des avances a été porté de 70 % à 100 % et le plafond des avances garanties sur titres et de réescompte des effets de commerce, de 40 à 50 % de la valeur nominale de ces titres et effets. En outre, en raison des tremblements de terre dont il avait été victime, le Monténégro a pu bénéficier de crédits à des conditions beaucoup plus libérales et les plafonds imposés aux crédits pour le financement des stocks de produits agricoles nationaux, notamment le blé, ont été sensiblement relevés. Malgré ces mesures, la politique de crédit, qui avait été fortement expansionniste les quelques années précédentes, a eu une orientation légèrement restrictive en 1979.

Bien que l'expansion du crédit ait été importante, la masse monétaire au sens strict (M1) ne s'est accrue que de 17½ %, soit moins que l'objectif officiel. Le déficit extérieur a toutefois joué un grand rôle dans cette modération de l'expansion de la masse monétaire, qui a été concentrée au deuxième semestre de l'année. Les transactions extérieures ont absorbé 79 milliards de dinars environ en 1979, contre 20 milliards de dinars prévus initialement et 19½ milliards de dinars en 1978. Selon des estimations provisoires, les dépôts à terme ont augmenté beaucoup plus vite que les dépôts à vue, ces derniers ayant été délaissés au profit des dépôts à long terme et des dépôts soumis à restrictions, du fait du renforcement des dispositions prévoyant la constitution préalable de dépôts auprès des banques pour l'importation de certains biens. Le fait qu'aux termes des contrats de crédit, les ménages et les entreprises sont tenus d'avoir constitué des dépôts préalables auprès des banques pour pouvoir obtenir des avances a également contribué à cette évolution. Alors qu'en 1978, l'épargne et les dépôts à court et à long terme des ménages auprès des banques s'étaient accrus à peu près au même rythme, leurs dépôts à long terme ont augmenté beaucoup plus vite en 1979. Cela est dû en partie à l'augmentation sensible des dépôts effectués sur les comptes d'épargne-logement aussi bien par les entreprises que par les particuliers. Les dépôts en devises à long terme des ménages ont augmenté aussi plus vite que les dépôts à court terme. La progression du montant total des dépôts en devises des ménages ayant de nouveau été beaucoup plus rapide que celle du montant des autres dépôts des ménages (respectivement 36½ % et 27 %), les dépôts en devises représentant actuellement un peu moins de la moitié du montant total des actifs financiers des ménages (non compris les espèces).

Comme on l'a signalé précédemment, au début de 1979, la Banque Nationale prévoyait de créer 24 millions de dinars de monnaie centrale au cours de l'année, dont 54 % environ auraient été utilisés pour l'octroi de crédits sélectifs et des opérations de réescompte. Comme il était prévu à ce moment-là que la contribution des opérations en devises ne serait que légèrement négative, les autorités monétaires estimaient que la limite proposée pour les opérations de réescompte aurait un effet expansionniste suffisant sans qu'il soit besoin d'agir sur les coefficients minimaux de réserve obligatoires. En fait, le volume brut de monnaie centrale ne s'est accru que de 13.1 milliards de dinars, en grande partie en raison de la contribution négative des opérations en devises. Les crédits aux banques

Graphique 5 Actifs financiers des ménages



Note : Les actifs financiers comprennent les espèces, les dépôts d'épargne en dinars, les dépôts en devises et certains postes de faible importance sur compte courant.

1 En pourcentage du total des actifs financiers.

2 En pourcentage du produit social nominal.

Source : Statisticki bilten SDK.

commerciales et autres organismes ont augmenté de plus de 28 milliards de dinars, et la réduction des coefficients minimaux de réserve a en outre contribué pour près de 14 milliards de dinars à la création de monnaie centrale. Les contreparties autonomes ont réduit de 7 milliards de dinars le stock de monnaie primaire, soit beaucoup moins qu'en 1978.

Tableau 9 Principales sources de création monétaire  
Milliards de dinars

	Position juin 1979	Variations au cours de la période		
		1977	1978	1979
<b>I OPÉRATIONS DE LA BANQUE CENTRALE</b>				
Opérations intérieures				
1 Crédits aux banques commerciales et à divers fonds	98.3	10.3	11.1	28.2
2 Avances à l'Administration fédérale et à d'autres clients	107.2	12.5	10.4	9.1
Opérations en devises	18.6	-2.6	4.3	-38.2
Variation des réserves minimales	—	—	1.7	14.0
<b>TOTAL</b>	<b>186.6</b>	<b>20.2</b>	<b>27.5</b>	<b>13.1</b>
<b>II CONTREPARTIES AUTONOMES</b>				
1 Dépôts des clients auprès de la Banque Nationale	20.9	0.2	1.5	-4.8
2 Postes en cours de règlement	11.2	1.9	-8.0	2.9
3 Monnaie en circulation	90.7	-9.2	-16.6	-15.8
4 Réserves obligatoires	51.3	-12.3	-9.9	-4.5
5 Autres dépôts des banques commerciales auprès de la Banque Nationale	18.5	-0.8	-6.5	-3.9
6 Bons du Trésor	5.1	-0.6	0.3	0.0
7 Divers	-30.7	-0.4	12.3	19.2
<b>TOTAL</b>	<b>167.0</b>	<b>-21.2</b>	<b>-29.9</b>	<b>-6.9</b>

Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

L'attrait exercé par les dépôts en devises tient non seulement à leur convertibilité, mais aussi à la politique des taux d'intérêt, qui a été en partie à l'origine de l'augmentation sensible de ces dépôts depuis le début des années 70. Les dépôts des ménages, qu'ils soient libellés en dinars ou en devises, sont assortis des mêmes taux d'intérêt, ceux-ci variant de 7 % pour les dépôts à vue à 10 % pour les dépôts à terme. Les taux d'intérêt sur les dépôts en dinars ont donc toujours été inférieurs au taux d'inflation, écart qui s'est encore élargi depuis que l'inflation s'est accélérée au début de 1979. En revanche, si l'on tient compte du fait qu'en 1978, le dinar s'est déprécié de 14 % par rapport au deutschemark (la monnaie dans laquelle sont libellés la plupart des dépôts en devises), les dépôts en devises ont eu un rendement réel net de 7 à 10 % cette année-là. En 1979, le dinar s'étant de nouveau déprécié de 14 % par rapport au deutschemark, dans le contexte d'une accélération de l'inflation, les dépôts à terme ont encore eu un rendement réel positif, alors que la perte sur les dépôts en dinars a dépassé — en moyenne — 13 %.

Certains dépôts des ménages, surtout ceux effectués sur des comptes d'épargne-logement, qui ne représentent encore toutefois qu'une proportion minime du montant total des dépôts des ménages, sont très intéressants car ils ouvrent droit après quelques années à un prêt au logement à long terme à un taux d'intérêt préférentiel, qui varie autour de 5 %, ce qui est bien moins que le taux d'inflation. Dans l'ensemble, les taux d'intérêt dont sont assortis aussi bien les crédits

Tableau 10 Taux d'intérêt  
En pourcentage

	1977	1978				1979			
	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Banque Centrale									
Taux officiel d'escompte	8-6	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0
Taux de rendement à l'émission									
Obligations de l'administration fédérale	8-10	8-10	8-10	8-10	8-10	8-10	8-10	8-10	8-10
Taux applicables aux prêts									
Prêts à court terme	9.31	8.93	8.93	8.73	9.60	8.83	9.05	9.05	8.88
Prêts à moyen et à long terme	8.58	9.26	9.07	9.08	8.99	7.76	6.52	6.52	6.91
Crédits aux ménages									
Crédits à la consommation	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0
Crédits à la construction de logements	6.24	5.91	5.08	5.18	5.21	4.73	4.64	4.64	5.57
Taux applicables aux dépôts									
Dépôts à terme des OTA <sup>1</sup>									
Jusqu'à un 1 an	3.42	5.05	4.48	4.58	4.55	4.62	5.41	5.41	5.09
A plus d'un an	4.80	5.83	7.06	6.46	6.04	5.34	6.31	6.31	7.56
Dépôts des ménages									
Dépôts à vue	7.50	7.50	7.50	7.50	7.50	7.50	7.50	7.50	7.50
Dépôts à terme									
De un à deux ans	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0
De plus de deux ans	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	9.93

1 Organisations du travail associé, « entreprises ».

Source : Bulletin trimestriel de la Banque nationale.

que les dépôts bancaires sont faibles en Yougoslavie, ce qui, dans une situation d'inflation généralisée comme celle des années 70, constitue une grande incitation à emprunter. Les autorités considèrent les taux d'intérêts comme un instrument de développement à long terme, et elles tendent à les maintenir relativement stables, quelle que soit l'évolution du taux d'inflation et du niveau d'activité.

Comme les années précédentes, le principal instrument de la politique monétaire a été le plafonnement du crédit (plafonds des opérations de réescompte, relèvement du montant des versements initiaux pour les crédits à la consommation et à l'importation et les crédits d'investissement). Les dispositions actuelles permettent aux autorités de contrôler l'expansion globale du crédit et, le cas échéant, de réduire ou d'accélérer le rythme de cette expansion. Le relèvement du montant des dépôts devant être constitués auprès des banques avant l'octroi de prêts atténue quelque peu les effets les plus préjudiciables de la faiblesse des taux d'intérêt. Néanmoins, le maintien de taux d'intérêt stables et faibles, surtout dans le contexte d'un doublement du taux d'inflation comme en 1979, a eu pour corollaire des taux d'intérêt réels fortement négatifs. Cela n'a fait que rendre encore plus excessive la demande d'investissements, et nombreuses ont été les entreprises qui ont préféré investir plutôt que de faire face aux obligations du service de leur dette.

### Evolution budgétaire

Comme cela l'a été signalé dans plusieurs des précédentes études économiques de l'OCDE sur la Yougoslavie, la politique budgétaire n'est que peu souvent utilisée à des fins d'action conjoncturelles, et le rôle du secteur public, notamment du budget de l'administration centrale — est un peu différent et plus limité que dans la plupart des autres pays de l'OCDE. Les deux principales raisons à cela sont la multiplicité des organismes et des fonds du secteur public<sup>41</sup> et le fait qu'aux termes de la Constitution, un grand nombre de ces organismes et fonds ne sont censés enregistrer ni excédent ni déficit<sup>42</sup>. En outre, le secteur public est moins étendu que dans les pays de l'OCDE en général, mais un peu plus étendu que dans les moins industrialisés de l'OCDE ayant des niveaux de revenu comparables. En Yougoslavie, le montant total des dépenses publiques représente 38 % environ du PIB contre 44 % environ pour les pays européens de l'OCDE. En outre, bien qu'il y ait coordination au niveau fédéral, la large décentralisation des décisions et la grande autonomie dont jouissent de nombreux organismes publics font que l'administration fédérale n'a qu'un contrôle assez limité sur les dépenses publiques autres que les siennes propres, qui ne représentent qu'un cinquième des dépenses publiques totales. En outre, les dépenses de l'administration fédérale sont assez inélastiques, car plus de la moitié sont consacrées à la défense et le tiers aux services administratifs et au financement de certaines caisses de retraite, le montant des dépenses effectuées à ce dernier titre étant, aux termes de dispositions législatives, étroitement lié à l'augmentation du revenu national. Les recettes de l'administration fédérale proviennent essentiellement des impôts indirects, dont l'élasticité par rapport au niveau d'activité est très faible, ainsi que des contributions versées par les républiques et les provinces autonomes (et calculées sur la base du niveau des recettes de ces dernières), dont l'élasticité par rapport au PIB est d'un peu plus de 1. L'administration fédérale peut avoir un budget excédentaire ou déficitaire, mais ces excédents ou déficits sont peu importants et ne varient guère. S'il leur arrive de varier dans de plus larges proportions, c'est en partie sous l'effet de facteurs autonomes et conjoncturels (et non pas d'une action délibérée). Les variations du budget de l'administration fédérale n'ont donc qu'une faible incidence sur l'activité économique en général.

Les autres unités socio-politiques (administration fédérale non comprise), qui sont à peu près au nombre de 600 et vont des républiques aux communes, entrent pour un peu moins du quart dans le montant total des dépenses du secteur public, et les communautés d'intérêt autogérées ainsi que les fonds pour plus de la moitié. Contrairement à l'administration fédérale, les unités socio-politiques et les communautés d'intérêt ont le droit de lever des impôts directs et autres contributions. Toutefois, étant donné que les impôts sur le revenu sont proportionnels

41 Le budget consolidé du secteur public comprend le budget de l'administration fédérale, les budgets des administrations des républiques et des provinces, les comptes des communes (qui constituent avec les administrations des républiques et l'administration fédérale les unités socio-politiques), les comptes des communautés d'intérêt autogérées ainsi que quelques autres fonds spéciaux.

42 Les communes, un grand nombre de communautés d'intérêt autogérées et les autres échelons inférieurs de l'administration ne sont censés enregistrer ni excédent ni déficit. Si un excédent (ou un déficit) apparaît au cours d'un trimestre, il doit être compensé au cours d'un autre trimestre par une réduction des impôts et des contributions ou d'un accroissement des dépenses ou les deux à la fois (vice versa, en cas de déficit).

Tableau 11 Dépenses et recettes consolidées du secteur public<sup>1</sup>  
En milliards de dinars

	1976	1977	1978 <sup>2</sup>	1979 Estimations
Impôts directs <sup>3</sup>	134.6	175.5	232.5	279.6
Impôts indirects <sup>4</sup>	86.3	109.4	126.3	157.7
Autres impôts et recettes non fiscales	20.5	19.8	25.5	33.4
Recettes courantes, total	241.4	304.7	384.3	470.7
Défense nationale et administration	57.5	71.5	83.9	
Enseignement	38.1	43.7	57.4	
Sécurité sociale et services sociaux	93.5	114.4	146.5	
Interventions économiques	19.6	28.0	38.1	
Autres dépenses <sup>5</sup>	44.6	54.3	63.4	
Dépenses totales	253.3	311.9	389.3	
Solde	-11.9	-7.2	-5.0	
Financement				
Extérieur, net	-1.5	-0.1	-0.1	
Intérieur, net	13.4	7.3	5.1	

1 Y compris les budgets, fonds et communautés d'intérêt à tous les niveaux de l'administration. Non compris le fonds pour le développement des régions sous-développées. Net des transferts entre toutes les unités du secteur public.

2 Chiffres préliminaires.

3 Y compris les impôts sur le revenu et les bénéfices des entreprises et des particuliers, les cotisations de sécurité sociale, les taxes sur les salaires versés par les employeurs, et les impôts fonciers.

4 Y compris les taxes sur les biens et services ainsi que sur les opérations et les échanges internationaux.

5 Y compris les dépenses consacrées au logement et aux services d'intérêt collectif, les investissements et les subventions à la consommation.

Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

et non progressifs et que ces unités et communautés ne sont censées enregistrer ni excédent ni déficit, elles ne peuvent utiliser leur pouvoir fiscal à des fins d'action conjoncturelle ; ce qui veut dire que l'ensemble du secteur public est privé d'un important moyen de régulation de la demande. Les unités socio-politiques et les communautés d'intérêt fournissent certains services dans le secteur de l'enseignement, de la protection sociale, de la santé, de la sécurité sociale, etc., qui sont financés essentiellement par les impôts et contributions versés par les particuliers et les entreprises qui en bénéficient, ceux-ci votant chaque année sur le niveau de ces impôts et contributions. Un objectif important de la politique budgétaire est de maintenir un équilibre entre les budgets des différents niveaux de l'administration ainsi qu'entre ceux des différentes unités et communautés fournissant des services particuliers. Un autre objectif — réalisé essentiellement par le biais de transferts au budget fédéral — est de réduire les importants écarts existant en matière de revenu et de développement entre les différentes républiques et provinces autonomes.

En 1978, le budget fédéral s'est sensiblement contracté, en grande partie du fait de la redistribution des sources de recettes entre l'administration fédérale et les républiques : certaines subventions alimentaires ont été transférées aux républiques et les subventions à l'exportation du budget fédéral aux nouvelles communautés d'intérêt autogérées pour les relations économiques avec le reste du monde.

Tableau 12 **Budget fédéral**  
Milliards de dinars

	1977	1978	1979 révisé Plan	1980 Plan
<b>Recettes courantes</b>	80.0	72.6	93.8	119.1
Droits de douane	39.7	23.4	24.1	30.6
Part du produit de l'impôt de base sur les ventes	—	26.3	38.2	48.9
Contributions financières des républiques et des provinces autonomes	39.0	20.8	28.4	36.9
Divers	1.3	2.2	3.1	2.7
<b>Dépenses</b>	89.0	77.8	97.0	125.2
Défense nationale	38.1	42.6	55.0	73.6
Administration	10.9	13.1	15.1	17.5
Versements aux républiques et aux provinces autonomes	6.1	7.0	10.5	13.8
Investissements	0.6	0.6	0.7	0.8
Versements aux caisses de retraite	10.4	12.4	14.8	18.5
Subventions et remboursements d'impôts	22.3	1.4	—	—
Divers	0.6	0.7	0.9	1.0
<b>Solde des opérations courantes</b>	-9.0	-5.2	-3.2	-6.1
<b>Affectations</b>	4.5	4.3	5.2	3.1
Réserves budgétaires	0.3	0.3	0.2	0.2
Amortissement de la dette et divers	4.2	4.0	5.0	2.9
<b>FINANCEMENT</b>				
<b>Recettes</b>	13.5	9.5	8.4	9.2
Avances de la Banque Nationale	9.5	9.5	8.4	9.2
Emprunts	4.0	—	—	—

Sources : Renseignements communiqués directement à l'OCDE ; *Journal officiel de la RFS de Yougoslavie*, n° 67/1979.

Ces changements, qui ont permis à l'administration fédérale de percevoir environ la moitié des recettes au titre de l'impôt sur les ventes, ont également rendu les recettes de l'administration fédérale moins tributaires des contributions des républiques et des provinces au budget fédéral. En 1979, la réforme était en grande partie achevée et le budget fédéral a recommencé de s'accroître. En 1979, les dépenses fédérales se sont accrues de 25 % environ, soit un accroissement plus lent que celui du produit social, mais un peu plus important que prévu initialement. Ce dépassement de dépenses a été dû dans une large mesure à une forte augmentation imprévue (50 %) des subventions aux républiques et aux provinces autonomes (en grande partie du fait des dépenses entraînées par les tremblements de terre du Monténégro) et à une progression un peu plus forte que prévu des dépenses consacrées à la défense. Toutefois, du fait de la vigueur des importations, les recettes douanières ont été plus élevées que prévu, ce qui, conjointement avec le transfert par les républiques et les provinces au budget fédéral d'une partie des recettes tirées de l'impôt de base sur les ventes a conduit à une augmentation considérablement plus rapide des recettes fédérales totales. Ainsi, le déficit budgétaire, d'un montant de 8.5 milliards de dinars, a été exactement conforme aux prévisions et un peu moins important qu'en 1978. En 1979, le déficit du budget

fédéral a donc diminué pour la troisième année consécutive, pour s'établir à  $\frac{3}{4}$  % du produit social, contre une pointe conjoncturelle de  $2\frac{1}{4}$  % en 1976.

Du fait du relèvement de certains taux de l'impôt sur les ventes et de la hausse plus rapide des prix de détail, le rythme de croissance des recettes tirées de l'impôt sur les ventes s'est fortement accéléré, pour passer de juste plus de 21 % les deux années précédentes à 40 % en 1979. Cette évolution, conjuguée à l'augmentation rapide des droits de douane, a conduit à une augmentation de 25 % du montant total des recettes du secteur public provenant des impôts indirects en 1979, contre  $15\frac{1}{2}$  % en 1978. Les recettes tirées des impôts directs ont toutefois augmenté beaucoup moins vite en 1979, en partie en raison de la diminution des impôts sur le revenu du secteur des entreprises consécutive aux restrictions financières imposées à ces dernières. Plus important encore, la Résolution Economique pour 1979 prévoyait un certain ralentissement de la croissance de la consommation collective, notamment des activités sociales relevant des unités socio-politiques et des communautés d'intérêt autogérées. Comme la progression des recettes doit s'aligner sur celle de ces éléments de dépenses, la croissance des impôts directs (y compris des contributions) a aussi été plus faible, de façon à maintenir ces comptes en équilibre. Le ralentissement de la croissance des impôts directs ( $25\frac{1}{2}$  % en 1979 contre  $31\frac{1}{2}$  % en 1977 et 1978 en moyenne) a été la principale cause du fléchissement du taux de croissance des recettes totales du secteur public, qui s'est établi à  $22\frac{1}{2}$  % en 1979 (contre une moyenne de  $26\frac{1}{4}$  % les deux années précédentes). La progression des dépenses totales du secteur public semble également s'être légèrement ralentie, de sorte que le montant total du déficit du secteur public a peut-être un peu diminué, pour s'établir à  $\frac{3}{4}$  % environ du PIB (1 % en 1978), ce qui permet de penser que l'incidence du secteur public sur l'activité a été légèrement restrictive sur l'ensemble de 1979.

### *Politiques des revenus*

Les arrangements en matière de politique des revenus n'ont pas été modifiés en 1979. En général, le recours des autorités à la politique des revenus est guidé plus par la réalisation d'objectifs de croissance à long terme que par des motifs de régulation de la demande. L'objectif est d'assurer un taux d'épargne élevé et, par conséquent, de faciliter une croissance rapide des investissements productifs. Initialement, la répartition du revenu des entreprises entre les salaires et les traitements, d'une part, l'épargne brute, d'autre part, était déterminée par le biais d'impôts et de réglementations à caractère spécial. Du fait du développement de l'autogestion depuis le milieu des années 60, l'intervention administrative et budgétaire a été considérablement réduite. Les entreprises continuent toutefois d'avoir une forte propension à l'épargne. L'épargne intérieure totale a représenté environ un tiers du PIB en moyenne au cours des cinq dernières années, contre 20 à 25 % en moyenne dans la zone de l'OCDE. Les conventions sociales conclues entre les syndicats, les entreprises et le gouvernement constituent le principal cadre institutionnel de la politique des revenus. Conformément à la politique de décentralisation, il n'existe pas de convention centrale s'appliquant à l'ensemble du pays. Les conventions sont au nombre de huit : six pour les républiques et deux pour les provinces autonomes.

Ces conventions sociales — conclues chaque année — doivent être conformes aux objectifs nationaux définis dans la Résolution Economique pour l'année. Toutefois, chaque république jouit d'une très grande latitude pour déterminer la répartition des revenus conformément à ses propres objectifs et caractéristiques. Les conventions sociales énoncent généralement un grand nombre de règles pour la répartition des revenus entre l'épargne brute destinée à l'investissement productif, la masse salariale totale, les dépenses parallèles (primes spéciales, allocations journalières, heures supplémentaires, congés payés, frais de déplacement, etc.) et enfin les dépenses sociales (logements d'entreprises, etc.). Dans les conventions conclues au niveau des républiques et des provinces ces règles sont toutefois énoncées en termes relativement généraux. En outre, les mécanismes permettant d'assurer leur application aux échelons inférieurs ne sont pas précisés. En fait, d'autres conventions sociales sur la répartition des revenus sont conclues dans chaque activité et dans chaque secteur et sont en grande partie fondées sur la situation économique et financière et sur l'évolution souhaitée dans chacun de ces secteurs. En outre, sous réserve que certaines règles générales soient respectées, la répartition des revenus dans les différentes entreprises d'un même secteur et d'une même branche, peut varier, et varie effectivement, en fonction de la situation de chaque entreprise. Aussi, le niveau des revenus des personnes employées dans les mêmes types d'entreprises diffère-t-il considérablement d'une république ou d'une province à l'autre, mais également d'une entreprise à l'autre dans la même branche et dans la même république ou province autonome.

Le montant et l'évolution des gains moyens des salariés des différentes entreprises dépendent dans une grande mesure de la situation économique et du revenu total de chacune d'entre elles<sup>43</sup>. Les entreprises ayant un revenu total élevé, soit parce que leur productivité est forte (ou progresse fortement) soit parce qu'elles jouissent d'un monopole (soit pour ces deux raisons à la fois) peuvent fixer (augmenter) leurs prix beaucoup plus librement que les autres, et en général, les gains moyens des salariés y sont plus élevés (ou progressent plus vite) que cela n'est en moyenne le cas dans les autres entreprises de la même branche au niveau de la république. De ce fait, d'importants écarts existent entre les gains nets des salariés effectuant le même type de travail. Il semble en outre que cet écart ait tendance à s'élargir, ce qui permet de penser que les entreprises à forte productivité ont accordé des augmentations de salaires plus importantes ces dernières années que les entreprises à faible productivité. Outre la croissance de la productivité, l'évolution du coût de la vie est également prise en compte et, dans certains cas, des clauses d'échelle mobile sont expressément incluses dans les conventions, surtout dans le secteur non commercial. Des conventions distinctes sont conclues pour le personnel des administrations provinciales et locales ainsi que pour les personnes travaillant dans les communautés d'intérêt autogérées du secteur non commercial (qui fournissent d'autres services publics et exercent des activités non commerciales). Les dispositions de ces conventions sont souvent étroitement liées à celles des conventions conclues dans le secteur des entreprises. Toutefois, étant donné que les gains moyens ne sont pas uniformes dans le secteur des entreprises dans son ensemble, la progression des gains dans ces activités non commerciales

43 Conformément au principe de l'autogestion, ce sont les personnes travaillant dans chaque entreprise qui prennent les décisions concernant la répartition des revenus.

dépend beaucoup des conditions locales ainsi que de l'évolution intervenant dans les entreprises locales. Elle dépend aussi de la mesure dans laquelle les administrations des républiques ou des provinces sont disposées à aligner les rémunérations dans le secteur public sur celles du secteur des entreprises.

Tableau 13 Gains mensuels dans certaines branches d'activité  
Moyenne des secteurs économiques = 100

	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Production d'électricité	136	136	137	132	133	130
Production de charbon	117	118	115	111	109	112
Industries du pétrole	157	160	153	142	139	137
Métaux ferreux	115	113	109	104	104	105
Métaux non ferreux	119	113	112	111	106	113
Industrie chimique	112	111	109	107	103	102
Industrie du bois	91	86	85	88	87	87
Textiles	79	76	73	74	74	74
Alimentation	97	96	96	95	95	92
Tabac	92	96	97	93	91	90
Transports ferroviaires	95	100	104	97	101	101
Commerce de détail	98	96	96	93	93	93
Secteur bancaire	131	130	133	128	128	125
Assurances	135	134	137	131	128	129

Source : SGJ.

Pour freiner la progression des gains, il existe dans chaque république et province autonome, un système de régulation dont l'application dépend dans une certaine mesure de l'autodiscipline des entreprises et des communautés d'intérêt. Le revenu net moyen des particuliers ne peut descendre au-dessous d'un niveau minimum garanti, qui est fixé au niveau de chaque république et province. Toutes les conventions doivent respecter la loi sur le travail associé, qui prévoit que les entreprises ayant un revenu moyen par travailleur supérieur à la moyenne doivent affecter une plus grande proportion de leur revenu total à l'épargne. Cette loi prévoit également que les entreprises où le revenu par travailleur est inférieur à la moyenne sont en droit d'affecter à l'épargne une proportion de leur revenu total moins importante que la moyenne. Toutefois, ces dispositions n'étant pas assorties de directives précises, la loi n'est pas toujours respectée. En particulier, lorsque les travailleurs d'une entreprise prennent des décisions à propos de la répartition du revenu — et par conséquent de la progression des gains — ils ne connaissent pas toujours le taux moyen d'épargne ou le montant moyen des gains nets, étant donné que ces moyennes sont le résultat d'une multitude de décisions indépendantes et en grande partie non coordonnées. En outre, l'entreprise peut consacrer une part croissante de ses gains aux dépenses sociales (fourniture de logements aux travailleurs, octroi de primes supplémentaires lors des congés annuels, etc.), dépenses dont il n'est pas tenu compte dans le calcul des gains des travailleurs mais qui contribuent néanmoins à relever leur niveau de vie.

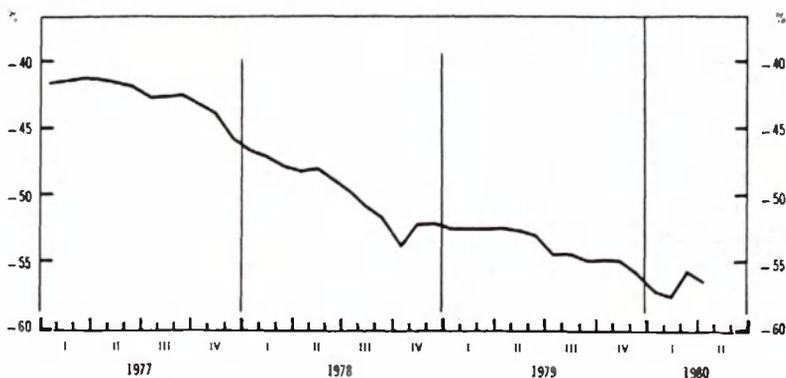
Pour empêcher que les revenus des salariés n'absorbent une part trop importante du revenu total (ou qu'ils n'augmentent de façon excessive), les autorités républicaines et locales peuvent exercer des pressions sur les différentes entreprises ou l'ensemble des branches d'une industrie, ce qui constitue semble-t-il un

plus important moyen de dissuasion. Une amende (sorte d'impôt) peut parfois être infligée ou les unités peuvent être obligées de lier l'augmentation de la masse salariale à l'épargne brute. Il n'en reste pas moins que le mécanisme de formation des revenus des particuliers est affecté d'une distorsion inflationniste. Les secteurs et les entreprises où la productivité progresse rapidement ouvrent la voie à l'augmentation des gains moyens dans d'autres secteurs et entreprises, ce qui a donné lieu parfois à une course entre les salaires et les prix, plus ou moins vive selon la disproportion existant entre l'augmentation des gains moyens dans les secteurs à faible productivité et la progression de la productivité dans ces secteurs. C'est un tel phénomène qui s'est peut-être produit ces quelques dernières années, au cours desquelles l'écart entre l'augmentation des gains moyens et la progression de la productivité n'a cessé de s'élargir ce qui, après le court répit de 1975, a suscité un renforcement considérable des tensions inflationnistes internes, surtout dans les dix-huit mois allant jusqu'à la fin de 1979.

### *Politique extérieure*

Pour préserver la compétitivité, la politique des changes a visé au cours des quelques dernières années à ajuster sans cesse le taux de change du dinar en fonction de l'écart entre le taux d'inflation enregistré en Yougoslavie et celui enregistré par ses principaux partenaires commerciaux. Toutefois cet ajustement ne s'est pas toujours fait sans heurt, en partie en raison des grandes différences existant entre les taux et l'évolution de l'inflation dans les principaux partenaires commerciaux de la Yougoslavie ainsi que des larges fluctuations des taux de change de leurs monnaies les unes vis-à-vis des autres. Il a été très difficile en conséquence de maintenir la compétitivité même sur une très courte période, comme le démontre vraisemblablement le schéma irrégulier de la dépréciation du taux de change effectif du dinar au cours des deux dernières années. Toute stabilité relative du taux de change effectif du dinar pendant un ou plusieurs trimestres a généralement été suivie d'un ajustement important sur une courte période. Par exemple, au cours des huit mois allant jusqu'à la mi-avril 1979, le taux effectif du dinar est

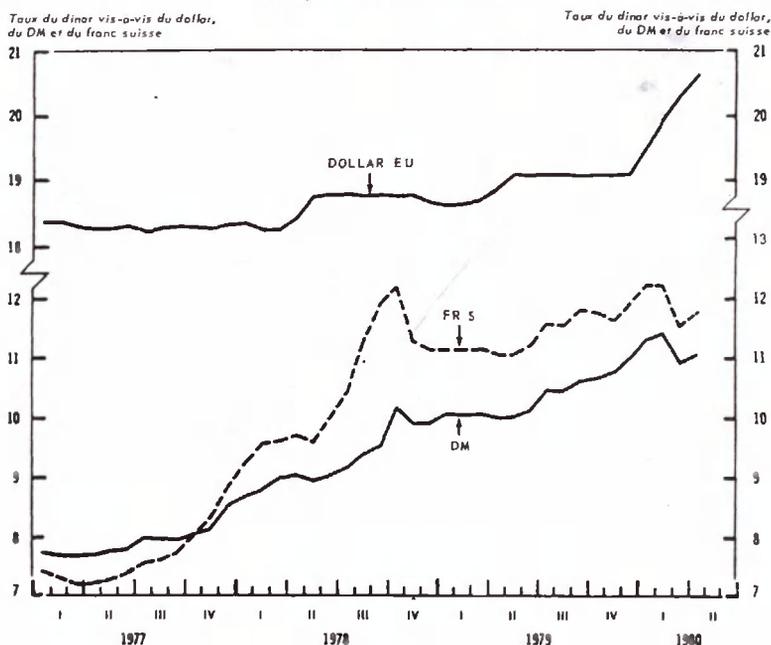
**Graphique 6 Taux de change effectif du dinar**  
Écart en pourcentage par rapport au premier trimestre de 1970



Source : OCDE.

resté stable, puis a fléchi de près de 5 % au cours des deux mois suivants. Au total, la dépréciation effective du dinar a été de 7½ % environ en 1979, contre 11 % en 1978, et cela en dépit du fait qu'en 1979 l'écart entre le taux d'inflation enregistré en Yougoslavie et celui enregistré dans ses principaux partenaires commerciaux s'est probablement élargi plus qu'en 1978, ce qui aurait dû, en principe, entraîner une dépréciation plus importante en 1979 qu'en 1978. Pour rétablir la compétitivité, le dinar s'est déprécié d'environ 7 % dans les trois mois allant jusqu'à février 1980.

Graphique 7 Taux de change au comptant du dinar vis-à-vis de quelques monnaies (Moyennes hebdomadaires)



Source : Cotations hebdomadaires de la Banque Nationale.

Conformément aux politiques de décentralisation, les arrangements institutionnels régissant les relations économiques avec les pays étrangers ont été modifiés en 1977<sup>44</sup>. Alors qu'avant 1977, la formulation et la mise en œuvre des politiques du commerce extérieur incombaient au gouvernement, ce sont maintenant des « communautés d'intérêt autogérées pour les relations économiques », mises en place au niveau fédéral ainsi qu'au niveau des républiques et des provinces, qui sont conjointement responsables des politiques économiques extérieures. Ces communautés sont constituées par des entreprises, d'autres communautés d'intérêt autogérées et des organisations (chambres économiques, etc.), des établisse-

44 Le 1<sup>er</sup> mars 1977, le Parlement fédéral a adopté trois lois relatives au commerce extérieur, aux opérations de crédit et aux paiements extérieurs ainsi qu'aux activités commerciales à l'étranger. Ces lois ont été progressivement mises en vigueur en 1977 et 1978.

ments bancaires et financiers, des coopératives et d'autres organismes socio-juridiques. Des accords d'autogestion concernant la répartition des recettes en devises sont conclus entre les exportateurs directs et les autres industries et organismes qui n'exportent pas directement des biens mais qui participent à leur production. Cette répartition se fait généralement sur la base de la part de chaque organe, usine, entreprise, etc. dans le montant total de la valeur ajoutée des biens exportés. Dans le cadre des arrangements antérieurs, les exportateurs directs recevaient la plus grosse part des recettes d'exportation, quelle que soit leur part dans la valeur ajoutée. Les différents membres ne peuvent vendre leurs recettes en devises, mais doivent les céder aux importateurs qui ont convenu de mettre en commun leurs ressources et sont parties aux accords d'autogestion conclus dans le cadre des diverses « communautés d'intérêt autogérées pour les relations avec l'extérieur ». Ces communautés, par le biais des accords d'autogestion conclus entre les entreprises et d'autres organismes jouent également un rôle dans la détermination du niveau de la dette extérieure, dans la négociation de prêts et d'avances à l'extérieur (elles octroient également des prêts et des avances aux importateurs de produits yougoslaves) ainsi que dans la répartition de ces moyens de financement entre les parties aux accords. Des arrangements de crédit doivent toutefois être conformes aux directives et aux politiques énoncées dans la Résolution Economique annuelle.

Ces nouvelles politiques visent à transférer une partie des responsabilités en matière de commerce et de paiements extérieurs des niveaux national et fédéral aux républiques et, à l'intérieur des républiques, aux provinces et aux différents agents économiques. Ainsi, lorsque les plans relatifs à la balance des paiements de la Yougoslavie sont élaborés, ce qui donne lieu à des négociations et à des compromis entre les républiques, des objectifs sont également fixés pour chaque république en matière de commerce extérieur, de services et de prêts. C'est aux administrations des républiques qu'il incombe d'assurer leur réalisation, mais les autorités fédérales sont habilitées à promulguer des lois pour faire appliquer les politiques adoptées dans la Résolution Economique si les accords d'autogestion nécessaires ne sont pas conclus à l'échelon des républiques, et si l'évolution de la balance des paiements s'écarte considérablement de celle prévue. Ces arrangements visent également à décourager certaines républiques d'orienter excessivement leur production vers le marché intérieur protégé. Ce système risque toutefois de favoriser l'établissement de liens trop étroits entre les exportations et les importations, au niveau des républiques comme au niveau des provinces, ce qui peut être à l'origine de distorsions, surtout lorsqu'il y a opérations de troc. C'est ainsi que le taux de change implicite peut différer d'une communauté d'intérêt autogérée pour les relations avec l'extérieur à l'autre et s'écarter considérablement du taux officiel. Il est admis en outre que ce système renforce peut-être les liens industriels dans chaque république et entre les différentes républiques et le monde extérieur, aux dépens d'une coopération industrielle au niveau national, et concourt ainsi à la réalisation dans les républiques de projets industriels faisant double emploi, problème qui préoccupe les autorités.

### *Tendances et politiques dans le domaine de l'énergie*

Le programme de développement de la Yougoslavie a été fortement tributaire de l'énergie, dont la consommation s'est accrue de 6½ % environ en taux

annuel au cours des vingt années allant jusqu'à 1978, soit une élasticité par rapport au produit social de 1 environ. Cette élasticité est un peu plus élevée que l'élasticité de longue période mesurée pour la zone de l'OCDE dans son ensemble, mais elle ne diffère pas sensiblement de celle mesurée dans les pays de l'OCDE moins industrialisés, qui ont aussi connu un fort taux de croissance de la production industrielle et un relèvement rapide du niveau de vie au cours de la même période. En outre, en Yougoslavie, la production intérieure d'énergie couvre un peu plus de la moitié de la consommation totale (juste un peu plus du quart pour le pétrole et le gaz, tandis que dans les pays moins industrialisés de l'OCDE, elle n'en couvre que légèrement plus du tiers).

Bien que les tendances générales de la consommation d'énergie aient été à peu près semblables à celles observées dans l'ensemble de la zone de l'OCDE, la structure de la consommation s'est modifiée beaucoup plus profondément en Yougoslavie entre la fin des années 50 et 1973 que dans la zone de l'OCDE dans son ensemble. En 1960, la part des carburants solides (essentiellement le charbon)<sup>45</sup> dans la consommation totale d'énergie primaire était de 85 % et celle du

Tableau 14 Consommation d'énergie en 1979  
Pourcentage

Consommateurs	Electricité	Charbon	Pétrole et dérivés
Industrie <sup>1</sup>	60.0	84.3	41.6 <sup>2</sup>
Ménages	30.0	14.8	25.4 <sup>2</sup>
Transports	2.0	0.7	22.6 <sup>4</sup>
Agriculture	1.5	—	—
Autres	6.5	—	10.4
Consommation totale <sup>5</sup>	54.5	42	16.6
	millions de kWh	millions de tonnes	millions de tonnes

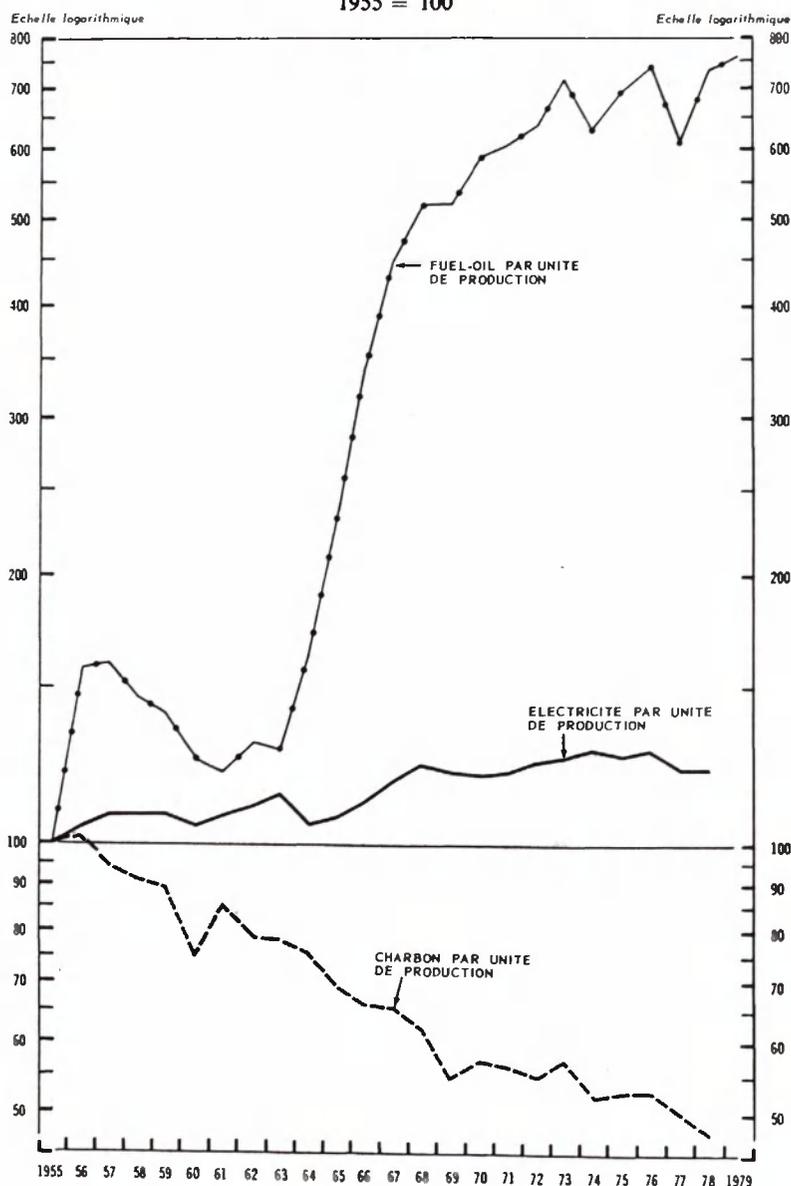
1 Y compris la consommation pour la production d'énergie.  
2 Fuel oil.  
3 Essence et mazout.  
4 Gazole et kérosène.  
5 Y compris les exportations d'un volume négligeable.  
Source : SGJ ; renseignements communiqués directement à l'OCDE.

pétrole et du gaz naturel de près de 14 % ; en 1973, ces proportions étaient respectivement de 45 et de 46 %. Dans la zone de l'OCDE, la consommation de carburants solides est tombée de 36 à 20 % et celle du pétrole et de gaz est passée de 54 à 70 %. En Yougoslavie, ces changements s'étant conjugués à une croissance rapide de la production industrielle, la consommation de charbon par unité de production a diminué d'un cinquième entre 1960 et 1973, alors que la consommation d'huiles lourdes par unité de production a augmenté de 5½ fois<sup>46</sup>.

45 Y compris le bois. On ne dispose pas de données sur la consommation de bois dans les pays de l'OCDE, mais la consommation de bois en tant que source d'énergie y est négligeable.

46 Entre 1960 et 1973, le prix du charbon s'est accru beaucoup plus vite que le prix des autres énergies, ce qui a freiné sa consommation.

Graphique 8 Consommation d'énergie dans l'industrie  
1955 = 100



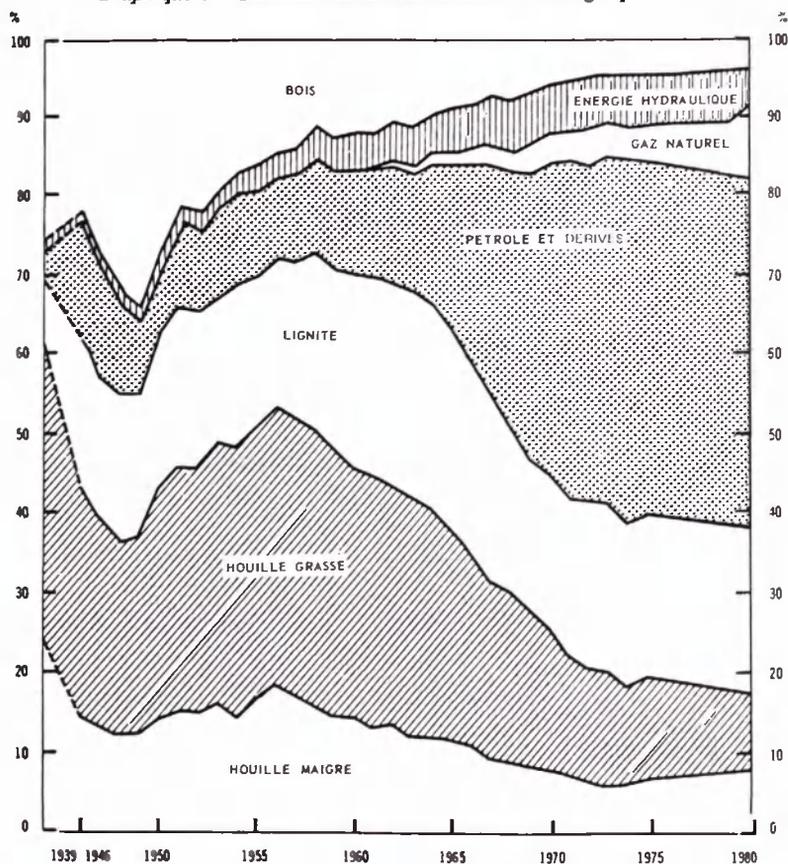
Source : SGJ.

En raison de la modification de la structure de la demande, le taux annuel de croissance de la production intérieure de charbon, qui couvre pratiquement tous les besoins intérieurs<sup>47</sup>, est tombé de 5½ % au cours des dix années allant jusqu'à

<sup>47</sup> En 1978, les importations nettes représentaient 5 % environ de la consommation intérieure totale.

1966 à 14 % à peine au cours des sept années allant jusqu'à 1973. Cette évolution importante aussi bien des tendances de la consommation que des tendances de la production, notamment le triplement de la part du pétrole dans la consommation totale d'énergie au cours d'une période très brève, a été en partie induite par l'action des pouvoirs publics et s'est produite essentiellement entre le milieu des années 60 et 1973. La rapidité de la croissance industrielle<sup>48</sup>, l'augmentation sensible du nombre de véhicules privés<sup>49</sup> et le développement des transports routiers en général, de même que l'urbanisation extensive, ont aussi contribué au gonflement de la consommation de pétrole au cours de cette période. En outre, une partie des nouvelles centrales thermiques ont été conçues pour fonctionner au pétrole.

Graphique 9 Structure de la consommation d'énergie primaire



Source : Ekonomiska politika, II, février 1980.

48 La forte augmentation de la consommation de pétrole pendant les années 60 et le début des années 70 a été due en partie à une expansion sensible de la production d'aluminium et de produits pétrochimiques ainsi que des autres industries fortes consommatrices d'énergie.

49 Le nombre de véhicules privés s'est accru de 25 % en taux annuel entre 1965 et 1973.

Après la crise du pétrole de 1973-1974, les autorités ont reconsidéré leur politique énergétique. Au début elles ont compté essentiellement sur les effets de la forte hausse des prix de l'énergie ainsi que sur des exhortations et des recommandations pour freiner la croissance de la consommation d'énergie, notamment de pétrole. Depuis 1974, les hausses du prix du pétrole<sup>50</sup> ont été répercutées sur le consommateur et, pour encourager la production, les autorités ont laissé les prix du charbon augmenter presque aussi vite que les prix du pétrole<sup>51</sup>. Plus récemment, surtout après la deuxième série de hausses sensibles des prix du pétrole en 1979, des mesures de restriction ont été progressivement mises en œuvre. Les principaux objectifs sont les suivants : conserver l'énergie, encourager la production de charbon et d'énergie hydro-électrique et réduire simultanément la dépendance à l'égard du pétrole. Une politique de différenciation des prix a été adoptée dans le but de décourager l'utilisation de pétrole comme source d'énergie dans l'industrie. La construction de centrales électriques fonctionnant au pétrole est limitée, et les projets industriels fortement tributaires de l'énergie en général, et du pétrole en particulier, sont également pénalisés. Pour ce qui est des projets d'investissement fortement tributaires du pétrole, des paiements préalables s'élevant à 80 % de la valeur des projets doivent être effectués, le crédit étant ainsi limité à 20 %. La température dans les bureaux et les logements doit être diminuée. Depuis le début de 1979, il est interdit d'utiliser des automobiles particulières pendant 6 jours environ par mois et, lorsque des transports ferroviaires sont disponibles, les camionnettes et les camions ne sont pas autorisés à transporter les marchandises sur des distances supérieures à 100 kilomètres.

Du fait de la modération des nouvelles mesures prises jusqu'à la fin de 1978, de la structure existante de la consommation d'énergie ainsi que des engagements contractés et des travaux en cours dans un certain nombre de projets industriels, les tendances globales de la consommation d'énergie ne se sont pas sensiblement modifiées après 1973. L'élasticité de la consommation totale d'énergie par rapport au produit social n'a que légèrement diminué en Yougoslavie, pour tomber d'un peu plus de 1 avant 1973 à 0.9 environ entre 1973 et 1979, tandis que dans la zone de l'OCDE elle est tombée à 0.6-0.7. Toutefois, l'élasticité de la consommation de pétrole a sensiblement diminué, pour s'établir à un peu plus de 1 depuis 1973, contre une élasticité de longue période de 2.5 environ avant 1973. Cela est dû en grande partie au ralentissement prononcé de la croissance de la consommation d'huiles lourdes par unité de production industrielle après 1973 ainsi qu'au renversement de la tendance à la hausse de la consommation d'électricité par unité de production industrielle. En outre, les autorités ayant encouragé sa consommation, le taux de croissance de la production de charbon a plus que doublé (par rapport à 1966-1973), pour atteindre près de 3½ % (taux annuel) entre 1973 et 1979. Les mesures de restriction prises depuis 1979 devraient permettre de ralentir encore la croissance de la consommation d'énergie à moyen terme. En particulier, les autorités devraient viser à ramener bien au-dessous de 1 l'élasticité de la consommation de pétrole, par rapport au produit social, et d'autres mesures de restriction doivent être prises si nécessaire pour y parvenir.

50 Les prix du pétrole d'origine intérieure ont évolué parallèlement aux prix du pétrole sur le marché international.

51 Les prix du charbon se sont accrus de 22 % en taux annuel entre 1973 et 1979, contre une augmentation des prix à la production du pétrole de 25 % en taux annuel.

### III OBJECTIFS ECONOMIQUES POUR 1980 ET PERSPECTIVES A COURT TERME

Les politiques économiques pour 1980 ont été formulées à un moment où régnaient de grandes incertitudes surtout en ce qui concerne l'évolution de la situation internationale. La Yougoslavie appartient au groupe de pays qui ont non seulement connu une dégradation sensible de la position de leur balance des opérations courantes en 1979, mais qui, après la nouvelle hausse des prix du pétrole intervenue à la fin de l'année, ne pouvaient espérer ni ramener aisément leur déficit courant à un niveau supportable à court terme, ni attirer suffisamment de capitaux autonomes en provenance des pays producteurs de pétrole pour couvrir une proportion importante de ce déficit. En conséquence, la Résolution Economique pour 1980 a donné la priorité au secteur extérieur, l'objectif étant de réduire à 2 milliards de dollars le déficit extérieur courant. Un autre objectif, étroitement lié au premier, est le relâchement des tensions inflationnistes internes qui, en partie parce qu'elles accentuent la contrainte extérieure mais aussi parce qu'elles favorisent les déséquilibres intérieurs, minent les fondements d'une croissance durable à long terme. Dans le cadre de ces orientations générales, des objectifs distincts ont été fixés pour certains secteurs (comme l'énergie, l'industrie, le logement, l'investissement, etc.) et les politiques à mettre en œuvre pour les atteindre ont été précisées.

L'orientation donnée à la politique pour 1980 est donc assez restrictive et, contrairement à ces dernières années, où elles n'intervenaient guère, les autorités ont opté pour un rôle actif dans la gestion de l'économie. Alors que dans les Résolutions Economiques des années précédentes, seules figuraient des recommandations générales, nombre des politiques et des objectifs définis dans la Résolution Economique pour 1980 ont force de loi. En outre, les moyens d'action des pouvoirs publics ont été renforcés afin d'assurer la réalisation des politiques et des objectifs fixés pour 1980. Les politiques entrent dans deux grandes catégories : celles relatives à la régulation de la demande globale et celles intéressant des secteurs particuliers, encore que comme c'est souvent le cas, la ligne de partage ne soit pas toujours nette.

L'initiative la plus importante est la mise en œuvre, pour la première fois depuis de nombreuses années, d'une politique des revenus structurée, qui établit des normes contraignantes et précises. Dans les entreprises « organisations de base du travail associé », surtout dans l'industrie, l'augmentation de la masse salariale totale doit être d'au moins 5 points inférieure à l'augmentation de la valeur ajoutée totale dans ces secteurs. Dans d'autres secteurs, tels que les banques, les établissements financiers, le commerce, les communautés d'intérêt autogérées, la masse salariale totale doit augmenter d'au moins 8 points de moins que la valeur ajoutée dans l'ensemble de l'économie. Pour ceux qui travaillent dans les unités socio-politiques et les communautés d'intérêt autogérées (c'est-à-dire dans les différents niveaux du gouvernement ainsi que dans des secteurs tels que la santé, l'enseignement, la culture, etc.), les gains moyens ne peuvent progresser de plus de 16 %. En outre, à l'exception des dépenses consacrées aux logements, « la

consommation collective » des entreprises et des autres institutions ne doit pas s'accroître de plus de 14 et 10 % respectivement<sup>52</sup>. La Résolution Economique stipule que des accords d'autogestion compatibles avec les objectifs énoncés plus haut doivent être conclus et tant que de tels accords ne seront pas signés, les gains moyens nets dans les différentes entreprises et autres institutions seront bloqués à leur niveau de novembre 1979. Le Service de la Comptabilité Sociale, qui examine tous les comptes des revenus et des dépenses, généralement chaque trois mois, contrôlera la mise en œuvre de ces politiques. En fixant des objectifs peu élevés pour la « consommation collective », les autorités souhaitent non seulement éviter certains abus et améliorer la situation financière des entreprises de façon qu'elles puissent accroître leurs dépenses d'équipement, mais aussi semble-t-il, s'engager sur la voie d'une politique de longue haleine destinée à transférer une partie de la charge de ces services aux particuliers.

Les autorités ont annoncé qu'en 1980 la politique monétaire soutiendra la réalisation de l'objectif de croissance du produit social. Le volume total du crédit bancaire et M1 — masse monétaire au sens strict — ne doivent pas augmenter de plus de 22 % en 1980<sup>53</sup>, soit une croissance un peu plus lente que celle que devrait enregistrer le produit social en valeur nominale selon les estimations officielles (25 %). Comme en 1979, les plafonds trimestriels ont été fixés pour le crédit<sup>54</sup>. En ce qui concerne la création de monnaie primaire, l'objectif a été fixé à 36.0 millions de dinars, soit à peu près trois fois plus qu'en 1979, différence qui est due en grande partie au fait que l'on prévoit qu'en 1980 le déficit extérieur courant sera beaucoup moins important qu'en 1979. Autrement, les principaux éléments d'expansion, crédits aux banques commerciales et au Gouvernement fédéral, progresseront à peu près au même rythme qu'en 1979<sup>55</sup>. En outre, le remboursement de certaines dettes contractées par le Kosovo et le Monténégro sera différé afin d'aider le premier dans son effort de développement et de faciliter l'effort de reconstruction dans le deuxième. Les taux d'intérêt ne devraient pas beaucoup évoluer par rapport à leurs assez bas niveaux actuels. Toutefois, la politique monétaire est généralement assez souple. En matière de monnaie et de crédit, les agrégats n'ont généralement qu'un caractère indicatif et sont de ce fait fréquemment ajustés et au cours de l'année compte tenu des modifications apportées aux objectifs de la politique économique en ce qui concerne l'inflation et l'évolution de l'économie réelle. En 1980, toutefois, les autorités devraient accorder une plus grande attention à l'évolution monétaire, eu égard, en particulier, au fait qu'une

52 Ces dernières années, ce type de dépenses (essentiellement des dépenses au titres des voyages, de l'alimentation, de la santé, des congés, etc.) dont l'augmentation équivaut à une croissance du revenu réel, avaient eu tendance à progresser plus rapidement que les gains moyens.

53 Mis à part les crédits spéciaux consentis à Kosovo (la région la moins développée de la Yougoslavie) et au Monténégro, pour la réparation des dommages causés par les tremblements de terre, ainsi que pour la construction de logements, le volume du crédit ne doit pas augmenter de plus de 21 %.

54 Les objectifs en matière d'expansion du crédit sont les suivants (décembre 1979 = 100) : mars 1980 : 104½ ; juin 1980 : 110 ; septembre 1980 : 115 et décembre 1980 : 121.

55 25 milliards de dinars pourront être utilisés par des opérations de réescompte et l'octroi de crédits sélectifs (c'est-à-dire en faveur des exportations, de la constitution de stocks de charbon, de la production agricole et des importations en provenance des pays en développement). En principe, seuls les effets à court terme (90 jours) peuvent être réescomptés et le plafond de réescompte de chaque banque est fixé sur la base de son portefeuille. Le volume des crédits au gouvernement devrait s'établir, selon les prévisions, à 10 milliards de dinars.

politique monétaire souple est incompatible avec la réalisation des objectifs auxquels elles accordent un caractère prioritaire, à savoir ramener le déficit extérieur courant et l'inflation à des niveaux plus acceptables.

La politique budgétaire sera plus austère en 1980, des restrictions étant imposées à la croissance des dépenses du secteur public, essentiellement celles des administrations des républiques, des collectivités locales ainsi que de certains fonds publics. Les dépenses d'investissement dans un certain nombre d'activités de service du secteur public ont été considérablement réduites en termes réels et l'accroissement des dépenses de consommation dans la plupart des unités du secteur public a été limité à 16 %. D'après les prévisions, les dépenses fédérales s'accroîtront toutefois de 29 %, mais comme ces dépenses ne représentent qu'un cinquième des dépenses totales du secteur public, celles-ci progresseront probablement de moins de 20 %. C'est là une progression un peu plus lente qu'en 1979 et considérablement plus lente que celle prévue pour le produit social nominal. Il ressort de ces estimations que les dépenses du secteur public, autres que les dépenses fédérales diminueront en termes réels. Pour ce qui est des dépenses de l'administration fédérale, celles effectuées essentiellement au titre des salaires et traitements doivent, selon les prévisions, augmenter au même rythme que dans les autres niveaux du gouvernement, à savoir de 16 %, alors que celles consacrées à la défense et à l'aide aux républiques et aux provinces (notamment les subventions versées au Kosovo à des fins de développement) doivent augmenter d'environ un tiers, ce qui suppose une augmentation sensible en termes réels.

Etant donné, d'une part, qu'aux termes de la Constitution, les républiques, les collectivités locales et les fonds du secteur public ne sont censés enregistrer ni excédent ni déficit et, d'autre part, que l'accroissement des dépenses a été limité à 16 %<sup>56</sup>, la croissance des recettes (impôts et contributions) doit, comme on l'a mentionné plus haut, être réajustée en conséquence (c'est-à-dire être à peu près identique à celle des dépenses<sup>57</sup>). Les recettes du budget fédéral progresseront de 27 % environ. L'accroissement de 27 à 28 % des recettes tirées des droits de douane et de l'impôt sur les ventes sera supérieur à celui escompté d'après l'augmentation attendue des importations et de l'activité économique ce qui reflète également le relèvement de certains taux de l'impôt. En 1980, les recettes du budget fédéral provenant des contributions des républiques et des provinces autonomes augmenteront plus vite que les autres recettes (20 %). Selon les prévisions, le déficit du budget fédéral devrait augmenter légèrement pour passer de 8.4 milliards de dinars en 1979 à 9.2 milliards de dinars en 1980, mais diminuer légèrement en pourcentage du produit social ( $\frac{1}{3}$  à  $\frac{2}{3}$  %). En raison de certaines règles bien établies, le budget fédéral est assez rigide. L'augmentation

56 En fait, étant donné que, comme on le verra plus loin, les dépenses d'investissement fléchiront légèrement et que les dépenses de consommation, en raison du plafond de 16 % imposé à l'accroissement des gains, qui représentent la majeure partie de ces dépenses, augmenteront de 16 % environ, les dépenses totales des républiques, des collectivités locales et des autres fonds du secteur public devraient progresser de moins de 16 %.

57 Aux termes de la Constitution, les républiques, les collectivités locales et les autres fonds du secteur public ne sont censés enregistrer ni excédent ni déficit (si un excédent ou un déficit apparaît au cours d'un trimestre, il doit être compensé le trimestre suivant par un ajustement des recettes ou des dépenses). En conséquence, si en 1980 l'accroissement des dépenses est limité à moins de 16 %, les recettes devront augmenter à peu près dans les mêmes proportions.

de certains postes de dépenses, comme les pensions versées aux handicapés et aux anciens combattants, ainsi que les fonds de développement est pratiquement indexée sur la hausse du produit social en valeur nominale. Il en va de même pour certaines catégories de dépenses consacrées à la défense. En conséquence, si la croissance du produit social diffère de celle retenue comme hypothèse dans le projet de budget — en général, la première surpasse la deuxième — les dépenses visées plus haut devront alors être ajustées, ce qui tend à infléchir les dépenses totales dans le sens de la hausse. Les autorités s'efforcent de trouver une solution à ce problème qui ne fait qu'aggraver les tensions inflationnistes. Elles étudient en outre, les voies et moyens d'améliorer les sources de financement, notamment la possibilité pour l'administration fédérale de moins dépendre des transferts des républiques<sup>58</sup> et de se procurer directement, par le biais de l'impôt, une plus grande proportion de ses recettes.

Outre les politiques de régulation de la demande globale, des politiques applicables à un certain nombre de secteurs ont aussi — comme on l'a noté plus haut — été incorporées dans la Résolution Economique pour 1980. Des mesures supplémentaires ont été annoncées depuis. Face à la recrudescence des tensions inflationnistes résultant de la croissance rapide des investissements ces quelques dernières années, un certain nombre de mesures ont été mises en œuvre en vue de freiner la croissance des dépenses totales d'investissement et de n'accroître ces dépenses que dans les secteurs prioritaires. En décembre 1979, a été promulguée une loi aux termes de laquelle des versements initiaux doivent être effectués pour tous les projets d'investissement représentant 50 % environ de la valeur des travaux pour les investissements non économiques<sup>59</sup>, et variant entre 15 et 30 %<sup>60</sup> pour les investissements dans le secteur des entreprises. En février 1980, les politiques ont été orientées dans un sens encore plus restrictif. Les travaux en cours dans les secteurs non économiques, pour lesquels les investissements réalisés ne dépassent pas 65 % de la valeur du projet, doivent être stoppés<sup>61</sup> (pour les bâtiments, le pourcentage requis est de 80 %), et aucun nouveau projet d'investissement dans ces secteurs ne peut être entrepris. Il est également envisagé de

---

58 Les transferts au budget fédéral sont calculés sur la base du niveau de produit social dans chaque république.

59 Les secteurs non économiques sont essentiellement des secteurs tertiaires : enseignement, culture, spectacle, santé et protection sociale, banques, assurances, chambres économiques, justice, administration (non compris les communautés locales, les organisations sportives, les pharmacies et les organisations politiques). Le pourcentage des versements initiaux est réduit à 30 % pour les investissements dans les secteurs de la santé, comme la construction de nouveaux hôpitaux, etc.

60 Pour ce qui est des investissements fixes dans le secteur commercial le versement initial est fixé à 30 % pour les investissements dans les bâtiments et les structures et à 20 % pour les investissements en matériels. Ce dernier pourcentage est réduit à 15 % lorsqu'il s'agit d'investissements orientés essentiellement vers les exportations ou la substitution de productions nationales aux importations. Les projets dans le secteur du tourisme bénéficie en général de ce traitement prioritaire. Un versement initial de 80 % est requis pour les investissements dans les bâtiments et matériels conçus pour utiliser du fuel oil importé. Enfin, un versement initial de 20 % doit être aussi effectué pour les investissements dans les bâtiments utilisés pour des activités communales ainsi que pour les investissements en matériels et instruments utilisés dans les services médicaux et les centres de réadaptation.

61 Ces dispositions ne s'appliquent ni aux investissements réalisés dans les bâtiments des écoles élémentaires et les foyers pour enfants et personnes âgées, ni aux investissements effectués pour la réparation des dommages causés par les tremblements de terre, ni aux investissements dans le secteur de la défense nationale et de la sécurité, dans les bureaux de douane, etc.

réintroduire l'enregistrement des intentions d'investissement, ce qui permettrait d'éviter la réalisation de projets d'investissement faisant double emploi. Afin d'encourager l'industrie mécanique intérieure et aussi de freiner la forte croissance des importations de machines, des dépôts préalables doivent être constitués pour l'importation de biens d'équipement, en particulier les machines et outillages.

Les restrictions administratives et les restrictions de crédit sont d'autant plus nécessaires que la mise en œuvre d'une politique des revenus rigoureuse<sup>62</sup> aura pour contrepartie un redressement des bénéfices en 1980, lesquels seront utilisés essentiellement pour financer les accroissements de capacité. Outre qu'elles visent à limiter l'expansion du volume total des crédits d'investissement, ces politiques semblent s'inscrire dans le cadre d'un effort à long terme en faveur de l'octroi de crédits bancaires aux secteurs, branches et entreprises qui sont les plus efficaces et qui ont par conséquent un fort taux d'épargne. Les autorités sont préoccupées par la situation des entreprises qui ont de faibles taux d'épargne et qui dépendent essentiellement des crédits bancaires à la fois pour financer leurs investissements fixes et pour couvrir leurs dépenses de fonctionnement, et sur lesquelles le service de la dette fait peser des charges de plus en plus lourdes. Dans ce contexte, les autorités ont, au cours des quelques dernières années, encouragé de nouveaux arrangements institutionnels, comme « l'association de la main-d'œuvre et des ressources », sorte de co-entreprise, qui permet aux entreprises de réduire leur dépendance à l'égard des crédits bancaires en regroupant leurs ressources pour financer les investissements.

Comme on l'a noté plus haut, des mesures importantes ont été prises l'an dernier dans le domaine énergétique. Il est prévu en outre d'uniformiser les prix de l'énergie au niveau national et, par conséquent, de retirer à chaque république le droit de fixer ses propres tarifs d'électricité. Les autorités envisagent également d'encourager les petites entreprises, essentiellement dans le secteur privé, alors que jusqu'ici la priorité avait été donnée aux grandes industries du secteur socialisé. La politique en matière de logements est en cours de révision, aussi bien en ce qui concerne les investissements que les loyers. Il est envisagé de demander aux ménages d'augmenter leurs contributions nécessaires à l'achat d'appartements et, en conséquence, de réduire la part versée par les entreprises, les communautés d'intérêt autogérées et les autres unités aux différents niveaux du gouvernement. Les loyers sont relativement modérés<sup>63</sup> et les autorités étudient la possibilité de les augmenter, de façon à mieux refléter les mécanismes du marché. Pour accélérer la construction de nouveaux appartements, la Résolution Economique pour 1980 encourage également les investissements dans les usines produisant des matériaux de construction.

La Résolution Economique recommande la modération en matière d'augmentations de prix en 1980, et c'est dans cette optique que des accords doivent

---

62 Le fait que l'augmentation de la masse salariale totale devra être inférieure de 7 points environ à l'augmentation de la valeur ajoutée brute entraînera une expansion considérable des bénéfices en 1980.

63 Pour un employé moyen travaillant dans une zone urbaine et vivant dans un appartement fourni par son entreprise ou par l'administration, le loyer représente souvent moins de 5 % du revenu total de sa famille. Pour les personnes, et c'est la minorité, qui ne vivent pas dans leur propre appartement ou dans un appartement fourni par leur entreprise, la part du loyer dans leur revenu est relativement élevée.

être conclus au niveau fédéral, au niveau des républiques et aux échelons inférieurs du gouvernement. A la fin de janvier 1980, l'accord de prix signé par l'administration fédérale et les administrations des républiques prévoit que la hausse des prix industriels à la production comme celle des prix agricoles ne peuvent dépasser 13 % au cours de l'année allant jusqu'à décembre 1980. Il est également stipulé dans cet accord que l'augmentation des prix des services ne doit pas dépasser 12 % et celle des prix de détail 19½ % au cours de la même période. Compte tenu des tendances observées récemment sur le plan intérieur et de l'évolution mondiale des prix, ces objectifs semblent optimistes. Les effets favorables attendus des mesures de lutte contre l'inflation mettront du temps à se faire sentir, et ne seront visibles que vers la fin de 1980 et au début de 1981. Au cours de la majeure partie de 1980, les hausses de prix seront influencées par les tensions inflationnistes existantes et par les effets de la hausse des prix du pétrole. Le ralentissement de la progression des gains moyens en 1980 devrait être en grande partie compensé par une diminution des gains de productivité, de sorte que la croissance des coûts unitaires de main-d'œuvre devrait être un peu plus faible qu'en 1979. Toutefois, le rythme de progression des bénéfices s'accélérera probablement légèrement. Au total, la croissance des coûts unitaires intérieurs pourrait bien ne pas être très inférieure à celle de 1979.

La mise en œuvre de la politique de lutte contre l'inflation est compliquée par la tendance des prix de l'énergie. Même en supposant qu'il ne se produira pas d'autres hausses importantes des prix du pétrole en 1980, l'important renchérissement du pétrole depuis l'été dernier, conjugué à des hausses par contagion des prix des autres énergies, pourrait ajouter trois points au taux d'inflation en 1980. Dans l'hypothèse où les autorités, conformément à leur politique, essaient de rattraper la perte de compétitivité intervenue en 1979, la dépréciation effective du dinar devrait être plus forte qu'en 1979. Cela serait à peu près compensé par le ralentissement de la hausse des prix à l'importation en 1980, de sorte que la contribution des prix à l'importation (non compris le pétrole) à la progression de l'indice des prix à la consommation ne devrait pas différer beaucoup de celle de l'an dernier. Tous ces facteurs vont dans le sens d'une hausse des prix à la consommation plus importante que les autorités ne le souhaiteraient. Déjà, entre décembre 1979 et mars 1980, la hausse effective du coût de la vie a été de 9½ %, de sorte que la hausse d'une année à l'autre a été de 26 % jusqu'en mars 1980, contre 23 % au cours de l'année allant jusqu'à la fin de 1979. Le taux d'augmentation des prix industriels à la production s'est encore plus accéléré et, de 15 % au cours de l'année allant jusqu'à la fin de 1979, il est passé à 22 % au cours de l'année allant jusqu'à mars 1980. L'accélération intervenue au cours du premier trimestre a été due en partie à la suppression, à la fin de 1979, des restrictions en matière de prix ainsi qu'aux hausses des prix de l'énergie et, bien qu'un certain ralentissement doive se produire pendant les neuf prochains mois, la hausse du coût de la vie en 1980 sera probablement plus importante que celle fixée pour objectif et peut-être à peu près identique à celle enregistrée en 1979.

Compte tenu de l'existence d'un taux d'inflation de 23 % environ (d'une année à l'autre), d'une augmentation bien plus faible des gains nominaux et du fléchissement de la production agricole, les gains des ménages diminueront vraisemblablement de façon prononcée en termes réels en 1980. Les paiements de

Tableau 15 Prévisions officielles pour 1980

		1979	1980
Produit social	Pourcentage de variation en volume	7	5
Consommation privée	Pourcentage de variation en volume	5½	3½
Investissements fixes	Pourcentage de variation en volume	9½	6
Exportations de marchandises	Pourcentage de variation en volume	-½	6
Production industrielle	Pourcentage de variation en volume	8	6
Construction	Pourcentage de variation en volume	7½	5½
Emploi	Pourcentage de variation	4½	3
Prix à la production	Pourcentage d'augmentation de décembre à décembre	15	13
Prix des services	Pourcentage d'augmentation de décembre à décembre	22-24	12
Prix de détail	Pourcentage d'augmentation de décembre à décembre	24	19½
Exportations de marchandises	Milliards de dollars	6.5	7.4
Importations de marchandises	Milliards de dollars	12.9	13.1
Déficit de la balance des opérations	Milliards de dollars	3.0	3.7
Excédent de la balance des opérations courantes	Milliards de dollars	3.4	2
M1	Variation en pourcentage au cours de l'année	17½	22
Crédits bancaires	Variation en pourcentage au cours de l'année	26½	22

sécurité sociale et les envois de fonds des émigrants devraient fortement augmenter, mais on s'attend néanmoins à ce que le revenu réel disponible des ménages fléchisse légèrement en 1980. Ce fléchissement devrait toutefois être amorti par une nouvelle légère contraction du taux d'épargne des ménages. Le volume total de la demande de consommation privée pourrait donc marquer le pas ou même diminuer légèrement cette année, alors que les prévisions officielles tablent sur une augmentation de 3½ % environ<sup>64</sup>. La croissance en termes réels de la consommation de l'administration centrale devrait également être assez modérée.

Les mesures administratives et la nécessité d'utiliser une plus grande proportion des ressources financières internes à des fins d'investissement devraient susciter un ralentissement prononcé de la croissance des investissements productifs au premier semestre de 1980. Toutefois, l'augmentation attendue des bénéfices au premier semestre de l'année devrait permettre une reprise des investissements au second semestre. Cette composante de l'investissement devrait malgré tout être moins soutenue qu'en 1979. En raison de l'interruption des investissements dans

64 Les restrictions de crédit qui continuent d'être appliquées pour ce qui est des biens de consommation durables devraient également freiner la demande de consommation privée. Par ailleurs, si un nouveau ravivement des anticipations inflationnistes se produisait, la demande de consommation, notamment de biens de consommation durables pourrait continuer de s'accroître. Cette possibilité est toutefois difficile à évaluer et il n'en a pas été tenu compte dans les prévisions. Le volume des ventes au détail, durant le premier trimestre de 1980 était supérieur à celui du premier trimestre de 1979 de 4 % et en mars 1980 en dessous de celui enregistré en mars 1979 d'à peu près ½ %.

certaines secteurs tertiaires, le ralentissement de la croissance des investissements non productifs sera encore plus marqué. En revanche, du fait des engagements de crédit actuels, des travaux en cours et de la forte demande privée de logements, les investissements dans le secteur du logement seront probablement soutenus. Dans l'ensemble, la croissance des investissements fixes devrait nettement se ralentir en 1980, pour s'établir au taux officiel prévu de 6 %, ce qui ferait de nouveau de l'investissement l'élément intérieur le plus expansionniste cette année. Du fait de la diminution de la demande de consommation, il pourrait se produire une formation involontaire de stocks au niveau du détail, évolution qui pourrait être en partie compensée par un fléchissement de la croissance des stocks agricoles. On s'attend donc que la croissance de la demande intérieure totale se ralentisse sensiblement en 1980 et s'établisse même à un taux inférieur au taux d'un peu plus de 4 % (8 % en 1979) fixé implicitement dans la Résolution Economique.

Un certain nombre d'évolutions favorables pourraient entraîner une reprise de la croissance des exportations en 1980, à savoir :

- i) le tassement de la demande intérieure, conjugué à des efforts plus soutenus de promotion des exportations et à la dépréciation du dinar ;
- ii) l'arrêt de la chute des exportations de navires en 1980. La hausse sensible des taux de fret internationaux intervenue au cours des dix-huit derniers mois ayant suscité une reprise du volume net des commandes extérieures des navires ;
- iii) l'augmentation plus rapide des exportations à destination de la CEE, suite à l'accord signé avec la CEE en février 1980<sup>65</sup>.

Ainsi, malgré le ralentissement prévu de la croissance des échanges internationaux en 1980, le volume des exportations à destination des pays de l'OCDE et des pays de l'OPEP devrait augmenter en 1980 et, si l'évolution des échanges avec les pays à économie planifiée se révèle aussi favorable, l'objectif officiel de croissance de 6 % du volume total des exportations pourrait bien être atteint. Le fléchissement de la demande, conjugué aux restrictions appliquées aux crédits à l'importation, devrait conduire à une stagnation, voire à une légère diminution, du volume des importations de marchandises. Les autorités n'ont pas fixé d'objectif de croissance pour ce qui est des importations, mais elles comptent contrôler leur progression et prendre éventuellement des mesures en cours d'année, si elles constatent que l'évolution de la balance des paiements ne va pas dans le sens de l'amélioration souhaitée. Des indicateurs récents donnent à penser qu'il s'est produit un renversement des tendances défavorables des échanges qui ont persisté en 1978 et pendant la majeure partie de 1979. Au cours des trois mois allant jusqu'à janvier 1980, la croissance en valeur des exportations s'est fortement accélérée (par rapport aux trois mois précédents) ce qui, compte tenu de la tendance prononcée à la hausse des prix des exportations, a suscité une augmentation en termes réels de 7 % environ (taux annuel) des exportations de marchandises,

65 Aux termes de cet accord, 70 % environ des produits industriels de la Yougoslavie peuvent entrer librement dans les pays de la CEE. Toutefois, certaines de ses exportations des plus importantes, comme les textiles et les métaux non ferreux, font encore l'objet de restrictions, qui permettent toutefois une augmentation sensible de ces exportations par rapport à 1979. En outre, les contingents applicables aux produits agricoles ont été relevés.

contre une légère diminution entre le deuxième trimestre de 1978 et la moyenne pour les trois mois allant jusqu'à octobre 1979<sup>66</sup>. En outre, le volume des importations, qui avait augmenté de 16 % environ (taux annuel) entre le deuxième trimestre de 1978 et le deuxième trimestre de 1979, a depuis lors légèrement diminué. Dans ce contexte, la contribution de la balance extérieure réelle à la croissance du PIB pourrait bien être assez importante et s'ajouter à l'augmentation modérée de la demande intérieure pour susciter un taux de croissance du produit social un peu plus faible que l'objectif de 5 % fixé dans la Résolution Economique.

La Résolution Economique pour 1980 fixe à 6 % l'objectif de croissance de la production industrielle<sup>67</sup> et à 3 % l'objectif de croissance de la production agricole, contre une croissance respectivement de 8 et 6 % en 1979. On s'attend également dans les milieux officiels que le taux de croissance des activités de construction et des services se ralentisse, et tombe de 6½ % l'an dernier à près de 4 % en 1980. Toutefois, si la demande globale, notamment la consommation privée, reste en deçà des objectifs prévus, comme cela pourrait bien être le cas, toutes les composantes de la production, et notamment les services, pourraient alors se ralentir. Du fait du tassement de la croissance du produit social, la progression de l'emploi devrait être moins forte ; en raison des décalages, ce fléchissement sera d'abord modéré, mais s'accroîtra vers la fin de l'année. Au total, l'emploi non agricole pourrait progresser de 3 % environ en 1980 (d'une année sur l'autre) contre 4½ % en 1979, ce qui implique un ralentissement sensible de la progression de la productivité, alors que l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi, surtout des demandeurs d'un premier emploi, pourrait s'accroître.

Les tendances favorables que l'on s'attend à voir se développer en ce qui concerne le volume des échanges de marchandises seront en partie annulées par une nouvelle légère dégradation des termes de l'échange<sup>68</sup>. Du fait de l'important effet d'entraînement exercé par la forte hausse du prix du pétrole importé intervenue en 1979 et des hausses par contagion des prix qui avaient été différés jusque-là, les prix moyens à l'importation augmenteront sensiblement. En outre, le maintien de la compétitivité relative exigera vraisemblablement, comme on l'a noté

66

	1979	Jan.-mars 1979	1979	Mars 1980
	1978	Jan.-mars 1980	Mars 1979	Mars 1979
	(% de variation)			
Volume des exportations de marchandises	- ½	18 ½		12 ½
Volume des importations de marchandises	8 ½	- 1 ½		- 9 ½

67 Au cours de la période allant de janvier à mars 1980 et en mars 1980, la production industrielle a dépassé de 5½ % et 3½ % respectivement celle de la même période en 1979 et, correction faite des variations saisonnières n'a été que de 2½ et 3 % respectivement au-dessus de la moyenne du second semestre de 1979.

68

Prix	1979	Jan.-mars 1980	Mars 1980
	(pourcentage de variation par rapport à l'année précédente)		
Exportation	15	20	19
Importation	19	22	20

plus haut, une dépréciation effective du dinar plus importante qu'en 1979<sup>69</sup>. Toutefois, les prix à l'exportation s'accéléreront vraisemblablement légèrement en raison de la hausse des coûts intérieurs. L'évolution des prix donne à penser que la prévision d'une légère augmentation de la valeur des importations pourrait se révéler optimiste. En revanche, la prévision officielle concernant la croissance de la valeur des exportations (14 %) pourrait bien être en deçà de la réalité. Dans l'ensemble, le déficit commercial devrait diminuer, mais probablement pas autant que le prévoient les autorités. La balance des invisibles souffrira de la forte augmentation persistante des paiements d'intérêts, mais une reprise des recettes touristiques, conjuguée à un certain ralentissement des transferts privés à l'étranger, devrait entraîner une augmentation des recettes invisibles nettes, légèrement inférieure toutefois à celle prévue officiellement. En conséquence, le déficit extérieur courant devrait diminuer de façon sensible pour s'établir à un niveau légèrement supérieur à 2 milliards de dollars<sup>70</sup>. En outre des dispositions sont prises actuellement en vue d'assurer une structure des entrées de capitaux beaucoup plus favorable, et notamment d'augmenter la part des prêts à moyen et à long terme.

#### IV CONCLUSIONS

Après deux années d'une croissance rapide de la demande intérieure, induite dans une large mesure par l'action des pouvoirs publics, des signes évidents de surchauffe sont apparus dans l'économie au cours des premiers mois de 1979. La politique économique a alors été progressivement réorientée dans un sens plus restrictif, mais, en raison de l'existence de puissantes forces expansionnistes, les pressions de la demande ont persisté pendant la majeure partie de l'an dernier. Entre 1978 et 1979, le produit social a augmenté d'environ 7 % — soit un peu plus que son taux potentiel — et l'emploi non agricole a continué de progresser fortement. La demande intérieure s'est accrue nettement plus vite que la production, ce qui s'est traduit par un accroissement des importations, tandis que le volume des exportations restait virtuellement stationnaire. Ces évolutions, conjuguées à la forte hausse des prix du pétrole et aux effets négatifs exercés sur la balance des paiements du fait des tremblements de terre du Monténégro, ont conduit à une aggravation marquée du déficit extérieur courant. Du fait de l'accélération des

69 Au cours des trois mois allant jusqu'à février 1980, la dépréciation effective du dinar a été de près de 7 %, ce qui est considérablement supérieur à la dépréciation intervenue au cours des douze mois allant jusqu'à novembre 1979.

70

	1979	Jan.-mars		Mars	
		1979	1980	1979	1980
Déficit des échanges de marchandises (milliards de dinars)	116.2	35	35.6	11.6	10.4
Exportations (milliards de dinars)	118.5	27.8	39.5	9.5	12.7
Importations (milliards de dinars)	234.7	62.8	75.1	21.1	23.1

coûts intérieurs aussi bien que des prix à l'importation, les prix à la consommation ont augmenté de 25 % environ (taux annuel) depuis le premier semestre de 1979, contre 15 % environ au cours des deux années précédentes.

Les autorités, préoccupées par les difficultés de balance des paiements et par les effets négatifs que la persistance d'une forte inflation risque d'avoir sur le potentiel de croissance à long terme, ont réorienté leur action dans un sens beaucoup plus restrictif vers la fin de 1979. En outre, contrairement à la pratique des années précédentes, la Résolution Economique pour 1980 est étayée par des dispositions législatives et d'autres mesures spécifiques visant à assurer la réalisation des principaux objectifs à court terme. Dans l'immédiat, les principaux objectifs sont de réduire les tensions inflationnistes et de ramener le déficit de la balance des opérations courantes aux environs de 2 milliards de dollars en 1980 ; pour y parvenir, on table à la fois sur un ralentissement prononcé de la croissance de la demande intérieure et sur des mesures spécifiques (y compris des ajustements de taux de change) destinées à relancer les exportations et à freiner l'accroissement du volume des importations. Les deux plus importants volets du plan de lutte contre l'inflation sont les suivants : premièrement, la réintroduction de mesures strictes de contrôle des revenus nominaux et, deuxièmement, l'application de mesures administratives et de mesures d'encadrement du crédit destinées à contenir la croissance de l'investissement qui a été le facteur expansionniste le plus puissant ces dernières années.

Les politiques actuelles exerceront des effets positifs en 1980 et il y a de bonnes raisons de croire que certains des principaux objectifs officiels seront atteints. La croissance du produit social se ralentira probablement de façon sensible, tombant sans doute au-dessous de l'objectif de 5 %, mais le niveau de l'activité économique pourrait néanmoins permettre une nouvelle progression de l'emploi non agricole, plus lente toutefois que ces dernières années. Le taux d'inflation fondamental ne se ralentira vraisemblablement pas aussi vite qu'on le prévoit officiellement, mais une nette amélioration devrait se produire ultérieurement. L'objectif capital, qui est de ramener le déficit extérieur courant d'environ 3.4 milliards de dollars l'an dernier aux alentours de 2 milliards de dollars en 1980 peut paraître ambitieux compte tenu des hausses importantes des prix du pétrole intervenues vers le début de l'année ainsi que du tassement de la demande attendu dans la zone de l'OCDE et dans certains pays de l'Europe de l'Est. Toutefois, le ralentissement probablement très prononcé de la croissance de la demande intérieure, la dépréciation récente du taux de change effectif et l'amélioration des conditions d'accès des exportations yougoslaves aux marchés des pays de l'OCDE devraient permettre un transfert considérable de ressources réelles en faveur du secteur extérieur. A moins d'évolutions extérieures défavorables imprévues, une réduction sensible du déficit courant pourrait intervenir en 1980. Sur le front intérieur, la Yougoslavie, comme d'autres pays de l'OCDE, doit compter avec une importante inconnue qui est l'effet des anticipations inflationnistes sur les propensions à dépenser et à épargner, lequel pourrait retarder l'ajustement souhaité de la demande intérieure.

Ces dernières années, les comportements inflationnistes se sont considérablement développés en Yougoslavie et ils pourraient se trouver renforcés par la hausse des prix du pétrole et la réapparition récente de taux élevés d'inflation dans le monde entier. L'abandon prématuré des politiques de stabilisation pour-

suivies actuellement conduirait sans doute à une nouvelle flambée d'inflation, même si les niveaux réels de la demande et de la production avaient sensiblement fléchi dans l'intervalle. C'est pourquoi il semblerait particulièrement souhaitable de renforcer les dispositifs existants pour empêcher la demande et les coûts d'augmenter dans des proportions excessives, et notamment d'améliorer les mécanismes de contrôle de la croissance des revenus nominaux. Compte tenu des caractéristiques particulières de l'économie yougoslave, de telles dispositions paraissent nécessaires pour ralentir durablement la progression des coûts de main-d'œuvre. S'il est vrai que, dans le passé, les écarts de revenus ont contribué à stimuler la croissance, il importe, semble-t-il, d'éviter que les gains élevés versés dans les entreprises en expansion rapide et à forte productivité ne deviennent la norme dans les entreprises à productivité beaucoup plus faible. Les arrangements actuels en matière de revenus visent à corriger les excès inflationnistes observés précédemment, qui ont abouti à l'accumulation de dettes par les entreprises moins efficaces. Il importe, en outre, que les mécanismes de contrôle de la croissance des revenus nominaux soient étayés par des politiques appropriées en matière monétaire et de crédit. En particulier, la politique actuelle de restriction du crédit à la consommation ne devrait pas être assouplie avant que ne soit intervenue une amélioration durable sur le plan de l'inflation. En outre, l'ampleur des assouplissements à apporter devrait être déterminée, le moment venu, à la lumière de considérations macroéconomiques concernant la situation de l'épargne et de l'investissement dans l'économie.

Un taux d'investissement élevé sera nécessaire à moyen terme à la fois pour permettre le développement général de l'économie et pour adapter la structure de la production à l'évolution mondiale du coût relatif de l'énergie. Deux conséquences fondamentales en découlent. Premièrement, les politiques économiques et les arrangements institutionnels devraient viser à encourager une épargne intérieure suffisante *ex ante* pour éviter que l'investissement ne soit financé *ex post* par un déficit extérieur courant excessif ou une inflation très élevée — qui fausse la valeur réelle des revenus, des dépenses et des avoirs des différents groupes sociaux. Deuxièmement, il faut que des mécanismes économiques permanents soient mis en place pour faire en sorte que les investissements entrepris aient la plus forte rentabilité sociale possible.

Le secteur des ménages jouera vraisemblablement un rôle important dans la formation de l'épargne intérieure, et la promotion des investissements au niveau régional repose dans une large mesure sur la collecte de l'épargne de ce secteur. Les autorités étudient actuellement divers systèmes de financement de la construction de logements, qui permettraient à la fois de réduire les subventions accordées au titre des loyers et d'encourager l'épargne volontaire des ménages liée à l'acquisition de logements. Les systèmes envisagés semblent tout à fait valables. Il convient toutefois de veiller à ce que l'épargne ne soit pas découragée par une trop grande disparité entre les taux d'intérêt servis sur les dépôts en dinars et les taux d'inflation. Il semble que l'existence d'une telle disparité et la constitution d'importants dépôts en devises aient été à l'origine d'une distorsion de la structure de l'épargne, qui pourrait mériter l'attention des autorités.

Les investissements ont représenté en moyenne une part très importante du produit social et certains signes donnent à penser qu'une proportion non négligeable d'entre eux ne répondaient pas aux critères fondamentaux d'efficacité, ce

qui a beaucoup contribué au renforcement des tensions inflationnistes observé ces dernières années. Les restrictions administratives imposées récemment aux investissements dans divers secteurs ne peuvent être considérées que comme une mesure temporaire. Des dispositifs de caractère plus permanent doivent être mis au point pour faire en sorte, premièrement, que le montant global des crédits disponibles pour l'investissement soit maintenu dans certaines limites et, deuxièmement, que le crédit comme les moyens de financement engendrés par les opérations des entreprises soient canalisés essentiellement vers les secteurs, branches et entreprises qui ont une rentabilité sociale élevée, eu égard aux objectifs économiques et aux priorités de développement établis. Bien que les taux d'intérêt influent dans une certaine mesure sur l'orientation des investissements, leur rôle dans ce domaine pourrait manifestement être renforcé, surtout en période de forte inflation, de façon à assurer que les emprunts ne soient contractés qu'après une évaluation appropriée de la viabilité à long terme des projets. L'obligation imposée récemment aux entreprises de constituer des dépôts préalables auprès des banques avant d'obtenir des crédits revient, en fait, à une augmentation des taux d'intérêt.

La contrainte extérieure s'est considérablement alourdie du fait de la médiocrité des résultats à l'exportation ces dernières années et de la forte hausse des prix du pétrole. Il faudrait donc, dans les travaux préparatoires du plan quinquennal pour 1981-1985 accorder une attention particulière au secteur extérieur, notamment pour ce qui est des politiques d'investissement et des politiques industrielles. Si celles-ci n'étaient pas réorientées en faveur du développement des exportations, le retour à un taux de croissance soutenu et durable à moyen terme serait problématique. La Yougoslavie a atteint un niveau de développement technique suffisamment élevé et dispose d'une base industrielle suffisamment large pour diversifier ses exportations industrielles et, comme elle n'occupe qu'une place relativement modeste dans les échanges mondiaux, elle est en mesure de réaliser des gains de parts du marché importants et, par conséquent, d'accroître fortement ses exportations malgré les perspectives médiocres des échanges mondiaux. Les efforts faits pour accroître la participation d'entreprises et d'experts étrangers à de nouveaux projets industriels devraient permettre de renforcer le secteur travaillant pour l'exportation. Il est encore trop tôt pour porter un jugement sur certaines autres initiatives, notamment les mesures d'encouragement en faveur de la constitution de « co-entreprises » nationales et de la création de « communautés d'intérêt pour les relations économiques avec l'extérieur ». Il paraît toutefois souhaitable de suivre attentivement l'évolution de ces deux types d'institutions pour faire en sorte que leurs activités restent compatibles avec les priorités de développement des différentes républiques. Il importe en particulier de limiter les risques de voir se créer des liens entre exportations et importations et apparaître certains échanges de troc. Ces risques devraient toutefois être réduits du fait de la réorientation récente de la politique du taux de change dans le sens d'une plus grande souplesse et d'un plus grand réalisme.

En résumé, après une période prolongée de forte expansion qui a conduit à la surchauffe de l'économie, des mesures de stabilisation ont été mises en œuvre qui devraient avoir des effets positifs dans le courant de 1980, amenant notamment une amélioration sensible de la position de la balance des opérations courantes. Toutefois, en raison des chocs pétroliers successifs et de l'apparition de

profonds déséquilibres dans l'économie ces dernières années, il faudra que des politiques strictes soient poursuivies en matière de demande et de revenu pendant un certain temps pour qu'une amélioration durable soit possible sur le plan de l'inflation. En outre, compte tenu des perspectives médiocres des échanges internationaux, des politiques commerciales et industrielles plus orientées vers l'exportation devront être mises en œuvre de façon à diminuer la contrainte que la balance des paiements fait peser sur le retour à une croissance économique soutenue. Par ailleurs, le principal critère pour les nouveaux projets d'investissement devrait être leur viabilité à long terme dans le contexte d'une vive concurrence internationale, une importance moins grande devant être accordée aux avantages à court terme présentés par la substitution de productions nationales aux importations. Malgré les difficultés temporaires et les problèmes particuliers qui sont apparus, les résultats globaux de l'économie yougoslave en moyenne période ont été, à bien des égards, remarquables. Toutefois, les objectifs économiques et sociaux doivent être révisés, compte tenu de la dégradation actuelle de l'environnement économique mondial, et les politiques économiques revues à la lumière de l'expérience et de l'évolution de la situation. Ce sont là autant d'objectifs fondamentaux pour le Plan 1981-1985 actuellement en préparation.

**PAGE BLANCHE**

*ANNEXE STATISTIQUE*

**PAGE BLANCHE**

**Tableau A Produit social (concepts et définitions yougoslaves)**  
Millions de dinars

	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
<i>Aux prix courants</i>											
Dépenses des consommateurs	61 921	71 706	86 305	110 514	137 025	168 877	220 187	275 283	326 191	397 837	487 200
Consommation collective	11 689	13 409	14 689	17 508	21 286	26 708	35 962	49 620	60 265	72 556	86 439
Formation brute de capital fixe	35 044	41 049	51 723	64 651	73 977	85 502	117 387	163 287	207 283	267 956	357 314
Variation des stocks	3 913	7 297	13 638	21 983	14 500	31 957	57 827	44 760	30 286	59 100	28 767
Balance extérieure	-2 778	-3 459	-9 723	-15 043	-8 024	-14 550	-44 698	-43 606	-25 897	-59 553	-73 768
Exportations de biens et services	22 308	26 264	30 381	40 575	56 026	72 278	95 128	105 231	120 851	129 855	146 929
Importations de biens et services	25 086	29 723	40 104	55 618	64 050	86 828	139 826	148 837	146 748	189 408	220 697
Ecart statistique	2 183	1 958	575	4 863	6 631	7 832	20 555	13 651	-5 568	-3 592	15 863
Produit social	111 972	131 960	157 207	204 476	245 395	306 326	407 220	502 995	592 560	734 304	901 815
<i>Aux prix de 1972</i>											
Dépenses des consommateurs	104 624	112 042	120 960	130 960	137 025	140 695	151 030	156 174	163 097	174 595	186 737
Consommation collective	18 065	19 602	20 269	20 256	21 286	22 160	23 774	25 980	28 448	30 553	32 540
Formation brute de capital fixe	57 933	61 587	69 478	72 668	73 977	77 074	84 054	92 181	99 689	109 114	120 589
Variation des stocks	6 632	11 401	18 941	25 967	14 500	21 344	31 095	19 132	15 380	22 123	9 683
Balance extérieure	-4 416	-5 699	-16 828	-20 911	-8 024	-14 719	-24 866	-23 556	-9 075	-22 878	-22 521
Exportations de biens et services	39 778	44 260	45 941	47 622	56 026	59 835	60 434	59 346	68 189	64 508	63 991
Importations de biens et services	44 194	49 959	62 769	68 533	64 050	74 554	85 290	82 902	77 264	87 386	86 512
Ecart statistique	5 335	7 406	5 127	6 600	6 631	11 130	14 598	19 982	3 652	11 814	20 771
Produit social	188 173	206 339	217 947	235 540	245 395	257 684	279 685	289 893	301 191	325 321	347 799

Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau B **Produit national et dépenses (concepts et définitions standardisés)**  
Millions de dinars, aux prix courants

	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
Dépenses des consommateurs en biens et services	63 406	69 238	79 944	95 593	121 722	151 687	187 146	244 100	294 900	351 500	428 950	528 400
Dépenses courantes de l'Etat en biens et services	20 107	23 000	26 054	30 484	36 686	45 290	52 742	74 300	97 900	118 700	147 500	177 200
Formation brute de capital fixe	30 283	35 044	41 049	51 723	64 651	74 107	85 324	117 400	163 400	206 600	267 900	357 314
Variation des stocks	5 736	3 913	7 297	13 638	21 983	14 702	31 957	57 800	44 600	30 300	59 100	28 767
Exportations de biens et services	22 184	23 212	27 383	31 841	42 909	59 206	76 436	101 100	111 200	129 500	136 400	153 600
moins : Importations de biens et services	23 852	25 191	29 894	40 494	56 291	64 996	87 951	142 000	150 000	148 800	190 800	212 900
Ecart statistique	604	755	1 034	-867	3 651	3 166	8 010	20 000	15 200	-5 000	-13 850	-15 214
Produit intérieur brut aux prix du marché	118 468	129 971	152 867	181 918	235 311	283 162	353 664	472 700	577 200	682 800	835 200	1 017 167
Revenus en provenance du reste du monde	1 250	1 628	2 724	5 728	10 024	15 411	23 098	26 710	26 773	29 000	34 800	49 900
Revenus versés au reste du monde	1 034	1 085	1 290	1 610	2 236	2 818	3 778	4 800	4 273	5 000	6 400	8 300
Produit national brut aux prix du marché	118 684	130 514	154 301	186 036	243 099	295 755	372 530	494 610	599 700	706 800	863 600	1 058 767
Impôts indirects	10 017	11 504	12 628	15 864	22 041	27 279	29 239	58 070	62 000	71 200	105 300	122 367
Subventions	977	991	935	1 287	2 790	7 015	8 194	12 280	15 000	10 000	26 100	26 400
Produit national brut au coût des facteurs	109 644	120 001	142 608	171 459	223 848	275 491	351 485	448 820	552 700	645 600	784 400	962 800
Amortissement et provisions pour autres opérations	9 845	12 041	14 238	16 644	21 180	27 979	36 290	50 840	61 000	70 000	83 600	102 300
Produit national net au coût des facteurs	99 799	107 960	128 370	154 815	202 668	247 512	315 195	397 980	491 700	575 600	700 800	860 500

NOTE En raison d'une modification des institutions et d'une classification différente depuis le milieu des années 1970, les chiffres des années récentes ont été révisés.  
Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

**Tableau C Produit brut au coût des facteurs par branches d'activité**  
Millions de dinars, aux prix courants

	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
Agriculture, sylviculture et pêche	25 014	23 310	27 129	29 612	37 346	43 273	59 250	70 900	80 700	97 250	113 700	114 400
Industries extractives	3 217	3 425	3 460	4 103	5 503	6 860	8 900	13 740	17 600	20 700	25 200	29 900
Industries manufacturières	30 293	33 954	39 086	48 590	63 889	77 570	98 514	130 020	171 600	191 400	239 200	283 700
Electricité, gaz et eau	3 136	3 401	3 779	4 411	5 477	6 891	8 450	9 500	13 200	15 400	19 200	25 600
Construction	11 550	13 348	15 180	19 490	25 108	29 888	33 600	43 750	57 400	61 600	79 400	97 200
Transports et communications	7 588	8 108	9 463	12 391	16 281	19 254	23 600	28 400	34 300	44 800	53 700	73 800
Commerce de gros et de détail	10 442	12 391	14 325	17 367	23 501	27 193	33 150	42 000	52 600	56 300	71 500	88 100
Revenu de la banque, des assurances et des propriétés non bâties	1 792	1 980	2 432	2 811	3 666	4 846	6 500	7 600	8 700	9 800	14 200	17 500
Propriétés de maisons d'habitation	829	1 036	1 230	1 464	1 860	2 300	3 000	3 600	4 200	5 000	5 900	6 700
Administration publique et défense	5 529	6 217	6 951	7 762	9 611	11 757	15 000	23 500	27 200	32 600	41 100	49 400
Santé et enseignement	6 373	7 314	8 684	10 416	13 209	16 476	19 700	26 983	31 300	35 000	44 800	58 500
Services divers	4 491	5 687	6 654	8 646	11 003	13 672	18 040	27 317	31 400	21 450	48 200	75 500
Produit intérieur brut au coût des facteurs	109 428	119 458	141 174	167 341	216 060	259 980	327 704	426 910	530 200	591 300	756 100	920 300
Paiement net de revenus dus aux facteurs de production par le reste du monde	216	543	1 434	4 118	7 788	12 593	19 320	21 910	22 500	24 000	28 300	42 500
Produit national brut au coût des facteurs	109 644	120 001	142 608	171 459	223 848	275 491	351 485	448 820	552 700	615 300	784 400	962 800
Ajustement	-826	-713	2 801	278	-394	2 918	4 461	—	—	—	—	—

NOTE En raison d'une modification des institutions et d'une classification différente depuis le milieu des années 1970, les chiffres des années récentes ont été révisés.  
Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau D Formation brute de capital fixe  
Millions de dinars, aux prix courants

	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
<b>TOTAL</b>	30 620	35 698	42 266	53 103	65 623	75 079	86 732	119 254	163 200	207 300	268 000	357 300
Secteur privé	5 795	6 589	7 423	9 657	13 064	16 281	22 304	28 375	30 900	36 300	45 700	53 600
Secteur socialisé	24 825	29 109	34 843	43 446	52 559	58 798	64 428	90 879	132 300	171 000	222 300	303 700
<i>par types d'activités :</i>												
Productrices	22 273	25 979	31 217	37 565	46 537	52 245	59 721	81 531	114 200	146 600	192 500	260 800
Non productrices	8 347	9 719	11 049	15 538	19 086	22 834	27 011	37 723	49 000	60 700	75 500	96 500
<i>par branches d'activités :</i>												
Agriculture et forêts	2 530	2 912	3 299	3 818	4 722	5 687	8 282	11 078	12 100	14 700	20 800	26 000
Industrie	11 171	12 662	13 599	16 372	21 217	24 443	26 310	39 529	68 000	80 700	98 000	136 000
Construction	728	881	1 365	1 642	2 049	2 563	2 722	4 881	6 900	4 800	9 300	10 900
Transports	4 123	5 240	7 237	8 393	9 103	9 995	12 803	14 620	17 000	27 700	37 000	52 000
Commerce, restaurants et tourisme	2 537	3 175	4 274	5 791	7 291	6 464	5 818	7 457	9 400	10 400	15 900	20 000
Logement et activités communales	7 182	8 276	9 474	12 438	15 332	18 512	23 092	31 060	36 400	48 700	59 800	77 000
Autres branches d'activité	2 349	2 552	3 018	4 649	5 909	7 415	7 705	10 629	13 400	20 300	27 200	35 400
<i>par genres d'investissements :</i>												
Machines et équipements	12 419	13 804	16 765	20 162	24 992	28 297	33 867	47 802	66 730	86 100	110 900	139 600
d'origine nationale	7 009	7 862	9 620	11 742	13 840	16 525	18 894	27 091	35 530	50 200	64 900	85 600
d'importation	5 410	5 942	7 145	8 420	11 152	11 772	14 973	20 711	31 200	35 900	46 000	54 000
Travaux de construction	16 478	19 582	22 901	30 392	38 219	43 456	47 577	64 962	88 960	110 700	141 300	194 800
Divers	1 723	2 312	2 600	2 549	2 412	3 326	5 288	6 490	7 510	10 500	15 800	22 900

NOTE Les chiffres comportent les dépenses sur les avoirs déjà existants et indiquent la valeur des investissements effectivement réalisés indépendamment des dates de leur remboursement.

Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

**Tableau E Le revenu national et le compte des particuliers (concepts et définitions yougoslaves)**  
Millions de dinars

	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
<i>Revenu national :</i>											
Traitements et salaires nets des salariés et employés des entreprises productrices et production pour leur propre consommation des producteurs individuels	50 126	59 173	70 798	89 229	107 113	128 305	166 050	208 022	253 462	310 075	361 588
Impôts sur le revenu et cotisations de Sécurité sociale	17 404	20 981	24 625	29 688	35 437	42 958	62 334	83 643	108 780	131 681	171 856
Intérêt et impôts à la charge des entreprises	21 073	25 493	29 813	36 284	45 879	59 359	71 610	84 307	101 377	131 510	168 429
Accumulation des entreprises productrices et des producteurs individuels	12 969	14 043	17 599	30 937	32 530	44 927	63 356	78 364	64 839	88 612	111 050
Revenu national	101 573	119 690	142 835	186 138	220 959	275 549	363 350	454 336	528 458	661 878	812 923
<i>plus : Amortissements</i>	10 399	12 270	14 372	18 338	24 436	30 777	43 939	48 659	64 102	72 426	88 892
Produit social	111 972	131 960	157 207	204 476	245 395	306 326	407 289	502 995	592 560	734 304	901 815
<i>Compte des particuliers :</i>											
Traitements et salaires nets des salariés et employés des entreprises productrices et production pour leur propre consommation des producteurs individuels	50 126	59 173	70 798	89 229	107 113	128 305	166 050	208 022	253 462	310 075	361 588
Traitements et salaires nets des salariés et employés des entreprises non productrices	11 623	13 497	16 012	20 054	24 149	28 675	37 321	48 294	58 440	74 007	91 644
Prestations de Sécurité sociale et autres prestations sociales	10 461	12 448	14 556	18 146	23 688	30 338	38 329	49 890	63 548	79 102	99 600
Autres transferts intérieurs	304	894	781	964	1 067	800	1 268	1 778	2 651	3 666	4 881
Transferts nets en provenance de l'étranger	2 209	3 388	6 599	11 452	17 403	25 395	29 839	31 248	34 615	37 513	58 582
Total des revenus	74 723	89 400	108 746	139 845	173 420	213 513	272 807	339 232	412 716	504 363	616 295
Dépenses de consommation en biens et services du secteur productif	53 328	62 110	75 783	98 107	122 162	150 477	197 967	249 083	295 351	362 117	447 710
Auto-consommation de produits	8 593	9 596	10 522	12 407	14 863	18 400	22 220	26 200	30 840	35 720	39 490
Dépenses de consommation encaissées par le secteur non productif	5 793	7 044	8 384	10 127	12 018	14 829	19 836	26 129	34 912	44 069	54 318
Épargne	7 009	10 650	14 057	19 204	24 377	29 807	32 784	37 820	51 613	62 457	74 777
Taux d'épargne (en %)	9.4	11.9	12.9	13.7	14.1	14.0	12.0	11.1	12.5	12.4	12.1

Source : FSO, *Statistički Godisnjak*.

Tableau F Agriculture

	Unité ou base	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
<i>Indices de la production agricole</i> 1951-1955 = 100														
Total		174	167	183	175	187	184	197	209	203	217	227	213	(224)
Production végétale		177	166	190	167	180	179	195	199	193	205	212	186	(204)
Production animale		173	171	173	190	194	197	209	235	235	244	263	268	(270)
<i>Production de certains produits</i>														
Blé	Millions de t. métr.	4.8	4.4	4.9	3.8	5.6	4.8	4.8	6.3	4.4	6.0	5.6	5.4	4.5
Maïs	—	7.2	6.8	7.8	6.9	7.4	7.9	8.3	8.0	9.4	9.1	9.9	7.6	10.1
Betterave sucrière	—	3.7	2.9	3.6	2.9	3.0	3.3	3.3	4.3	4.2	4.7	5.3	5.2	5.9
Viande	Milliers de t. métr.	751	818	770	811	880	817	839	1 000	1 031	1 034	1 144	1 237	(1 230)
Bois en grumes	Millions de m <sup>3</sup>	16.4	17.6	17.1	17.5	17.9	17.3	17.4	18.2	18.6	18.5	19.5	19.7	(20.0)
Nombre de tracteurs en service <sup>1</sup>	Milliers	55.9	61.7	68.2 <sup>2</sup>	80.0	96.7	120.5	150.0	195.1	225.5	260.9	296.8	341.8	..
Consommation d'engrais	Milliers de t. métr.	2 141	1 918	1 820	1 678	1 747	1 821	1 919	1 817	1 964	1 970	2 056	2 147	..

1 A la fin de l'année.

2 Chiffres obtenus à partir d'un recensement des exploitations privées et non strictement comparables aux estimations se référant aux années antérieures.

Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau G Production industrielle

	Unité ou base	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
<i>Indices de la production industrielle</i>		1970 = 100												
Total	Base originale	77	82	92	100	110	119	126	139	147	152	167	181	195
Industries extractives	1953 = 100	84	88	93	100	108	110	117	124	130	133	139	143	148
Industries manufacturières		77	82	92	100	110	119	126	140	149	154	168	184	200
Métallurgie de base		76	82	91	100	108	121	132	150	157	158	171	188	196
Transformation des métaux		76	83	89	100	109	107	123	140	154	157	175	199	219
Produits chimiques		61	71	86	100	117	132	146	169	178	182	206	234	251
Textiles		88	91	96	100	107	118	125	135	142	145	152	158	172
Alimentation, boissons, tabac		85	85	91	100	111	119	126	136	137	147	160	173	187
<i>Production de certains produits</i>														
Electricité	Milliards de kWh	18.7	20.6	23.4	26.0	29.5	33.2	35.1	39.5	40.0	43.6	48.6	51.3	55.0
Lignite et charbon	Millions de t. métr.	25.6	25.9	25.8	27.4	29.8	30.3	31.9	33.0	35.0	36.3	38.6	39.2	41.7
Produits pétroliers <sup>1</sup>	—	4.5	4.5	5.7	7.1	7.8	8.4	9.1	10.4	10.9	11.7	13.8	14.2	15.8
Minérai de cuivre	—	5.9	7.0	8.1	9.4	10.3	11.9	14.2	14.9	14.6	17.4	17.5	17.1	16.4
Minérai de plomb	Milliers de t. métr.	108	112	118	127	124	120	119	120	127	122	130	124	130
Minérai de zinc	—	90	95	97	101	99	97	97	95	103	107	112	104	102
Acier brut	Millions de t. métr.	1.8	2.0	2.2	2.2	2.4	2.6	2.7	2.8	2.9	2.8	3.2	3.5	3.6
Ciment	—	3.3	3.8	4.0	4.4	4.9	5.8	6.3	6.6	7.1	7.6	8.0	8.7	9.1
Machines à travailler les métaux ou le bois	Milliers de t. métr.	9.8	8.0	9.9	10.9	12.6	15.9	12.5	15.5	17.1	20.5	28.6	31.9	37.5
Machines pour la construction	—	13.1	15.4	23.4	26.8	28.4	28.0	34.4	34.6	34.6	38.4	47.1	67.8	82.6
Machines rotatives	—	13.1	14.5	15.3	21.5	26.0	26.8	30.7	34.3	39.8	30.1	34.9	40.6	43.3
Pâte à papier et cellulose	—	455	468	475	450	489	517	527	560	527	495	584	612	608
Cotonnades	Millions de m <sup>2</sup>	478	401	415	390	391	374	361	365	376	385	384	410	418

<sup>1</sup> Pétrole brut et raffiné.

Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau H Population active et emploi

	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
<i>Milliers</i>													
Population active (estimation en milieu d'année) <sup>1</sup>	8 670	8 725	8 780	8 834	8 890	9 014	9 034	9 087	9 147	9 206	9 242	9 286	9 324
Nombre de personnes occupant un emploi rémunéré	3 561	3 587	3 706	3 850	4 034	4 210	4 306	4 514	4 758	4 925	5 148	5 383	5 617
Nombre de chômeurs recensés	269	311	331	320	291	315	382	449	540	635	700	735	762
Reste de la population active <sup>1</sup>	4 840	4 827	4 743	4 664	4 565	4 489	4 346	4 124	3 849	3 646	3 394	3 168	2 945
Emigration de travailleurs (nette) <sup>2</sup>	296	401	572	783	923	1 020	1 100	1 035	940	870	825	800	(800)
Travailleurs yougoslaves employés en Allemagne <sup>3</sup>	96	119	265	423	478	475	535	470	410	390	375	360	(360)
Emploi intérieur rémunéré par secteur :													
Secteur socialisé <sup>4</sup>	3 466	3 487	3 622	3 765	3 944	4 115	4 213	4 423	4 667	4 833	5 052	5 280	5 506
Activités productrices	2 894	2 900	3 011	3 130	3 279	3 422	3 495	3 671	3 876	4 004	4 182	4 364	4 560
Activités non productrices	572	587	611	635	665	693	718	752	791	829	870	916	946
Secteur privé	95	100	84	85	90	95	93	91	91	92	96	103	111
Emploi intérieur rémunéré par branches d'activité <sup>4</sup> :													
dans l'agriculture	180	167	162	159	158	160	161	168	176	178	179	183	188
dans l'industrie	1 342	1 335	1 385	1 438	1 512	1 591	1 638	1 726	1 819	1 874	1 954	2 022	2 102
dans la construction	356	373	394	412	424	430	420	444	479	500	531	567	602
dans les transports et communications	268	275	281	291	303	315	320	329	346	357	372	381	387
dans le commerce	310	317	336	357	385	411	429	452	476	494	507	529	558

1 Y compris les travailleurs yougoslaves temporairement employés à l'étranger.

2 Selon le Bureau fédéral de l'emploi.

3 Chiffres de septembre.

4 Les données pour les travailleurs du secteur socialisé, par activités économiques, ont été modifiées de 1967 à 1976 sur la base de la dernière révision de ces données, d'après la classification type des activités économiques appliquée depuis janvier 1977.

Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

**Tableau I Prix et salaires**  
Indices, 1969 = 100

	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Prix à la production des produits agricoles	95	91	100	115	145	180	225	257	291	333	373	417	529
Prix à la production des produits industriels	97	97	100	109	126	140	158	205	250	266	291	315	357
Matières premières	96	96	100	112	132	146	165	232	285	301	328	354	410
Biens d'équipement	99	99	100	105	118	126	138	156	191	216	236	250	265
Biens de consommation	96	96	100	107	121	136	154	188	227	239	265	291	323
Valeurs unitaires des exportations, en dollars	98	96	100	109	114	120	144	191	208	217	244	266	306
Valeurs unitaires des importations, en dollars	95	95	100	108	112	119	142	207	218	225	255	267	318
Coût de la vie													
Total	88	93	100	111	128	149	178	216	268	299	345	394	474
<i>dont :</i>													
Denrées alimentaires	90	93	100	112	131	156	190	220	273	312	369	425	503
Services	79	89	100	108	122	134	156	186	231	260	295	338	407
Salaires par personne employée dans le secteur socialisé	79	87	100	118	145	169	196	250	309	357	424	513	(613)

Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau J Bilan du système bancaire  
Millions de dinars, en fin de période

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
<b>ACTIF</b>									
Court terme, total	71 565	95 491	120 340	149 512	195 168	268 614	276 801	422 483	536 576
Or et devises	6 032	15 600	26 944	27 047	21 318	47 301	49 030	56 672	34 031
Autres avoirs à l'étranger	4 568	6 435	6 761	7 457	14 834	11 152	10 899	10 665	10 390
Crédits à court terme aux entreprises	43 811	56 533	63 764	85 187	112 986	134 662	135 911	178 153	244 342
Avances à court terme aux administrations et autres organismes publics	2 743	2 717	2 029	1 384	5 544	10 532	14 275	11 340	10 333
Crédits à la consommation et autres avances à court terme au public	6 970	6 309	8 032	12 384	18 674	32 108	4 784	5 243	6 764
Autres avoirs à court terme	7 441	7 897	12 810	16 053	21 812	32 859	61 902	160 413	230 716
Long terme, total	168 972	201 302	240 903	290 002	340 239	432 570	601 250	783 610	998 599
Créances en devises	6 374	6 707	7 390	11 526	17 748	27 116	40 268	66 357	97 836
Crédits aux entreprises	104 920	121 093	142 030	165 186	203 910	265 570	336 041	420 550	535 274
Avances aux administrations et autres organismes publics <sup>1</sup>	17 396	28 162	37 382	46 482	54 131	49 695	68 311	38 908	55 398
Prêts à la construction de logements	25 869	30 480	35 215	43 345	48 706	59 113	64 856	97 001	136 034
Divers	14 413	14 860	18 886	23 463	15 744	31 076	91 774	160 794	174 057
Total	240 537	296 793	361 243	439 514	535 407	709 326	878 051	1 206 093	1 535 175
<b>PASSIF ET FONDS PROPRES</b>									
Court terme, total	108 980	140 405	183 282	229 041	302 013	412 188	523 258	728 736	921 690
Engagements en devises	21 610	23 078	26 959	38 784	47 562	57 035	73 928	112 277	157 262
Masse monétaire <sup>2</sup>	42 546	60 541	82 774	104 378	137 761	214 344	257 159	329 207	386 362
Autres dépôts à court terme	41 181	48 613	61 155	72 376	89 893	106 137	127 130	147 780	185 485
Autres engagements à court terme	3 643	8 173	12 394	13 503	26 797	34 672	65 041	139 472	192 581
Long terme, total	108 859	129 804	147 833	176 646	207 256	259 330	309 780	412 065	541 694
Engagements en devises	12 977	20 778	29 473	39 226	53 287	72 044	99 291	144 610	197 081
Dépôts et effets à terme <sup>3</sup>	29 559	30 464	32 750	38 551	47 683	63 298	74 215	106 294	214 864
Dépôts spéciaux d'investissement	66 323	78 562	85 610	98 869	106 286	123 988	136 274	161 161	129 749
Capital et réserves	22 698	26 584	30 128	33 827	26 138	37 808	45 013	65 292	71 791
Total	240 537	296 793	361 243	439 514	535 407	709 326	878 051	1 206 093	1 535 175

1 Y compris, pour un faible montant, des avances au public.

2 Dépôts à vue, monnaie en circulation et postes en cours de règlement.

3 A plus d'un an d'échéance.

Source : Sluzba Drustvenog Knjigovodstva, *Statistički Bilten*.

**Tableau K Importations et exportations par groupes de produits**  
Millions de dollars US

	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	
<b>CTCI SECTIONS</b>														
<b>IMPORTATIONS</b>														
0 et 1	Produits alimentaires, boissons et tabacs	182	128	147	207	296	308	508	666	420	637	784	605	977
	<i>dont</i> : Céréales et produits à base de céréales	36	18	26	18	100	73	57	213	17	142	92	20	271
2	Matières premières	199	198	264	314	312	336	486	1 004	739	693	940	995	1 205
	<i>dont</i> : Fibres textiles et déchets	105	97	135	110	118	137	193	419	255	248	335	348	376
3	Combustibles minéraux	85	98	104	138	193	176	358	951	943	1 082	1 296	1 431	2 248
5	Produits chimiques	167	188	221	267	297	349	450	811	834	791	989	1 140	1 653
6	Articles semi-manufacturés	402	427	544	826	917	844	1 081	1 806	1 747	1 364	1 763	1 698	2 243
	<i>dont</i> : Métaux communs	195	184	254	427	469	427	521	881	963	700	841	835	1 151
7 et 8	Articles manufacturés	642	738	846	1 102	1 187	1 170	1 598	2 239	2 899	2 731	3 791	4 058	5 637
	<i>dont</i> : Machines	396	464	516	629	768	785	981	1 382	1 987	1 935	2 580	2 833	3 993
	Matériel de transport	175	181	208	326	250	233	434	576	628	548	814	796	1 038
4 et 9	Autres produits	31	19	8	20	51	49	30	65	115	69	70	56	56
	<b>Total</b>	<b>1 707</b>	<b>1 796</b>	<b>2 134</b>	<b>2 874</b>	<b>3 253</b>	<b>3 232</b>	<b>4 511</b>	<b>7 542</b>	<b>7 697</b>	<b>7 367</b>	<b>9 633</b>	<b>9 983</b>	<b>14 019</b>
<b>EXPORTATIONS</b>														
0 et 1	Produits alimentaires, boissons et tabacs	336	261	289	314	319	392	459	412	478	618	607	687	720
	<i>dont</i> : Animaux vivants et viande	175	142	159	159	176	247	251	148	222	261	267	313	300
	Céréales et produits à base de céréales	54	26	20	21	11	8	62	73	36	103	86	80	23
2	Matières premières	106	127	142	157	149	184	275	360	282	429	510	451	619
	<i>dont</i> : Bois	50	54	63	64	66	84	157	183	140	248	315	265	318
5	Produits chimiques	74	77	91	97	129	143	176	384	380	353	331	469	636
6	Articles semi-manufacturés	281	324	431	492	494	603	814	1 245	1 180	1 337	1 204	1 259	1 606
	<i>dont</i> : Métaux communs	122	155	208	256	246	308	444	748	579	603	492	497	606
7 et 8	Articles manufacturés	429	460	503	595	698	886	1 088	1 342	1 712	2 077	2 409	2 598	2 939
	<i>dont</i> : Machines	149	148	165	192	242	301	365	491	622	802	1 000	1 030	1 329
	Navires	59	82	101	142	136	162	178	248	304	287	415	421	252
3, 4 et 9	Autres produits	27	15	18	24	26	29	41	62	40	64	195	204	274
	<b>Total</b>	<b>1 252</b>	<b>1 264</b>	<b>1 474</b>	<b>1 679</b>	<b>1 814</b>	<b>2 237</b>	<b>2 853</b>	<b>3 805</b>	<b>4 072</b>	<b>4 878</b>	<b>5 256</b>	<b>5 668</b>	<b>6 794</b>

Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau L. **Importations et exportations par zones**  
Millions de dollars US

	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
<i>Importations, caf</i>													
Pays de l'OCDE	1 075	1 147	1 379	1 981	2 140	2 113	2 820	4 562	4 677	4 038	5 481	5 890	7 402
CEE	754	796	963	1 334	1 435	1 423	1 905	3 016	3 162	2 876	3 806	3 829	4 828
Italie	228	269	317	378	396	400	531	889	869	760	1 029	827	1 089
Allemagne	286	320	389	567	617	604	856	1 356	1 437	1 233	1 571	1 801	2 309
Etats-Unis	124	90	93	160	198	198	185	357	417	370	546	615	1 049
Autres pays de l'OCDE	197	261	323	487	507	492	730	1 189	1 098	792	1 129	1 446	1 525
Pays à économie planifiée <sup>1</sup>	459	489	511	593	778	802	1 117	1 755	1 907	2 259	2 781	2 498	3 555
dont : URSS	164	188	168	193	281	283	408	752	807	1 002	1 301	1 375	1 794
Pays en voie de développement	173	160	245	300	336	316	574	1 225	1 112	1 070	1 371	1 595	1 904
en Afrique	49	48	72	78	85	100	146	292	159	258	323	397	559
en Amérique	54	44	51	81	78	93	189	275	185	212	327	222	314
en Extrême-Orient au Moyen-Orient	40 31	38 30	65 57	71 70	83 90	65 57	63 176	114 544	180 588	118 482	164 555	440 536	170 861
Total	1 707	1 796	2 134	2 874	3 253	3 232	4 511	7 542	7 697	7 367	9 633	9 983	12 861
<i>Exportations, fob</i>													
Pays de l'OCDE	646	656	822	942	960	1 272	1 588	1 773	1 452	2 040	2 101	2 437	2 726
CEE	422	418	563	655	645	809	1 018	1 044	930	1 327	1 395	1 305	1 691
Italie	225	177	226	255	226	308	465	432	372	596	664	531	684
Allemagne	96	122	162	198	210	264	319	364	316	426	390	472	597
Etats-Unis	80	89	93	90	109	150	233	316	265	354	297	371	370
Autres pays de l'OCDE	144	148	166	197	206	313	337	413	258	359	409	761	665
Pays à économie planifiée <sup>1</sup>	454	434	455	545	666	807	970	1 581	1 924	2 069	2 109	2 180	2 744
dont : URSS	219	207	206	242	267	329	407	668	1 012	1 142	1 138	1 394	1 401
Pays en voie de développement	153	173	198	192	188	158	295	451	696	769	1 046	1 051	1 021
en Europe	1	1	1	10	1	1	1	1	3	4	6	3	4
en Afrique	45	52	57	60	68	55	113	170	289	307	469	467	504
en Amérique	18	20	39	22	42	43	66	62	68	57	122	47	34
en Extrême-Orient au Moyen-Orient	52 37	65 35	63 37	65 35	41 36	20 39	55 60	90 128	161 175	203 198	151 298	300 234	122 357
Total	1 252	1 264	1 474	1 679	1 814	2 237	2 853	3 805	4 072	4 878	5 256	5 668	6 491

<sup>1</sup> Conseil d'Aide Economique Mutuelle (CAEM), R.P. de Chine et Albanie.  
Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau M Balance des paiements  
Millions de dollars US

	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979 <sup>1</sup>
Balance commerciale	-659	-1 195	-1 435	-992	-1 658	-3 715	-3 625	-2 489	-4 380	-4 317	-6 371
Exportations, fob	1 475	1 678	1 817	2 241	2 853	3 805	4 072	4 878	5 254	5 671	6 491
Importations, caf	-2 134	-2 874	-3 252	-3 233	-4 511	-7 520	-7 697	-7 367	-9 634	-9 988	-12 862
Services et transferts privés	594	847	1 079	1 412	2 144	2 532	2 622	2 654	2 798	3 061	3 005
Transports	171	211	224	240	323 <sup>1</sup>	396	473	428	563	585	630
Tourisme	168	144	141	219	589 <sup>1</sup>	644	702	725	751	930	870
Revenus d'investissement	-90	-119	-139	-155	-181	-198	-281	-279	-258	-300	-565
Transferts privés et envois de fonds des travailleurs	284	544	789	1 049	1 413	1 379	1 310	1 415	1 427	1 469	1 730
Autres services	61	66	64	59		311	418	365	315	377	340
Transferts publics	2	1	-1	-1	-1	—	—	—	—	—	—
Balance des opérations courantes	-63	-348	-357	419	485	-1 183	-1 003	165	-1 582	-1 256	-3 366
Capitaux non monétaires (y compris les erreurs et omissions)	138	279	132	-14	301	731	1 203	1 046	1 383	..	..
A long terme, net	216	190	579	557	596	679	1 076	1 093	1 402	1 350	1 360
Autres (y compris les erreurs et omissions)	-78	89	-447	-571	-295	52	127	-47	-19		
Allocations de DTS	—	25	22	24	—	—	—	—	—		
Mouvements monétaires	-75	44	203	-429	-786	-452	200	1 211	-199		
Soldes bilatéraux	63	71	—	-113	—	-195	137	146	-161		
Position nette en or et en devises	-117	118	-73	-538	-508	-257	63	1 065	-38		
Opérations de crédit de la Banque Nationale et des banques commerciales, position nette au FMI, DTS	-21	-145	276	222	-278	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		

1 La couverture ayant été modifiée, le chiffre de 1973 n'est pas entièrement comparable à celui des années antérieures.

2 Estimations préliminaires.

Sources : *Annuaire de la balance des paiements*, FMI et renseignements communiqués directement à l'OCDE.

*STATISTIQUES DE BASE :*  
*COMPARAISONS INTERNATIONALES*



## OECD SALES AGENTS DÉPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DE L'OCDE

### ARGENTINA - ARGENTINE

Carlos Hirsch S.R.L., Florida 165, 4° Piso (Galería Guemes)  
1333 BUENOS-AIRES, Tel. 33-1787-2391 Y 30-7122

### AUSTRALIA - AUSTRALIE

Australia & New Zealand Book Company Pty Ltd.,  
23 Cross Street, (P.O.B. 459)  
BROOKVALE NSW 2100 Tel. 938-2244

### AUSTRIA - AUTRICHE

OECD Publications and Information Center  
4 Simrockstrasse 5300 BONN Tel. (0228) 21 60 45

Local Agent:

Gerold and Co., Graben 31, WIEN 1. Tel. 52.22.35

### BELGIUM - BELGIQUE

LCLS

44 rue Otlet, B1070 BRUXELLES Tel. 02-521 28 13

### BRAZIL - BRÉSIL

Mestre Jou S.A., Rua Guaiúba 518,  
Caixa Postal 24090, 05089 SAO PAULO 10, Tel. 261-1920  
Rua Senador Dantas 19 s/205-6, RIO DE JANEIRO GB,  
Tel. 232-07 32

### CANADA

Renouf Publishing Company Limited,  
2182 St. Catherine Street West,  
MONTREAL, Quebec H3H 1M7 Tel. (514) 937-3519

### DENMARK - DANEMARK

Munksgaards Boghandel,  
Nørregade 6, 1165 KØBENHAVN K. Tel. (01) 12 85 70

### FINLAND - FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa  
Keskuskatu 1, 00100 HELSINKI 10, Tel. 65-11-22

### FRANCE

Bureau des Publications de l'OCDE,  
2 rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, Tel. (1) 524.81.67

Principal correspondant :

13602 AIX-EN-PROVENCE : Librairie de l'Université,  
Tel. 26.18.08

### GERMANY - ALLEMAGNE

OECD Publications and Information Center  
4 Simrockstrasse 5300 BONN Tel. (0228) 21 60 45

### GREECE - GRÈCE

Librairie Kauffmann, 28 rue du Stade,  
ATHÈNES 132, Tel. 322.21.60

### HONG-KONG

Government Information Services,  
Sales and Publications Office, Baskerville House, 2nd floor,  
13 Duddell Street, Central, Tel. 5-214375

### ICELAND - ISLANDE

Snaebjörn Jónsson and Co., h.f.,  
Hafnarstraeti 4 and 9, P.O.B. 1131, REYKJAVIK,  
Tel. 13133/14281/11936

### INDIA - INDE

Oxford Book and Stationery Co.,  
NEW DELHI, Scindia House, Tel. 45896  
CALCUTTA, 17 Park Street, Tel. 240832

### INDONESIA - INDONÉSIE

PDIN LIPPI, P.O. Box 3065/JKT., JAKARTA, Tel. 583467

### ITALY - ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni,  
Via Lamarmora 45, 50121 FIRENZE, Tel. 579751  
Via Bartolini 29, 20155 MILANO, Tel. 365083  
Sub-depositari:  
Editrice e Libreria Herder,  
Piazza Montecitorio 120, 00 186 ROMA, Tel. 6794628  
Libreria Hoepli, Via Hoepli 5, 20121 MILANO, Tel. 865446  
Libreria Lattes, Via Garibaldi 3, 10122 TORINO, Tel. 519274  
La diffusione delle edizioni OCSE è inoltre assicurata dalle migliori  
librerie nelle città più importanti.

### JAPAN - JAPON

OECD Publications and Information Center,  
Landic Akasaka Bldg., 2-3-4 Akasaka,  
Minato-ku, TOKYO 107 Tel. 586 2016

### KOREA - CORÉE

Pan Korea Book Corporation,  
P.O.Box n°101 Kwangwhamun, SÉOUL, Tel. 72-7369

### LEBANON - LIBAN

Documenta Scientifica/Medico,  
Edison Building, Bliss Street, P.O.Box 5641, BEIRUT,  
Tel. 354429-344425

### MALAYSIA - MALAISIE

and/et SINGAPORE-SINGAPOUR  
University of Malaya Co-operative Bookshop Ltd.  
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru  
KUALA LUMPUR Tel. 51425, 54058, 54361

### THE NETHERLANDS - PAYS-BAS

Straatsuitgeverij  
Verzendboekhandel Chr. Plantijnstraat  
S-GRAVENHAGE Tel. nr. 070 789911  
Voor bestellingen: Tel. 070-789208

### NEW ZEALAND - NOUVELLE-ZÉLANDE

The Publications Manager,  
Government Printing Office,  
WELLINGTON: Mulgrave Street (Private Bag),  
World Trade Centre, Cubcade, Cuba Street,  
Rutherford House, Lambton Quay, Tel. 737-320  
AUCKLAND: Rutland Street (P.O.Box 5344), Tel. 32.919  
CHRISTCHURCH: 130 Oxford Tce (Private Bag), Tel. 50.331  
HAMILTON: Barton Street (P.O.Box 857), Tel. 80.103  
DUNEDIN: T & G Building, Princes Street (P.O.Box 1104),  
Tel. 78.294

### NORWAY - NORVÈGE

J.G. TANUM A/S Karl Johansgate 43  
P.O. Box 1177 Sentrum OSLO 1 Tel.(02)80 12 60

### PAKISTAN

Mirza Book Agency, 65 Shahrah Quaid-E-Azam, LAHORE 3  
Tel. 66839

### PORTUGAL

Livraria Portugal, Rua do Carmo 70-74,  
1117 LISBOA CODEX, Tel. 360582/3

### SPAIN - ESPAGNE

Mundi-Prensa Libros, S.A.,  
Castelló 37, Apartado 1223, MADRID-1, Tel. 275.46.55  
Libreria Bastinos, Pelayo, 52, BARCELONA 1, Tel. 222.06.00

### SWEDEN - SUÈDE

AB CE Fritzes Kungl Hovbokhandel,  
Box 16 356, S 103 27 STH, Regeringsgatan 12,  
DS STOCKHOLM, Tel. 08/23 89 00

### SWITZERLAND - SUISSE

OECD Publications and Information Center  
4 Simrockstrasse 5300 BONN Tel. (0228) 21 60 45

Agent local :

Librairie Payot, 6 rue Grenus, 1211 GENÈVE 11, Tel. 022-31.89.50

### TAIWAN - FORMOSE

National Book Company,  
84 5 Sing Sung South Rd., Sec. 3, TAIPEI 107, Tel. 321.0698

### THAILAND - THAÏLANDE

Suksit Siam Co., Ltd., 1715 Rama IV Rd.,  
Samyan, BANGKOK 5 Tel. 2511630

### UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

H.M. Stationery Office, P.O.B. 569,  
LONDON SE1 9 NH, Tel. 01-928-6977, Ext. 410 or  
49 High Holborn, LONDON WC1V 6 HB (personal callers)  
Branches at: EDINBURGH, BIRMINGHAM, BRISTOL,  
MANCHESTER, CARDIFF, BELFAST.

### UNITED STATES OF AMERICA - ÉTATS-UNIS

OECD Publications and Information Center, Suite 1207,  
1750 Pennsylvania Ave., N.W. WASHINGTON, D.C. 20006,  
Tel. (202)724 1857

### VENEZUELA

Libreria del Este, Avda. F. Miranda 52, Edificio Galipan,  
CARACAS 106, Tel. 32 23 01/33 26 04/33 24 73

### YUGOSLAVIA - YOUGOSLAVIE

Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27, P.O.B. 36, BEOGRAD,  
Tel. 621-992

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de dépositaire peuvent être adressées à :  
OCDE, Bureau des Publications, 2 rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16.

Orders and inquiries from countries where sales agents have not yet been appointed may be sent to:  
OECD, Publications Office, 2 rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16.

**PUBLICATIONS DE L'OCDE**

**2, rue André-Pascal  
75775 PARIS CEDEX 16**

**No. 41 572 1980.**

**(350 UQ 10 80 41 2) ISBN 92-64-22075-5  
ISSN 0304-3363**



***IMPRIMÉ EN FRANCE***

OCDE

*Département des Affaires Économiques et Statistiques*

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

ÉTUDES ÉCONOMIQUES ANNUELLES

*Études détaillées du développement économique  
dans chaque pays de l'OCDE*

Abonnement      F 240.00      £ 26.60      US \$ 60.00

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

*En juillet et décembre les PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES  
DE L'OCDE donnent un aperçu général de l'évolution économique  
récente dans la zone OCDE et évaluent les perspectives  
au moyen d'un ensemble de prévisions quantitatives.  
En supplément, cette publication contient fréquemment  
des études spéciales destinées à faciliter  
l'interprétation des tendances économiques.*